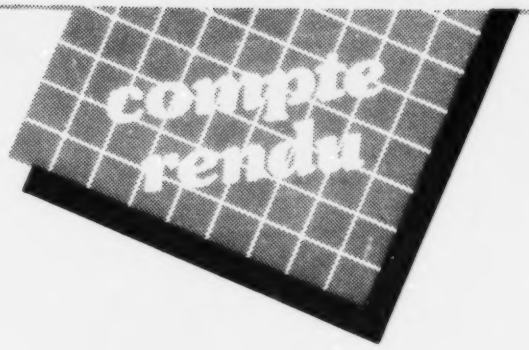

DOCUMENT DE RÉGIE INTERNE

COMPTE RENDU DU TROISIÈME ATELIER sur le gros gibier tenu à Duchesnay du 29 avril au 2 mai 1985

Édité par: Marie-Hélène Roy

Québec, Juin 1985

Québec

COMPTE RENDU DU TROISIÈME ATELIER SUR LE GROS GIBIER TENU A DUCHESNAY DU 29 AVRIL AU 2 MAI 1985

EDITÉ PAR: Marie-Hélène Roy

Québec, juin 1985

Note de l'éditeur

Comme lors des ateliers précédents sur le gros gibier, la Direction de la faune terrestre a assuré la coordination de cette rencontre ainsi que la production du présent compte rendu. Chaque région avait en main cette année, des formulaires standards pour chacune des analyses à présenter ce qui permet d'accélérer la publication. Nous laissons aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes.

MOT DE BIENVENUE DU DIRECTEUR DE LA FAUNE TERRESTRE

Au nom de la Direction générale de la faune, dont le Directeur général a été empêché en dernière heure d'ouvrir lui-même cette assemblée, et au nom de la Direction de la faune terrestre, je souhaite à tous la bienvenue à ce troisième (3e) Atelier sur le gros gibier.

Même si elle a subi des modifications dans ses modalités, la formule de l'atelier pour les gros gibiers a largement démontré son utilité et l'importance qu'on lui accorde pour la coordination de nos activités d'exploitation et de gestion des gros gibiers, du fait qu'elle s'est maintenue bon an mal an, contre vents et marées, depuis plus d'une décennie.

Au cours de ces quelques jours de discussions et d'échanges, et ce, à travers un agenda particulièrement chargé et consistant, j'aimerais vous inviter, particulièrement en regard des recommandations que dégagera cette assemblée, à faire preuve de rigueur et réalisme.

Dans les mesures proposées qui visent l'utilisateur, même lorsqu'elles sont plutôt libérales que restrictives, l'expérience des dernières années nous a appris que nous devions être capables de justifier et d'expliquer de façon rigoureuse, dès le début du processus, leurs fondements et justifications. De plus en plus, nous devons prendre conscience que nous nous devons d'expliquer, de "vendre", les projets et les changements en matière de réglementation de l'activité si on veut qu'ils aient quelque chance d'être acceptés par le public, parce que compris.

Par ailleurs, le contexte de compressions budgétaires qui prévaut depuis quelques temps au sein de l'appareil gouvernemental ne nous permettant plus de "faire plus avec moins" nous oblige maintenant à faire des choix et établir des priorités dans nos actions. Dans ce contexte, il s'impose

.../2

donc que nous prenions en compte, lors de l'élaboration de nos recommandations, outre leur impact sur le chasseur et le citoyen, les incidences que peut impliquer leur mise en oeuvre, autant sur le plan des ressources humaines et financières.

Je souhaite à tous un bon séjour et de très fructueuses délibérations au cours de ces prochains jours.

RECOMMANDATION 1

Compte tenu des différences marquées dans les niveaux de récolte d'orignaux de la zone 18, il est recommandé que cette zone soit scindée selon les limites fournies par les régions concernées (02, 03, 09). Dans la nouvelle zone qui sera formée par la partie ouest de l'actuelle zone 18, la saison de chasse devra, à compter de 1986, s'échelonner sur une période de 16 jours et être reportée d'une semaine par rapport à la saison de 1985. Si le découpage proposé n'est pas accepté, la saison de chasse devra être différente dans la partie est et la partie ouest, tel que cela est appliqué dans le cas du caribou dans la zone 19 ou pour le cerf de Virginie dans la zone 8.

RECOMMANDATION 2

Compte tenu que l'on veut diminuer la pression de chasse dans les zones 12 et 13 à compter de 1986 en faisant passer de 16 à 9 jours la durée de la saison de chasse;

Compte tenu que les pourvoyeurs concessionnaires qui représentent des entreprises à ~~buts~~ lucratifs seraient fortement pénalisés par l'application de cette mesure;

Compte tenu que les dits pourvoyeurs peuvent contrôler la pression de chasse sur leur territoire;

Il est recommandé qu'une réglementation spéciale soit envisagée pour les pourvoiries concessionnaires (saison plus longue que celle de la zone, quota par pourvoirie) et qu'un comité bipartite soit constitué à cette fin.

RECOMMANDATION 3

Attendu que la pression de chasse à l'orignal est très forte dans certaine zec et qu'il est nécessaire de la diminuer dans certains cas;

Attendu que les outils de gestion sont peu nombreux actuellement pour contrôler la récolte de façon satisfaisante sur ces territoires;

Il est recommandé d'ajouter aux outils de gestion déjà existants pour les zec, les modalités suivantes:

- annulation de 2 à 4 coupons par orignal
- instauration d'une chasse sélective
- répartition des chasseurs sur une partie de territoire
- limitation de la durée du séjour des chasseurs

(Un avis juridique sur ces modalités devra être obtenu en premier lieu.)

RECOMMANDATION 4

Que l'atelier sur le gros gibier ait lieu annuellement.

RECOMMANDATION 5

Qu'au prochain atelier sur le gros gibier, l'interprétation des résultats de chasse à l'orignal soit faite selon la répartition suivante:

Zone	Région
1,2	01
18	02
3	03
4, 5, 6	05
7, 14, 15	04
8, 9, 11	06
10	07
12, 13, 16	08
19, 20	09
17, 22	10

RECOMMANDATION 6

Qu'à partir de l'automne 1986, la chasse au cerfs de Virginie sans bois soit permise selon les modalités suivantes:

A) 1. l'allocation des permis par zone se fera par tirage au sort et seuls les résidants du Québec pourront y participer;
   2. le calcul du nombre de permis par zone sera basé sur:
      a) la récolte moyenne des mâles avec bois des quatre dernières années;
      b) un quota à atteindre de 0 à 30 biches par 100 mâles avec bois dans la récolte en tenant compte que les faons représenteront 44% de la récolte anticipée de cerfs sans bois;
      c) un succès de chasse de 100%

B) Qu'à l'automne 1986, la chasse aux cerfs de Virginie sans panache soit permise dans les zones 1, 2, 3, 5 ouest, 8 (en partie), 9, 10 et 11 dépendant des possibilités d'utilisation du système de tirage au sort.

Cette recommandation est conditionnelle à l'examen des indicateurs de population au printemps 1986.

RECOMMANDATION 7

Attendu que plusieurs associations de chasse et pêche réclament un permis spécifique à une zone de chasse pour l'orignal;

Attendu que cette mesure permettrait aux chasseurs de développer un sentiment d'appartenance à une zone;

Attendu que cette modalité pourrait, accouplée à d'autre mesures dans le futur, limiter la pression de chasse;

Attendu que cette mesure permettrait de connaître précisément le nombre de chasseurs qui fréquentent une zone donnée et en déduire facilement la pression de chasse;

Il est recommandé qu'un permis spécifique de zone soit implanté dans toutes les zones en 1986 pour la chasse à l'orignal.

RECOMMANDATION 8

Que l'analyse des résultats de chasse pour le cerf de Virginie et l'orignal soit faite selon le nouveau zonage, sauf dans les zones 5 et 10, et que la D.F.T. recalcule les données de la fiche du gros gibier (récolte, structure de population, etc.) de 1972 à 1983 selon ces unités.

RECOMMANDATION 9

Afin d'évaluer si la qualité physique des cerfs s'est détériorée au cours des dernières années à la suite de l'augmentation marquée des populations, il est recommandé que l'on procède à la mesure du poids, du diamètre des merrains et du nombre de pointes des mâles de 1,5 an dans les zones 1, 5, 10 et 11 en 1985 à la discrétion des régions et selon un protocole qui sera établi par la D.F.T.

RECOMMANDATION 10

Suite à l'analyse effectuée par François Potvin, il est recommandé que l'on suspende le programme de collecte et de lecture des incisives des cerfs mâles avec bois dans toutes les zones sauf 1 et 2. En cas de chasse des biches, un échantillon de 300 paires d'incisives par zone sera prélevé et lu de la façon usuelle.

RECOMMANDATION 11

Face aux taux élevés de non enregistrement qui ont été évalués par le biais des différentes enquêtes postales, il est recommandé que l'enquête sur le braconnage qui sera effectuée par la D.C.F. en 1985, apporte des éclaircissements précis sur cet aspect, étant donné que cela constitue un élément important dans la gestion de nos populations de gros gibiers.

RECOMMANDATION 12

Suite aux conclusions positives de l'expérience effectuée dans la réserve faunique des Laurentides sur le choix de la taille des groupes (3 ou 4 chasseurs) il est recommandé que cette mesure soit offerte dans toutes les réserves fauniques où il y a des chasses contrôlées.

RECOMMANDATION 13

Attendu que la Direction de la conservation de la faune (Service de la formation et de prévention) n'est pas en faveur de rendre obligatoire un test d'habileté au tir tant à l'arc qu'à l'arme à feu pour l'achat des permis de chasse aux gros gibiers et ce, sur une base quinquennale;

Attendu que la direction de la faune terrestre est en accord avec cette décision;

Attendu que la proposition de rendre obligatoire un test d'habileté au tir est appuyée par un grand nombre d'association de chasse et pêche (notamment l'ensemble des associations de l'Abitibi-Témiscaminge);

Attendu que ce test d'habileté au tir serait un moyen pour réduire le nombre de gros gibiers blessés à la chasse;

Nous recommandons que la D.C.F. mette sur pied un programme incitatif impliquant un test d'habileté au tir, tant à l'arc qu'à l'arme à feu et que celui-ci soit mis à la disposition des associations de chasse et pêche qui voudraient s'en prévaloir. Une attestation et un écusson pourraient être remis aux chasseurs qui auraient suivi ce cours.

RECOMMANDATION 14

Afin de mieux suivre la récolte de l'ours noir, nous recommandons qu'un répertoire des données de prélèvements d'ours noirs soit élaboré annuellement et acheminé aux régions.

RECOMMANDATION 15

Afin de maximiser l'enregistrement de l'ours noir, qu'une campagne publicitaire efficace soit mise sur pied, conjointement par le centre et les régions et qu'en 1986, une inscription soit faite sur les permis d'ours, indiquant l'obligation d'enregistrer cette espèce.

RECOMMANDATION 16

Afin d'encourager les chasseurs à faire enregistrer les ours qu'ils capturent, que la D.G.O.R. mette à la disposition des régions des écussons spécifiques à cette espèce.

RECOMMANDATION 17

Afin de mieux documenter le dossier concernant l'exploitation de l'ours noir au Québec, que la DARSE effectue en 1985 une enquête auprès des utilisateurs de cette espèce et que les régions soient consultées sur l'élaboration du questionnaire.

RECOMMANDATION 18

Que les données concernant les lectures d'âges effectuées sur le cerf de Virginie et l'orignal par la région 1 depuis 1982 soient intégrées aux données d'échantillonnage déjà inscrites au fichier gros gibier et que les statistiques soient modifiées en conséquence.

RECOMMANDATION 19

Qu'un protocole statistique pour estimer les populations de cerfs des régions 01, 03, 05, 06 et 07, s'inspirant de la technique décrite par Tremblay (1985), soit préparé pour décembre 1985.

RECOMMANDATION 20

Suite à l'étude effectuée dans les régions 07 et 06 concernant la prédiction du temps écoulé depuis la mort chez le cerf de Virginie et d'orignal par le biais de la prise de température des carcasses et afin de fournir aux agents de conservation un outil essentiel pour déterminer l'heure de la mort de ces gibiers, il est recommandé de faire développer un modèle statistique applicable à ce paramètre.

RECOMMANDATION 21

Compte tenu qu'il n'y a que 100 000$ de disponible en 1985-1986 pour réaliser les inventaires de cervidés;

Compte tenu que des besoins essentiels d'inventaires ont été identifiés tant pour le caribou, le cerf de Virginie que l'orignal;

Compte tenu que la décision de mettre tout l'argent disponible sur le cerf de Virginie n'avait été recommandé que pour une seule année, au printemps 1984;

Il est recommandé qu'une rencontre de la D.G.F. et de la D.G.O.R. soit tenue dans la semaine du 20 mai afin de discuter de la répartition de l'enveloppe réservée aux inventaires aériens en 1985 et 1986 et identifier les besoins en inventaire pour les cinq prochaines années pour toutes les espèces.

RECOMMANDATION 22

Etant donné que le prélèvement des prémolaires ne s'effectue que sur 15% des ours enregistrés annuellement;

Etant donné que ce taux de récolte est insuffisant pour procéder à des analyses statistiques sérieuses au niveau régional; il est recommandé que le programme de collecte des prémolaires d'ours noir soit intensifié au niveau régional.

RECOMMANDATION 23

Que l'on modifie les formulaires sur les chasses contrôlées afin d'y inclure les données sur le nombre de chasseur par groupe.

RECOMMANDATION 24

Attendu que les inventaires aériens démontrent une baisse dans les effectifs d'orignaux au Témiscamingue;

Attendu que l'augmentation de l'effort de chasse confirme cette tendance;

Attendu que le recrutement dans cette zone est faible et qu'avec le niveau de récolte actuel la tendance se maintiendrait à la baisse;

Attendu que le Conseil régional de la faune de l'Abitibi-Témiscamingue et que l'Association des gestionnaires de zec de l'Abitibi-Témiscamingue appuient le Ministère pour réduire la période de chasse à 9 jours;

Nous recommandons que la chasse à l'orignal passe de 16 à 9 jours dans les zones 12 et 13. Advenant le refus de cette modalité à cause de pressions politiques que le nombre de coupons de transport soit porté à 4 par orignal récolté.

TABLE DES MATIÈRES

		Page
NOTE DE L'ÉDITEUR		III
MOT DE BIENVENUE DU DIRECTEUR DE LA FAUNE TERRESTRE, CHRISTIAN POTVIN, DFT		V
RECOMMANDATIONS FORMULÉES À L'ATELIER		VII
SECTION 1		1
ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE À L'ORIGNAL		
Bilan de la chasse à l'orignal au Québec en 1984 - Michel Crête		3
- Zone B2	Marc, Jacques Gosselin	5
- Zone C	Guy Boucher	7
- Zone D	Guy Boucher	11
- Zone F2	Daniel St-Hilaire	15
- Zone F3	Daniel St-Hilaire	17
- Zone F4	Daniel St-Hilaire	19
- Zone G	Clément Fortin	21
- Zone H1	Jean Milette	23
- Zone H2	Daniel St-Hilaire	25
- Zone J1	Daniel St-Hilaire	27
- Zone J2	Alain Lachapelle	29
- Zone J3	Alain Lachapelle	31
- Zone K1	Alain Lachapelle	33
- Zone K2	Jean Milette	35
- Zone K3 (17)	François Goudreault	37
- Zone M	Pierre Bertrand	41
- Zone N	Daniel Jean	45

- Zone 01	Pierre Bertrand	51
- Zone 02 (22)	François Goudreault	55

SECTION 2 — 59

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE À L'ORIGNAL DANS LES ZECS

- Région 01	Jean Marc Parisé	61
- Région 02	Daniel Jean	65
- Région 03	Clément Fortin	71
- Région 04	Laurier Guérette	75
- Région 05	Marc, Jacques Gosselin	81
- Région 06	Eloi Mathieu	83
- Région 07	Daniel St-Hilaire	87
- Région 08	Alain Lachapelle	92
- Région 09	Pierre Bertrand	93

SECTION 3

CHASSE CONTROLÉE DANS LES RÉSERVES — 97

Région 01	Réserve Matane	98
02	Réserve de Chibougamau	99
03	Réserve des Laurentides	102
03	Réserve de Portneuf	103
04	Réserve Saint-Maurice	104
04	Réserve Mastigouche	105
06	Réserve Rouge-Mattawin	106
07	Réserve La Vérendrye	107
09	Réserve Sept-Iles-Port-Cartier	108
09	Réserve Anticosti	109

SECTION 4 111

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

La chasse au cerf au Québec en 1984: bilan et analyse
François Potvin 113

- Zone A3 — Marc, Jacques Gosselin 115
- Zone A4 (08) — Eloi Mathieu 119
- Zone B1 — Marc, Jacques Gosselin 123
- Zone B2 — Daniel Banville 127
- Zone C — Guy Boucher 131
- Zone D — Guy Boucher 135
- Zone F1 (09) — Eloi Mathieu 139
- Zone F2 — Benoit Langevin 143
- Zone F3 — Benoit Langevin 147
- Zone F4 — Benoit Langevin 151
- Zone L (Anticosti) — Alain Lussier 155

SECTION 5 159

COMMUNICATIONS GÉNÉRALES

Interprétation des résultats de la chasse au caribou, zone 19 161
Pierre Bertrand

L'exploitation du caribou au Nouveau-Québec de juin 1984 à juin 1985 162
François Goudreault

La récolte d'ours noir en 1984 168
Hélène Jolicoeur

Compte rendu du dossier sur la chasse des biches 169
François Potvin

Pertinence de poursuivre les lectures d'âge du cerf 170

François Potvin

Etat de l'étude sur la productivité du cerf 171

François Potvin

Rapport préliminaire sur l'enquête 1984 172

François Potvin

Données relatives aux biches récoltées à la chasse à l'Ile d'Anticosti, saison 1983 173

Alain Lussier

Estimation de la population de cerf de Virginie dans la région de l'Outaouais à l'hiver 1984 174

Jean Tremblay, Benoit Langevin et Marc Macquart

Prédiction du temps écoulé depuis la mort chez l'orignal et le cerf de Virginie en période de chasse: problématique et mise à jour 175

Jean Tremblay

Résumé des résultats de l'inventaire aérien de l'orignal dans une partie de la zone 18 (Ancienne Zone M), Hiver 1984-1985 182

Pierre Bertrand

Résumé des résultats préliminaires de l'inventaire aérien de l'orignal dans la réserve Matamec, Hiver 1984-1985 185

Pierre Bertrand

Interprétation des résultats de la chasse à l'ours 188

Hélène Jolicoeur

Quelques aspects de la biologie et de l'exploitation de l'ours noir tels que relevés dans la fiche du gros gibier 190

Hélène Jolicoeur

Evaluation de la densité de l'ours noir à l'aide d'un traceur radioactif 192

Hélène Jolicoeur et Rolland Lemieux

Comparaison de deux méthodes d'aménagement de l'orignal à des fins de récolte 194

Michel Crête et Hélène Jolicoeur

Rapport du comité ad-hoc sur l'orignal 195

Michel Crête

Impact socio-économique et cynégétique de l'augmentation de la taille des groupes de chasseurs d'orignal dans la réserve des Laurentides 196

Clément Fortin

Annexes

- Liste des participants 197
- Agenda de l'atelier 199

SECTION I

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE À L'ORIGNAL

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Bilan de la chasse de l'orignal au Québec en 1984

Auteur Michel Crête

Malgré une récolte excédant 11 000 orignaux, la saison de chasse 1984 marque un tournant dans l'histoire récente de l'exploitation de ce gibier au Québec. En effet, les hausses soutenues de récolte observées au sud du fleuve Saint-Laurent, au Saguenay-Lac St-Jean et sur la Côte Nord ont toutes cessé l'automne dernier. La récolte, indice des niveaux de population, indique donc une stabilisation de ces populations après une croissance assez importante. Par ailleurs les effectifs semblent en baisse au Pontiac et au Témiscamingue, en particulier à cause d'une reproduction faible attribuable à la prédation. La récolte totale s'est toutefois maintenue grâce à l'ouverture de nouveaux territoires à la chasse dans la vallée du Saint-Laurent et dans l'Outaouais.

La situation dans les ZEC, à l'exception peut-être de la région de Charlevoix, est demeurée assez stable; après une fréquentation très élevée à la suite de leur création, ces territoires ont connu une pression de chasse et des récoltes plus acceptables au cours des dernières années.

Le diagnostic global de l'exploitation de l'orignal au Québec en demeure un d'exploitation quasi maximale. Il est à prévoir pour les années à venir des récoltes légèrement en baisse, ou au mieux stable.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE B,2
SAISON 8,4
RÉGION 0,5

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	Période de chasse: 9 jours du 10/20 au 10/28. Le décalage du calendrier reporte la saison de chasse à la date la plus tardive. Récolte sportive: (345) en baisse de 31%... "non plus en hausse depuis toujours"... Prélèvement par 10 km^2: (0,33). Le prélèvement moyen des zones 3 et 4 selon le nouveau calcul d'habitat, serait de 0,46 ori./10km^2, ce qui est élevé. Mortalité autre que la chasse: (30) En baisse de 40%. Après un sommet de 50 en 1983, cet indicateur est revenu à la moyenne des années 1980 à 1982.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Pourcentage des mâles adultes: (51,8) En baisse et près de la parité. Pourcentage des un an: (39,2) En hausse de 4 points, demeure supérieur à la moyenne nationale (36,5). Pourcentage des faons: (67,8) En hausse de 3 points. Demeure supérieur à la moyenne nationale (52,8). Indicateur qui en 1983 et 1984, est de beaucoup inférieur aux 6 années antérieures à 1983. Pourcentage de présence de lait: (63,2) En hausse de 16 points. Demeure supérieur à la moyenne nationale (54,6). La reproduction dans cette zone montre des signes de stabilisation après plusieurs années de productivité très forte (1977 à 1982). Age moyen des mâles: (3,1) Stable et plus élevé que 1980 à 1982. Demeure sous la moyenne nationale. Age moyen des femelles: (3,7) En hausse marquée par rapport à 1983 et 1982 (3,3). Encore inférieur à la moyenne nationale

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	L'effort de chasse moyen pour les zones 3 et 4 (118 jr-ch/ori.) nous permet d'estimer la densité d'orignaux de la zone B_2 (Crête 1980, 1984) à 1,03 ori/10 km^2. Le taux d'exploitation se situerait donc à 30% si nous tenons compte des nouvelles superficies d'habitat de cette zone, ce qui est nettement trop élevé. La pression de chasse (33 jr-ch./10 km^2) est trop forte.
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	La trop forte pression de chasse et le prélèvement trop élevé répétés sur plusieurs années, ont eu raison du dynamisme de la population d'orignaux de cette zone. Toutefois, cette zone est juxtaposée à des territoires (Maine, New-Hampshire) où les densités d'orignaux sont plus élevées et les populations sont sous-exploitées. Nous estimons que la récolte plafonnera au niveau de 1984 ou diminuera au cours des années si nous n'apportons pas de modifications à l'exploitation actuelle. La zone B_2 sera sans doute au niveau de l'analyse, subdivisée en zones 03 et 04 en 1985. Nous croyons que la surexploitation sera plus évidente au niveau de la zone 03 que la zone 04. ayant estimé le taux d'exploitation à 51% dans la zone 3 tandis qu'il se situe à 24% dans la zone 4 selon l'effort de chasse (Crête 1980, 1984).
RECOMMANDATIONS	Nous ne pouvons exploiter la population d'orignaux de la zone B_2 de la même manière que les zones nordiques moins accessibles. La proximité des grands centres urbains (pression), l'accessibilité physique et la petitesse des boisés rendent très vulnérable la population d'orignaux de cette zone. Nous devrons sans aucun doute y appliquer des modalités spéciales d'exploitation dans le futur. Un inventaire aérien de suivi devrait être fait à l'hiver 1986 dans les zones 03 et 04. Nous discutons actuellement au niveau régional des possibilités de modification à la réglementation.

RESPONSABLE (AUTEUR) Jacques Brunau pour

Marc, Jacques Gosselin
biologiste

SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F. Estrie

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE C
SAISON 84
RÉGION 01

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	Avec le réaménagement du calendrier, la période de chasse a été reportée de cinq (5) jours en 1984. Récolte: Avec une diminution de 12 %, la récolte en 1984 (469) marque la fin d'une progression constante depuis 1971. Récolte par 10 km^2: Depuis 1971, la récolte par 10 km^2 a plus que triplé pour se stabiliser à 0,28 en 1984. L'effort de chasse: Jusqu'à 1978, l'effort de chasse semblait assez stable avec environ 100 jours de chasse par bête abattue. Les saisons 1981 et 1984, sont par contre caractérisées par une forte diminution de l'effort. La pression de chasse: La pression de chasse s'est accrue progressivement depuis 1971 pour atteindre un maximum en 1984 (23,0).
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	% des mâles: Le pourcentage des mâles dans la récolte (55,2) s'est accru légèrement en 1984 pour se situer dans la moyenne provinciale et supérieur à l'objectif de 50 %. % de 1,5 an: Ce paramètre demeure relativement stable depuis 1979 (43,8) et supérieur à la moyenne provinciale (36,5). A ce sujet, nous devons préciser que nous avons combiné nos résultats de lecture d'incisives à ceux de l'échantillonnage provincial pour un nombre total de 253 lectures. La même chose prévaut pour les deux années antérieures ce qui a résulté à des modifications importantes des valeurs obtenues uniquement par l'échantillon (Parisé, 1984). % de veaux: Cette valeur a augmenté de près de 30 % (67,2) par rapport à la saison 1983 pour se fixer au-dessus de la moyenne provinciale (52,8). Présence de lait: Le pourcentage de femelles lactantes (42,2) est demeuré stable par rapport à 1983 mais représente une des valeurs les plus basses depuis 1971 dans cette zone. Elle est également inférieure de 10 points à la moyenne provinciale (54,6). Age moyen des mâles et des femelles: L'âge moyen des mâles et des femelles demeure relativement faible et nettement inférieur à la moyenne provinciale. Sexe ratio des veaux: Ce paramètre a varié de façon importante au cours des deux dernières saisons pour passer de façon drastique en faveur des mâles en 1984 (75 à 136).

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	Depuis son existence cette zone n'a jamais été inventoriée de façon à connaître sa densité d'orignaux.
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	De 1971 à 1983, la récolte d'orignaux n'a cessé d'augmenté et le prélèvement par 10 km^2 a plus que triplé. Par contre la saison 1984 a marqué la fin de cette progression avec une diminution de 13 % par rapport à la récolte de 1983. D'ailleurs l'ensemble des paramètres nous indique que la demande est maintenant égale sinon supérieure à l'offre. En effet, la pression de chasse a atteint un sommet dans l'histoire de cette zone et le pourcentage de veaux dans la récolte demeure élevé et de beaucoup supérieur à la moyenne provinciale. De plus, l'indice de productivité (femelles lactantes) est inférieur à la moyenne de la zone et de la province. L'âge moyen des mâles et des femelles est également l'indice d'une exploitation plutôt forte.
RECOMMANDATIONS	Au mois de mai 1985, la direction régionale de concert avec la direction de la faune terrestre entend consulter la population de la région sur la possibilité d'expansion des populations d'orignaux dans cette zone et des moyens préconisés pour atteindre cet objectif. Advenant que la population refuse cette stratégie, la région utilisera les mesures de chasse suggérées par le public lui-même pour stabiliser la demande dès 1986.

RESPONSABLE (AUTEUR) Guy Boucher, biologiste SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F. - 01

TABLEAU 1. CARACTERISTIQUES DE LA RECOLTE D'ORIGNAUX DE LA ZONE "C" (16 662 km²)

A Année	C Période de chasse	D Orignaux tués à la chasse	E Récolte par 10 km²	F Effort de chasse	G Pression de chasse	H Mortalité autre que la chasse	I % des mâles	J % d'animaux de 1,5 an	K % de veaux	L % de présence de lait	M Age moyen des mâles	N Age moyen des femelles	O Sexe ratio des veaux
1971	09/10-17/10 (9)	170	0,10	-	-	N.D.	50,7 n=140	D.I.	D.I.	D.I.	D.I.	D.I.	-
1972	07/10-15/10 (9)	185	0,11	-	-	12	59,5 n=153	D.I.	D.I.	D.I.	D.I.	D.I.	-
1973	06/10-14/10 (9)	176	0,11	96	8,7	16	62,1 n=140	35,0 n= 40	71,4 n= 35	54,3 n= 35	3,0 n= 25	3,0 n= 15	-
1974	05/10-14/10 (10)	250	0,15	-	-	16	59,4 n=197	23,2 n= 56	80,0 n= 60	41,7 n= 60	3,3 n= 32	3,7 n= 24	-
1975	27/09-13/10 (17)	288	0,17	-	-	11	62,1 n=245	38,0 n=150	69,1 n= 53	49,1 n= 55	2,8 n= 88	3,4 n= 62	-
1976	25/09-11/10 (17)	312	0,19	115	18,9	16	61,7 n=253	55,0 n=129	100,0 n= 56	64,3 n= 56	2,7 n= 74	3,1 n= 55	-
1977	01/10-16/10 (16)	325	0,20	-	-	19	63,6 n=275	37,3 n=185	74,2 n= 66	47,0 n= 66	3,0 n=119	3,1 n= 66	-
1978	07/10-22/10 (16)	378	0,23	107	22,3	27	54,4 n=296	37,2 n=223	90,0 n= 90	56,7 n= 90	2,8 n=116	3,7 n=103	-
1979	06/10-21/10 (16)	385	0,23	-	-	18	60,9 n=330	45,9 n=109	61,8 n= 89	49,4 n= 89	2,3 n= 54	3,3 n= 55	-
1980	11/10-26/10 (16)	431	0,26	-	-	48	54,0 n=346	45,1 n=195	77,6 n=107	42,1 n=107	2,6 n=114	3,0 n= 80	-
1981	17/10-25/10 (9)	386	0,23	54	21,5	48	57,9 n=302	44,5 n=256	110,7 n= 75	56,0 n= 75	2,5 n=149	3,3 n=106	-
1982	16/10-24/10 (9)	494	0,30	-	-	40	52,2 n=379	42,7 n=288	115,0 n=100	66,0 n=100	2,6 n= 50	2,9 n= 94	-
1983	15/10-23/10 (9)	536	0,32	-	-	46	52,4 n=452	43,5 n=299	52,5 n=160	41,9 n=160	2,9 n=163	3,38 n=136	75 n= 84
1984	20/10-28/10 (9)	469	0,28	79	23,0	38	55,2 n=391	43,8 n=253	67,2 n=116	42,2 n=116	3,1 n= 68	3,6 n= 98	136 n= 78

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE 1.D
SAISON 8.4
RÉGION 0.1

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	En raison du réaménagement du calendrier, la période de chasse a été reportée de cinq (5) jours plus tard soit les mêmes dates qu'en 1979. Par contre, depuis 1979, la récolte a plus que doublé tout en étant sensiblement stable par rapport à la saison dernière. A l'exception de 1981, l'effort de chasse est en parfaite corrélation avec la récolte depuis 1973. L'augmentation de la pression et la diminution de l'effort de chasse en 1984, nous laissent croire que la population s'est accrue depuis 1978 pour se stabiliser en 1984.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	% des mâles: Tout comme 1979, des saisons tardives semblent favoriser un plus grand nombre de mâles dans la récolte. Le pourcentage obtenu en 1984 (57,2) est égal à la moyenne provinciale et supérieur à l'objectif de 50%. % de 1,5 an: Le pourcentage de 1,5 an est relativement stable depuis les trois (3) dernières années et supérieur aux moyennes provinciales. En 1984, ce rapport a évolué parallèlement avec la pression de chasse. % de veaux: Le pourcentage de veaux s'est accru substantiellement en 1984 pour revenir à la moyenne des années antérieures de la zone. Cette moyenne est, cependant, deux (2) fois supérieure à celle de la province et s'avère une indication du taux de reproduction et surtout du taux d'exploitation. % de présence de lait: Le pourcentage de femelles lactantes a augmenté de neuf (9) points en 1984, mais demeure légèrement inférieur à la moyenne provinciale. Age moyen des mâles et femelles: Ces moyennes (3,4 et 3,5) demeurent faibles et inférieures à celles de la province. Sexe ratio des veaux: La proportion des veaux (113) dans la récolte est près de la moyenne provinciale.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	D'après l'inventaire aérien effectué à l'hiver 1983 on estime la densité de la zone D à 1 orignal/10 km² ce qui représentrait un taux d'exploitation de 23% en 1984.
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	Les mesures sévères adoptées en 1979 pour réduire la récolte ont permis d'accroître les populations jusqu'en 1983. Cependant, la saison 1984 semble démontrer un certain plafonnement qui nous laisse croire que la demande a rattrapé l'offre. D'ailleurs l'ensemble des paramètres de la saison de chasse 1984 semble confirmer cet état de fait. En effet, la pression de chasse s'est relevée substantiellement avec une forte proportion de veaux dans la récolte parallèlement a un indice de productivité (femelles lactantes) légèrement inférieur à la moyenne provinciale. De plus, l'âge moyen des mâles et des femelles relativement bas est l'indice d'une population fortement exploitée.
RECOMMANDATIONS	Au mois de mai 1985, la direction régionale de concert avec la direction de la faune terrestre entend consulter la population de la région sur la possibilité d'expansion des populations d'orignaux dans cette zone et des moyens préconisés pour atteindre cette stratégie. La région utilisera les mesures de chasse suggérées par le public lui-même pour stabiliser la la demande dès 1986.

RESPONSABLE (AUTEUR) Guy Boucher, biologiste SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F. - 01

TABLEAU 1. CARACTERISTIQUES DE LA RECOLTE D'ORIGNAUX DE LA ZONE "D" (19 629 km²)

A Année	C Période de chasse	D Orignaux tués à la chasse	E Récolte par 10 km²	F Effort de chasse	G Pression de chasse	H Mortalité autre que la chasse	I % des mâles	J % d'animaux de 1,5 an	K % de veaux	L % de présence de lait	M Age moyen des mâles	N Age moyen des femelles	O Sexe ratio des veaux
1971	02/10-17/10 (16)	680	0,35	-	-	N.D.	56,3 n=560	D.I.	D.I.	D.I.	D.I.	D.I.	-
1972	30/09-15/10 (16)	681	0,35	-	-	39	58,7 n=547	D.I.	D.I.	D.I.	D.I.	D.I.	-
1973	29/09-14/10 (16)	663	0,34	51	15,4	32	58,8 n=527	41,9 n= 93	58,5 n=135	42,2 n=135	3,5 n= 59	4,6 n= 34	-
1974	29/09-14/10 (17)	557	0,33	-	-	27	58,0 n=464	34,5 n=139	61,9 n=126	38,9 n=126	3,9 n= 80	5,4 n= 59	-
1975	27/09-13/10 (17)	486	0,29	-	-	19	63,2 n=418	43,3 n=134	50,5 n=111	34,2 n=111	2,9 n= 95	4,8 n= 39	
1976	25/09-11/10 (17)	451	0,27	82	27,5	24	55,6 n=369	56,5 n=209	85,2 n= 88	52,3 n= 88	2,7 n=116	4,8 n= 93	-
1977	15/10-30/10 (16)	366	0,22	-	-	30	45,2 n=305	54,4 n=169	65,6 n= 93	60,2 n= 93	2,3 n= 80	3,7 n= 89	-
1978	14/10-29/10 (16)	341	0,21	100	20,7	28	50,9 n=279	40,2 n=214	70,7 n= 82	45,1 n= 82	2,9 n=105	3,6 n=109	-
1979	20/10-28/10 (9)	263	0,13	-	-	11	62,0 n=216	50,0 n=134	109,3 n= 43	90,7 n= 43	2,9 n= 69	4,0 n= 65	-
1980	18/10-26/10 (9)	399	0,20	-	-	35	53,3 n=334	46,9 n=207	78,3 n= 83	63,9 n= 83	2,4 n=102	3,1 n=105	-
1981	17/10-25/10 (9)	442	0,23	26	15,6	28	55,2 n=355	48,7 n=310	92,6 n= 94	53,2 n= 94	2,5 n=176	3,5 n=134	-
1982	16/10-24/10 (9)	530	0,27	-	-	63	56,7 n=432	43,5 n=347	91,4 n=105	51,4 n=105	3,2 n= 50	3,6 n= 94	-
1983	15/10-23/10 (9)	617	0,31	-	-	36	50,5 n=489	40,9 n=379	66,7 n=186	43,5 n=186	3,3 n=205	3,5 n=169	126 n=122
1984	20/10-28/10 (9)	598	0,31	69	24,0	47	57,2 n=484	42,2 n=367	91,1 n=124	52,4 n=124	3,4 n= 48	3,5 n= 97	113 n=113

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE F 2

SAISON 8 4

RÉGION 0 7

Superficie 9 040

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	Pour la première fois depuis 9 ans, on a permis la chasse à l'orignal dans la zone F 2. Un total de 423 Orignaux ont été abattus durant les 9 jours de chasse. La récolte s'est élevée à 0,44 Orignal/ 10 km^2.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Tous les paramètres qui caractérisent la récolte montrent des indices d'une population non exploitée sauf le pourcentage de 1 an et demi qui est bas (20,6%) et qui peut être dû à un sous échantillonnage

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	Cette statistique peut être mesurée en calculant le taux de prélèvement par 10 km^2 qui est de 0,44
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	Présentement, le prélèvement est du même ordre que dans la zone F 4 et il se stabilisera probablement au même niveau que dans la zone F 3 (11) compte tenu de son accessibilité et de l'habitat disponible et de sa proximité de la réserve Papineau-Labelle.
RECOMMANDATIONS	Statu Quo

RESPONSABLE (AUTEUR) Daniel St-Hilaire SERVICE OU DIRECTION SAEF 07

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE F 3
SAISON 8 4
RÉGION 0 7

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	La période de chasse est la même depuis 1981, par contre l'emplacement a été reporté de 5 jours en 1984. Le nombre d'Orignaux abattus a augmenté légèrement et la récolte par 10 km^2 se maintient depuis plusieurs années à peu près au même niveau.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Tous les autres paramètres sont assez stables et suivent la tendance provinciale.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	Estimée en 1981 à 0,16 Or./km^2. La pression de chasse est de 33 j.-c./10 km^2 et l'effort de chasse est de 66 j.-c./Orignal; ce qui est une diminution vers une meilleure stabilité et qui nous donnerait une densité de 2,0/10 km^2 avec la régression, effort versus densité (Crête).
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	Ce qui donnerait un taux d'exploitation de 14%. En somme, aucun problème n'est anticipé.
RECOMMANDATIONS	Statu quo

RESPONSABLE (AUTEUR) _____ SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F. - 07

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE F 4
SAISON 8 4
RÉGION 0 7

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	La période de chasse est demeurée la même, sauf que la période a été reportée à la fin d'octobre. Depuis 1982, la récolte diminue constamment.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Les autres paramètres qui composent la récolte suivent la tendance provinciale, sauf pour le pourcentage de veaux et la présence de lait chez les femelles adultes qui sont de beaucoup inférieurs à la moyenne provinciale.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	La densité a été estimée en 1983 à 0,20 orignal/km^2 L'effort de chasse est de 61 j.-c./orignal, ce qui est inférieur à la moyenne provinciale.
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	La récolte qui baisse constamment est sûrement un indice d'une possibilité de surexploitation. Des mesures d'exploitation plus conservatrices seraient de mise pour cette zone.
RECOMMANDATIONS	En attendant un nouveau plan de gestion de l'Orignal, on recommande le statu quo.

RESPONSABLE (AUTEUR) _____ SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F - 07

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE G
SAISON 84
RÉGION 03

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	La partie est de l'ancienne zone G (le secteur Charlevoix) a été exploitée du 22 septembre au 14 octobre pour une durée de 23 jours, alors que le reste de la zone l'a été du 6 au 21 octobre (16 jours). La récolte continue d'augmenter depuis les cinq dernières années pour atteindre 543 abats en 1984, soit un prélèvement de 0,38 orignal/10 km².
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Pourcentage de mâles adultes (58,8%) - Légère hausse par rapport à 1983. Pourcentage d'animaux de 1,5 an (33,5%) - Stable par rapport à 1983. Ce paramètre suit la tendance provinciale. Pourcentage de faons (64,5%) - Baisse par rapport à l'année 1983, mais supérieur à la moyenne provinciale. Présence de lait (60,3%) - Ce paramètre est relativement stable depuis les cinq dernières années et est supérieur à la moyenne provinciale. Age moyen des mâles (3,7 ans) - Comparable aux deux années antérieures et à la moyenne provinciale. Age moyen des femelles (2,3 ans) - Cette valeur est anormalement basse. On devra augmenter la taille échantillonnale pour s'assurer de sa véracité.

INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	L'analyse des résultats de chasse selon l'ancien zonage nous permet d'observer une augmentation de la récolte d'orignaux de 14% dans la "G", alors qu'au niveau provincial la récolte démontre une croissance nulle. Cette augmentation serait en majeure partie imputable à la récolte importante dans le secteur Charlevoix où l'on note une hausse de 64% d'abats dans les trois zecs de ce secteur, lesquelles avaient des saisons de 23 jours. D'autre part, la densité estimée selon l'effort de chasse (Crête, 1980) serait de l'ordre de 1,3 org/10 km², alors que le taux d'exploitation serait d'environ 20% ce qui s'avère acceptable. Toutefois, si l'âge moyen des femelles s'avère exact (2,3 ans), la population d'orignaux de cette zone aura, à court terme, de sérieux problèmes de productivité.
RECOMMANDATIONS	- Ecourter la saison de chasse d'une semaine dans le secteur Charlevoix - Vérifier la véracité de l'âge moyen des femelles en augmentant la taille échantillonnale - Effectuer un inventaire aérien dans chacune des trois zecs de Charlevoix.

RESPONSABLE (AUTEUR) Clément Fortin SERVICE OU DIRECTION SAEF

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE H 1
SAISON 8 4
RÉGION 0 4

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	Depuis 1981, la période de chasse pour ce territoire n'a pas connu de modification quant à sa durée et à son emplacement. La période comprend toujours seize jours et l'ouverture correspond au début de la deuxième semaine d'octobre. La récolte en 1984 a légèrement fléchi pour atteindre 1466 orignaux, ce qui représente une baisse de 6% comparativement à la récolte de 1983. Cette baisse peut cependant être légèrement surestimée à cause du découpage arbitraire de 1984. La mortalité autre que la chasse (30) a diminué (4) par rapport à 1983.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Pourcentage de mâles adultes (57.6) Une hausse de 1.3 point est enregistrée pour la saison 1984 et atteint le niveau le plus élevé depuis 1980. Ce pourcentage se compare à celui enregistré pour l'ensemble de la province. Pourcentage d'animaux de 1.5 an (33) Augmentation de 4.4 points comparativement à 1983. Cet indice suit la même tendance que celle observée pour l'ensemble de province mais se situe légèrement sous la moyenne provinciale depuis 1980. Pourcentage de veaux (45.3) Faible redressement (2.3 points) pour la saison 1984. Ce paramètre suit mais demeure inférieur à la tendance provinciale. Pourcentage de présence de lait (52.0) Hausse de 7 points comparativement à la saison de 1983. Ce paramètre suit aussi la tendance provinciale mais s'y est stabilisé quelques points en dessous depuis plusieurs années. Ages moyens des mâles et femelles Les âges moyens des mâles et des femelles ont légèrement diminué (0.1 et 0.2) en 1984. L'écart séparant l'âge moyen des mâles de celui des femelles diminue toujours depuis 1980.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	En référant au répertoire des statistiques de chasse de l'orignal, le taux d'exploitation a été estimé à 25.5% à partir de la densité 0.14 orignaux/km².
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	La zone H_1 subit une exploitation importante depuis plusieurs années. Les taux d'exploitation ont dépassé 22% depuis au moins quatre ans et auraient atteint probablement leur plus grande importance en 1982 et 1983. La pression de chasse est légèrement supérieure à celle de la moyenne des zones et semble assez stable depuis 1976. L'effort de chasse se situe sous la moyenne provinciale. Le recrutement est moyen et les indices de productivité varient de moyen à bon. Dans l'ensemble, l'exploitation semble près du maximum permissible et la population apparaît comme étant relativement stable. L'effet du zonage intégré sur la zone H_1 est minime car les pertes occasionnées par une diminution de territoire sont compensées possiblement par des extentions de territoire.
RECOMMANDATIONS	- Statu quo quant aux modalités de chasse en 1986

RESPONSABLE (AUTEUR) JEAN MILETTE **SERVICE OU DIRECTION** S.A.E.F. -04

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE H.2
SAISON 8.4
RÉGION 0.7

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	La période et la durée de chasse sont demeurées les mêmes La récolte a diminué depuis 1982.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Les paramètres qui constituent la récolte sont égaux ou meilleurs que ceux de la moyenne provinciale.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	La densité a été estimée en 1984 à 0,15 orignal/km^2. Par contre, dans cette zone, l'effort de chasse est de 140 j.-c./orignal, ce qui est très élevé.
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	L'effort de chasse dans cette zone nous indique une faible densité. Des mesures plus conservatrices d'exploitation seraient de mise pour cette zone.
RECOMMANDATIONS	En attendant un nouveau plan de gestion de l'Orignal, on recommande le statu quo.

RESPONSABLE (AUTEUR) _____ : **SERVICE OU DIRECTION** S.A.E.F. - 07

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE J 1
SAISON 8 4
RÉGION 0 7

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	Depuis plusieurs années, la période de chasse de cette zone est de 16 jours, l'an dernier à l'atelier on a recommandé de passer à 12 jours en 1986. La superficie de cette zone a diminué en 1984 car la zec Rapides-des-Joachims est passée dans la zone 10. Cette diminution de territoire n'est pas suffisante pour expliquer la baisse constante de la récolte depuis 2 ans et le prélèvement par 10 km^2, même s'il a diminué depuis 2 ans, est encore élevé (0,53).
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	La récolte était composée de 56% de mâle, ce qui se rapproche du 50% escompté par le report de saison; 63.3% des femelles avaient du lait, ce qui n'est ni mauvais ni excellent. On a abattu 33% de veaux et seulement 27,8% de 1½ an pour ces deux paramètres. En somme, la zone se comporte comme l'ancienne J 2. L'âge moyen des mâles et des femelles est dans la moyenne provinciale.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	La densité a été estimée à 0,24 orignal/km^2 en 1981. La pression de chasse (33 j.-c./10 km^2), même si elle a diminué, est encore élevée et l'effort de chasse (59 j.-c./orignal) donne une densité de 2,2 orignaux/10 km^2 et le taux d'exploitation s'est maintenu aux alentours de 20%. Comme on sait que le taux de prélèvement est élevé dans cette zone, on pourrait facilement émettre l'hypothèse de surexploitation.
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	On a plus qu'à espérer que le passage de 16 à 9 jours recommandé par la région évitera une surexploitation. D'autre part, une possibilité de migration des chasseurss vers la zone F 2 (réouverte cette année) peut expliquer la baisse de l'effort et de la pression de chasse.
RECOMMANDATIONS	1e La proposition de la région pour cette zone est de passer de 16 à 9 jours, soit du 11 octobre au 19 octobre 1986. 2e Une réglementation spéciale devrait exister pour les pourvoyeurs de cette zone, soit 12 jours de chasse, du 11 octobre au 22 octobre 1986. Et dans ce cas, les pourvoyeurs seraient tenus de respecter des quotas de prélèvement. 3e Voir à réajuster le quota de prélèvement d'incisives pour cette partie de la zone 12 où, en 1984, on a tenté de récolter 174 paires d'incisives (58 mâles et 116 femelles), ce qui équivaut à 61% de la récolte. 4e Si des fonds sont débloqués pour effectuer de l'inventaire d'orginal: que l'inventaire de suivi de cette zone qui avait été recommandé en 1984 et qui n'a pas été effectué en 1985 le soit en 1986.

RESPONSABLE (AUTEUR) _____ **SERVICE OU DIRECTION** S.A.E.F. - 07

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE J 2

SAISON 8 4

RÉGION 0 8

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	Du 6 octobre au 21 octobre 1984 pour une durée de 16 jours. Récolte: Après avoir subi une diminution appréciable en 1983 par rapport à 1982, la récolte semble s'être stabilisée quelque peu: 795 orignaux récoltés en 1983, 785 en 1984. Récolte par 10 km²: Sauf pour l'an dernier alors qu'elle occupait le quatrième rang, la zone J2 renoue avec la tradition en remontant à la troisième position en terme d'intensité de récolte. Ceci est dû au fait que la zone H1 a subi une diminution de sa récolte. La zone J2 est devancée par J3 (0,70), J1 (0,53); elle est suivie de H1 (0,49) et F4 (0,40).
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Pourcentage des mâles adultes: (55,4) S'est relevé quelque peu par rapport à 1983 (53,5) et continue de s'écarter de l'objectif visé de 50%. Pourcentage des animaux d'un an: (27,9) S'est relevé par rapport à 1983 (20,1) mais demeure à un niveau relativement bas, bien en deça de la moyenne provinciale (36,5). Pourcentage de faons: (22,4) Est à son plus bas niveau depuis 1971; elle n'a donc pas suivi la tendance provinciale qui a enregistré une légère hausse (de 47,9 en 1983 à 52,8 en 1984). L'écart entre les deux indices est en moyenne de 23,3 points depuis 1975; en 1983 il est aussi élevé que 30,4. Présence de lait: (46,8) S'est relevé par rapport à 1982 (41,2) tout comme l'a fait la moyenne provinciale et demeure en deça de celle-ci (54,6). Âge moyen des mâles et des femelles: Mâles (3,3), femelles (4,9). L'âge moyen des mâles est semblable à la moyenne provinciale alors que l'âge moyen des femelles demeure au-dessus de la moyenne provinciale. Sexe ratio des faons: (107) Est semblable à la moyenne provinciale.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	L'inventaire de 1984 nous a révélé une densité de 0,17 ± ,09 orignal par km². La récolte de 785 en 1984 représente donc un taux d'exploitation de 22,6%. Si l'on considère que les faons constituaient seulement 0,12 ± ,05 de la population totale sur pied lors de l'inventaire, ce taux d'exploitation traduirait une surexploitation sévère. L'inventaire de 1984 nous donnait un ratio par 100 femelles de 26 mâle et 16 faons. Ainsi, le faible recrutement peut s'expliquer en partie par un déséquilibre marqué entre le nombre de mâles et de femelles mais surtout par un problème de prédation. Les paramètres de chasse reliés à la productivité appuient cette dernière hypothèse depuis 1975. En 1984 le pourcentage des femelles avec lait, le pourcentage des faons et le pourcentage des animaux d'un an demeurent bien en deça de la moyenne provinciale. Données occasionnelles: Les indices de population que sont les densités observées lors d'inventaires antérieurs démontrent une baisse dans les effectifs. L'augmentation du nombre de jours de chasse pour abattre un orignal confirme cette tendance. La pression de chasse dans la zone J2 est l'une des plus élevée au Québec; en 1984 elle est sur un pied d'égalité avec J3.
RECOMMANDATIONS	- Abaisser la période de chasse de 16 à 9 jours en 1986 et en 1987 dans la zone 12. - Que la zone 12 soit choisie zone pilote pour expérimenter une méthode favorisant l'exploitation accrue des loups. - Qu'un inventaire aérien de la zone 12 soit réalisé en 1986.

RESPONSABLE (AUTEUR) Alain Lachapelle **SERVICE OU DIRECTION** SAEF, région 08

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE J 3
SAISON 8 4
RÉGION 0 8

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	Du 6 octobre au 21 octobre 1984 pour une durée de 16 jours. Récolte: (1080) Après avoir atteint son niveau le plus élevé en 1982, la récolte semble s'être stabilisée. Récolte par 10 km²: (0,70) Depuis 1983, c'est la récolte la plus intensive au Québec. Elle est suivie par J1 (0,53), J2 (0,50), H1 (0,49) et F4 (0,40).
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Pourcentage des mâles adultes: (53,1) S'est abaissé par rapport à 1983 (55,0) pour se rapprocher de l'objectif visé de 50%. Pourcentage des animaux d'un an: (43,9) Après avoir atteint son niveau le plus bas en 1983 (25,0), il s'est relevé au dessus de la moyenne provinciale (36,5). Pourcentage des faons: (59,2) Ce paramètre s'est relevé tout comme l'a fait la moyenne provinciale (52,8) et lui demeure supérieur. Pourcentage de présence de lait: (62,8) Démontre un relèvement important par rapport à 1983 (38,9). Alors qu'il était inférieur à la moyenne provinciale en 1983 il la surpasse en 1984 (54,6). Âge moyen des mâles et des femelles: Mâles (2,7), femelles (4,5). L'âge moyen des mâles est traditionnellement inférieur à la moyenne provinciale et celui des femelles lui est légèrement supérieur. En 1984, l'âge moyen des mâles et des femelles au niveau provincial se situait à 3,3 et 4,1. Sexe ratio des faons: 161 Est supérieur à celui de la moyenne provinciale (110).

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	En 1983 l'inventaire aérien avait révélé une densité hivernale de 0,25 orignal par km². Avec une récolte de 1080, le taux d'exploitation est de 22,0%. Compte tenu que les faons représentaient 23% de la population sur pied lors de l'inventaire, ce taux peut être qualifié d'acceptable. Alors que les paramètres reliés à la productivité laissaient présager une reproduction qualifiée de passable en 1983, ils dénotent une bonne reproduction en 1984. Le niveau d'exploitation se maintient à un niveau très élevé. Le raccourcissement de la période de chasse de 16 à 9 jours pour la zone 13 soulagera quelque peu cette portion du territoire ce qui pourrait avoir pour effet d'y augmenter lentement les effectifs. Données occasionnelles: Les inventaires démontrent une stabilité des populations. L'effort de chasse relativement bas par rapport aux autres zones démontre que l'Abitibi est encore l'endroit où les densités sont parmi les meilleures au Québec. La pression de chasse est élevée mais demeure relativement stable.
RECOMMANDATIONS	- Raccourcir la période de chasse de 16 à 9 jours en 1986.

RESPONSABLE (AUTEUR)	Alain Lachapelle	SERVICE OU DIRECTION	SAEF, région 08

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE K 1

SAISON 8 4

RÉGION 0 8

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	Du 22 septembre au 14 octobre 1984 pour une durée de 23 jours. Récolte: (613) Après avoir atteint un niveau jamais égalé en 1982 (796), la récolte a chuté pour une deuxième année consécutive. Récolte par 10 km²: (0,27) Intensité de récolte inférieure à la moyenne des zones médianes et sud.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Pourcentage des mâles adultes: (55,4) Connaît une baisse pour une cinquième année consécutive et passe même en deça de la moyenne provinciale (57,1). Pourcentage des animaux d'un an: (38,7) S'est relevé par rapport à 1983 (35,9) tout comme l'a fait la moyenne provinciale et lui demeure supérieur (36,5). Pourcentage des faons: (46,4) S'est sensiblement affaissé pour une seconde année consécutive et est maintenant inférieur à la moyenne provinciale (52,8). Pourcentage de présence de lait: (62,3) S'est relevé par rapport à 1983 (55,0) et est supérieur à la moyenne provinciale (54,6). L'âge moyen des mâles et des femelles: Mâles (3,0), femelles (4,0). L'âge moyen des mâles et des femelles demeure relativement stable et se compare à la moyenne provinciale (3,3) et (4,1). Sexe ratio des faons: (106) Se compare à la moyenne provinciale (110)

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	La baisse de la récolte à 613 orignaux peut être due en partie à la réduction de la période de chasse dans la portion sud de la zone K1; en effet, au sud du 49e parallèle la saison est passée de 23 à 16 jours de chasse. L'inventaire de 1980 révélait une densité corrigée de 0,11 orignal par km². La récolte de 1984 représente donc un taux d'exploitation de 19,8%. Compte tenu que les faons représentaient 25% de la population sur pied en 1980, ce niveau d'exploitation devrait permettre une augmentation des effectifs. Cependant, il faut se demander si la prédation ne contrebalancera pas cette expension possible; en effet, même avec un pourcentage de présence de lait indiquant une reproduction très bonne, le pourcentage des faons dans la récolte fut relativement bas et en deça de la moyenne provinciale. Ceci peut s'expliquer par une pression de chasse faible ou encore un prélévement des faons par les prédateurs au cours de la saison estivale. Compte tenu du pourcentage des animaux d'un an et de l'âge moyen des mâles et des femelles qui ressemblent à la moyenne provinciale et dénotent une pression de chasse forte, la seconde hypothèse est plus probable. Données occasionnelles: On ne dispose pas de données d'inventaire récent pour dégager une tendance. Cependant, l'enquête de 1984 révélerait une certaine stabilité des effectifs. La pression de chasse dans cette zone est relativement stable et inférieure aux zones sud et médianes.
RECOMMANDATIONS	- Qu'un inventaire aérien soit effectué dans la zone 16 en 1987 si la zone 12 est couverte en 1986. Si non, inventorier 16 en 1986 compte tenu de la désuiétude de l'inventaire de 1980.

RESPONSABLE (AUTEUR) Alain Lachapelle — SERVICE OU DIRECTION SAEF, région 08

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE K 2
SAISON 8 4
RÉGION 0 4

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	En 1984, la saison de chasse a duré 23 jours, du 22 octobre au 14 novembre. Depuis 1981, aucun changement n'a été apporté à la saison de chasse. La récolte connait une baisse de 13.7% comparativement à la saison précédente. C'est donc la deuxième année consécutive où cette zone enregistre une baisse. La récolte par 10 km² a atteint le même niveau que celui de 1981. La mortalité autre que la chasse a passé de 10 orignaux en 1983 à 6 en 1984.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Pourcentage de mâles adultes (61.3) Baisse négligeable (0.5 point). Cet indice a très peu varié depuis 1980 et il demeure quelques points au-dessus de la moyenne provinciale. Pourcentage d'animaux de 1.5 (35.0) Après avoir subi une chute considérable en 1983 pour atteindre son niveau le plus bas depuis 1980, cet indice connaît un redressement significatif (8.6 points) en 1984. Pourcentage de veaux (49.3) Ce paramètre demeure à un niveau peu élevé si on le compare à ceux des trois premières années de 1980. Cependant, une hausse importante (14.3 points) est observée en 1984 et ce pourcentage se rapproche de celui de la province. Pourcentage de présence de lait (51.5) Une hausse de 13 points est notée mais ce paramètre se situe sans les niveaux atteints en 1980 et 1981. Ages moyens des mâles et des femelles Age moyen des mâles a diminué de façon plus importante que celui des femelles. Il a atteint son plus bas niveau depuis 1980.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	En se référant au répertoire des statistiques de chasse de l'orignal, le taux d'exploitation a été estimé à près de 15% en retenant comme densité pour la zone K_2, 0.11 orignaux /km².
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	Depuis 1981, le niveau d'exploitation semble relativement stable, oscillant autour de 16%. La récolte par 10 km² est légèrement sous la moyenne des zones de même lattitude. Le zonage intégré n'a pratiquement pas influencé les paramètres de l'exploitation, car très peu de modifications ont été apportées à la zone K_2 par ce nouveau zonage. L'indice de recrutement s'est redressé en 1984 et a atteint un niveau que l'on peut qualifierde moyen. Les indices de productivité ont suivi la même tendance mais ont cependant atteints des niveaux plus élevés. La pression de chasse augmente depuis plusieurs années et a doublé depuis 1981. L'effort de chasse quant à lui ne semble pas avoir varié depuis 1981 et se situe bien au-delà de la moyenne provinciale.
RECOMMANDATIONS	- Statu quo quant aux modalités de chasse de 1986 - Qu'un inventaire de suivi soit réalisé à l'hiver 1985-1986.

RESPONSABLE (AUTEUR) JEAN MILETTE **SERVICE OU DIRECTION** S.A.E.F. -04

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE 1.7
SAISON 8.4
RÉGION 1.0

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	En 1980, la période de chasse fut réduite de 30 à 23 jours et depuis ce temps elle est restée la même. La date d'ouverture n'a pas varié significativement depuis 1980. La récolte de cette année ne diffère pas de celle des cinq dernières années ($0.046 \cdot 10km^{-2}$) et ne montre pas de tendances. Cependant, on ignore le nombre d'orignaux prélevés par les autochtones pour fins de subsistance. Selon le rapport du comité sur la récolte des autochtones, 174 orignaux furent prélevés annuellement entre 1975 et 1979 pour fins de subsistance. (Comité de recherche sur la Récolte autochtone de la Baie James et du Nord québécois 1980) Si cette moyenne se maintenait, la récolte totale pour cette année aurait donc été de 279 orignaux, soit $0.122 \cdot 10km^{-2}$.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	En 1984, le pourcentage de mâles adultes dans la récolte a atteint un sommet (72%). Toutefois, ce fort pourcentage de mâles dans la récolte sportive n'a pas d'effet marqué au niveau de la population. Un inventaire aérien réalisé en janvier et en février 1985 n'indiquait pas d'écart significatif ($P > 0.10$) par rapport à la parité théorique (77.6 ± 24.1 ♂:100♀ adultes) (Goudreault et Lizotte 1985). Par ailleurs, le meilleur indice de productivité (% de présence de lait) observé chez les animaux tués à la chasse semble surévaluer la situation réelle. Avec un pourcentage de présence de lait de 81.8%, le nombre de faons par 100♀ adultes aurait dû être plus élevé que 41.4 ± 15.1 ($\alpha = 0.10$). Quant au % d'animaux de 1.5 an (34.8%) dans la récolte, il ne semble pas différent de celui rapporté pour l'ensemble de la province.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	La population d'orignaux après la chasse sportive fut évaluée à 1136 ± 32.4%. Compte tenu d'une récolte par la chasse sportive de 105 orignaux et d'une récolte probable de 174 orignaux par la chasse d'alimentation, le taux d'exploitation serait de 19.4% (Goudreault et Lizotte 1985).
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	Parmi toutes les zones de chasse nordiques, c'est dans la zone 17 que la densité de l'orignal est la plus basse ($0.05 \cdot km^{-2}$). Toutefois, quelle est la tendance de cette population? A la lumière d'inventaires aériens antérieurs (1980-81), la population d'orignaux aurait été évaluée à $0.05 \cdot km^{-2}$. Par ailleurs, d'après les enquêtes sur les pressions de chasse effectuées en 1978, 1981 et 1985 et la relation "effort de chasse-densité" (Crête 1980), la densité de l'orignal pour ces années aurait été évaluée respectivement à 0.107; 0.064 et 0.049 orignal$\cdot km^{-2}$. Selon ces indicateurs, la population d'orignaux aurait baissé au cours des quatre dernières années ou, au mieux, elle se serait maintenue selon les évaluations faites d'après les inventaires aériens malgré que la productivité du troupeau se compare avantageusement avec celle observée dans des zones de chasse plus au sud. Il y a donc lieu de croire que le taux d'exploitation de l'orignal (chasse sportive et d'alimentation) dans cette zone est sous-évalué et, qu'en conséquence, il n'est pas de nature à favoriser une expansion de la population d'orignaux ni même de son maintien.
RECOMMANDATIONS	- Evaluer sur une base routinière la récolte pour fins d'alimentation de la part des autochtones. - Evaluer l'effet de la faible densité des orignaux sur le taux de fécondité (intensifier la cueillette des ovaires et des tractus génitaux durant l'hiver). - Exercer un suivi régulier des tendances de la population d'orignaux par le biais d'inventaires aériens (avion seulement) à intervalle de deux ans dans des parcelles permanentes. - Initier avec les autochtones un programme de gestion des stocks. - Statu quo concernant la réglementation pour la chasse sportive jusqu'à la fin des négociations des niveaux de récolte garantis avec les autochtones.

RESPONSABLE (AUTEUR) Goudreault

SERVICE OU DIRECTION Nouveau-Québec

OUVRAGES CITES

COMITE DE RECHERCHE SUR LA RECOLTE AUTOCHTONE DE LA BAIE JAMES ET DU NORD QUEBECOIS. 1980. Récolte par les Cris de la Baie James 1977-1978 et 1978-1979. Quatrième rapport d'étape (Phase II, années 3 et 4). Recherche pour établir les niveaux actuels de récolte par les autochtones du Nord québécois.

CRETE, M. 1980. Précisions sur la relation "effort de chasse-densité de l'orignal en hiver". Min. Loisir, Chasse et Pêche, Dir. Rech. Faun. Rap. dact. 7pp.

GOUDREAULT, F. et N. LIZOTTE. 1985. Inventaire aérien de l'orignal dans la zone 17 en janvier et février 1985. Min. Loisir, Chasse et Pêche, Dir. rég. Nouveau-Québec Rap. dact. 13pp.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE M
SAISON 8 4
RÉGION 0 9

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	Saison de chasse: Saison de 23 jours, identique depuis quatre ans, débutant le 22 septembre. Nombre d'orignaux tués: (690) Récolte stable par rapport à 1983 (-2%). La récolte par 10 km^2 se situe au même niveau que 1983, soit 0,22.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Pourcentage de mâles adultes: (61,8) Stable depuis trois ans, il se situe à 4,7 points au-dessus de la moyenne provinciale. Indices de productivité: Les indices de productivité sont tous en hausse par rapport à 1983 et au-dessus des moyennes provinciales. Le pourcentage d'animaux de 1,5 an (42,4) est en hausse de 7,3 points sur 1983 et 5,9 points plus élevé que la moyenne provinciale. Le pourcentage de veaux (57,7) se situe à 3,2% de 1983 et 4,9 de la moyenne provinciale. Le pourcentage de présence de lait (55,6) est à 5 points au-dessus de 1983 et 1 point au-dessus de la moyenne provinciale. Age moyen des mâles et des femelles: L'âge moyen des mâles (3,5) a augmenté par rapport à 1983 (+0,3) et se situe légèrement au-dessus (0,2) de la moyenne provinciale. Par contre, l'âge moyen des femelles (3,3) a diminué sensiblement par rapport à la saison 1983 (-1,1) et se situe à 0,8 an sous la moyenne provinciale.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	Les résultats de l'inventaire aérien de la zone M effectué en 1985 ont permis d'établir la densité à 0,9 orignal/10 km^2. Le taux d'exploitation se situerait à 0,19.
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	Le taux d'exploitation moyen de 1984 estimé à 19% suite à l'inventaire aérien de 1985 peut être qualifié d'acceptable en raison du fait que les faons représentaient 22% de la population sur pied à l'inventaire. Les indices de productivité sont tous en hausse par rapport à 1983 et demeurent tous au-dessus de la moyenne provinciale indiquant le dynamisme de la population. La chute marquée dans la moyenne d'âge des femelles par rapport à 1983 se situe quand même au même niveau qu'en 1980 et 1981. Il est difficile d'expliquer cette baisse subite après deux saisons d'augmentation (1982-1983) de l'âge moyen des femelles.
RECOMMANDATIONS	Statu quo en ce qui a trait à la saison de 23 jours.

RESPONSABLE (AUTEUR) Pierre Bertrand **SERVICE OU DIRECTION** SAEF Côte-Nord

CARACTERISTIQUES DE LA ZONE M

SUPERFICIE 31 369 km^2

PARAMETRES DE LA POPULATION D'ORIGNAUX

A	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
Année	Période de chasse	Orignaux tués à la chasse	Récolte par 10 km^2	Mortalité autre que la chasse	Pourcentage de mâles adultes	Pourcentage d'animaux de 1,5 ans	Pourcentage de veaux	Pourcentage de présence de lait	Age moyen des mâles	Age moyen des femelles
1980	20-09 au 12-10 (23)	393	0,12	10	64,4 n = 348	40,5 n = 215	66,7 n = 66	53,0 n = 66	3,3 n = 114	3,5 n = 101
1981	26-09 au 18-10 (23)	545	0,17	22	64,4 n = 466	45,2 n = 374	81,9 n = 94	52,1 n = 94	2,9 n = 238	3,3 n = 134
1982	25-09 au 17-10 (23)	582	0,18	28	59,1 n 496	30,6 n 98	63,2 n 133	61,7 n 133	4,2 n 46	3,7 n 52
1983	24-09 au 16-10 (23)	705	0,22	20	61,0 n 620	35,1 n 168	54,5 n 154	50,6 n 154	3,2 n 66	4,4 n 102 / 68 n 84
1984	22-09 au 14-10 (23)	690	0,22	35	61,8 n 608	42,4 n 125	57,7 n 142	55,6 n 142	3,5 n 42	3,3 n 83 / 55 n 82

Ministere du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction generale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE N

SAISON 8 4

RÉGION 0 2

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	La durée de la saison de chasse est de 23 jours. La saison est passée de 16 jours à 23 jours en 1981. La chasse se déroule dans la dernière semaine de septembre et les deux premières d'octobre. En ce qui touche la récolte, après des augmentations significatives de la récolte depuis 1981, soit + 44% en 1981, + 33% en 1982, et stabilisation de la récolte en 1983, la récolte de la saison 1984 montre une diminution de 11% dans la zone N, soit 611 orignaux par rapport à 691 orignaux en 1983
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Le pourcentage de mâles, stable aux environs de 55% depuis deux ans, est à la hausse à 59,7% et atteint le pourcentage de 81. Ce paramètre à 59,7% est supérieur à la moyenne provinciale (57,1%). Le pourcentage d'animaux de 1,5 ans, légèrement à la baisse à 40,7%, demeure tout de même comparable à 1983. Ce paramètre est supérieur à la moyenne provinciale. En ce qui touche les deux derniers paramètres de productivité le pourcentage de veaux est à son plus bas niveau depuis les cinq dernières années. Le pourcentage de présence de lait est à la hausse après deux années de baisse marquée. Ces paramètres demeurent toutefois supérieurs à la moyenne provinciale.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	Avec une densitée estimée à 0,7 ori./10 km² (inventaire hiver 1983, 0,68 ori./10 km²), le taux d'exploitation de la zone N est évalué à 24%.
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	La récolte, à 611 orignaux, bien que constituant un recul par rapport aux récoltes des années 1982 et 1983, tend à démontrer une stabilisation de la population d'orignaux dans la zone N, suite au grand "boom" des années '80. À l'analyse des paramètres biologiques, la productivité peut être qualifiée de bonne en présentant des indices supérieurs à la moyenne et comparables aux autres zones de chasse du Québec. Malgré la baisse de la récolte subie en 1984, le taux d'exploitation, estimé à 24%, demeure élevé dans la zone N. La zone N fait partie de la zone 18, suite à l'adoption du zonage intégré. Suite à la mise en application de la réglementation de ce zonage, il demeure possible, mais non évident que la zone N ait subi une diminution de la pression de chasse au profit des zones du sud, G et H1. L'augmentation de la pression de chasse dans les zec de la zone N tendrait à démontrer plutôt le contraire, ce qui porte à croire que la pression de chasse se maintient à un niveau élevé dans la zone N. Un taux d'exploitation élevée à 24%, une forte pression de chasse, la présence du loup de plus en plus marquée dans la partie ouest de la zone N font en sorte que, pour équilibrer l'offre et la demande, et maintenir une qualité de chasse comparable aux dernières annnées:
RECOMMANDATIONS	Pour 1985: Statu quo à 23 jours, compte tenu que la réglementation sera révisée pour 1986-88; les paramètres biologiques demeurent bons et ne montrent pas de signes évidents à la baisse. Pour 1986: Reporter la saison d'une semaine et réduire la saison à 16 jours, pour l'ensemble de la zone 18. (Voir commentaires feuille ci-jointe)

RESPONSABLE (AUTEUR) Daniel Jean SERVICE OU DIRECTION SAEF 02

Commentaires

La recommandation émise pour la zone N, cette année, rejoint les recommandations formulées pour cette zone depuis 1981 (annexe 1). Cependant, cette recommandation se doit d'être vue dans un plus grand ensemble maintenant, soit en fonction de la zone 18. L'effet escompté lors de la mise en application du zonage intégré, soit une diminution de la récolte par une meilleure répartition de la pression n'est pas évidente, du moins pour la première année. La diminution de la récolte dans la zone N est compensée par une augmentation sensible dans la zone G. La zone H1, secteur à fort potentiel, malgré une semaine additionnelle de chasse montre une récolte similaire à 1983, ce qui est inattendu. L'exploitation jugée optimale ou très près de l'optimal ces dernières années, se continue et ce malgré le nouveau zonage. La recommandation formulée touche deux volets soit l'amélioration souhaitée pour la zone N depuis quelques années et un ré-équilibrage de ce qui était acquis dans le sud. Il est compréhensible qu'avec un taux d'exploitation de 19% dans la zone M, ce qui est plus qu'acceptable, la situation demeure au statu quo. Cependant, la situation dans l'autre partie de la zone 18 présente une moins belle situation, ce qui mérite une réflexion sérieuse.

ANNEXE 1

En ce qui touche la zone N, la recommandation émise en 1985 rejoint les recommandations déjà formulées depuis 1981, par les gestionnaires de la zone N, pour maintenir une bonne qualité de chasse dans cette zone.

Atelier 1981

- Maintenir l'ouverture de la saison de chasse au début d'octobre. Cette période semble valable pour assurer un taux de reproduction appréciable.
- Maintenir la saison de chasse à un maximum de 16 jours. L'adoption d'un système de saison fixe dans le temps permettrait l'ajout de quelques jours de chasse supplémentaires (18). Une date d'ouverture voisine du 1er octobre serait alors désirable. (Gaétan Hamel, René Lafond, p. 236)

Atelier 1982

- Ramener la saison de chasse à 16 jours afin de diminuer légèrement la récolte.
- Reporter la saison d'une semaine afin de rétablir le rapport des sexes (René Lafond, p. 52)

Atelier 1983

- En 1984-85, adopter une réglementation pour la zone N (ou la zone 9, si zonage intégré), qui ramènera la durée de la saison à deux semaines avec ouverture dans la première semaine d'octobre. (René Lafond, p. 55)

Atelier 1984

- Pour 1984: maintenir le statu quo (zone 18); saison de 23 jours.

...2

- Pour 1985: réduire et reporter la saison de chasse d'une semaine si des indices significatifs de baisse de population sont identifiés suite à la saison 1984.

- Pour 1986: retenir les propositions du plan de gestion de l'orignal, et: - équilibrer l'offre-demande
  - augmenter l'offre (en réduisant et en reportant la saison)

(René Lafond, p. 34)

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE 0 1
SAISON 8 4
RÉGION 0 9

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	Saison de chasse: La saison de chasse a été de 31 jours débutant le 8 septembre. Depuis 1981, la période de chasse n'a subi aucune modification. Récolte: (443) La récolte a diminué de l'ordre de 8% par rapport à 1983 pour la zone 0_1. La récolte par 10 km^2 se situe à un niveau très bas de 0,03.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Pourcentage de mâles adultes: (53,4) Ce paramètre est relativement stable par rapport à 1983 (-0,5) tout en demeurant 1,3% au-dessus de la moyenne provinciale. Indices de productivité: Le pourcentage d'animaux de 1,5 an (40,5) a augmenté de plus de 10 points sur 1983 mais demeure seulement 4 points au-dessus de la moyenne provinciale. Le pourcentage de présence de lait (45,5) est un indice qui est demeuré stable (+0,8) par rapport à 1983 mais plus faible de 9 points que la moyenne provinciale. Par ailleurs, le pourcentage de veaux (33,7) est légèrement plus élevé (+4,2) mais comparable à 1983 où l'on avait assisté à une chute importante de cet indice et se retrouve à plus de 19 points de moins que la moyenne provinciale. Age moyen des mâles (3,6) et des femelles (3,8): On remarque une diminution marquée de l'âge moyen des mâles (-0,5) et des femelles (-0,9) par rapport à 1983. C'est la première année que les moyennes d'âge de cette zone sont comparables aux moyennes provinciales.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	A une densité estimée variant entre 0,5 et 0,7 orignal/10 km^2, on aurait un taux d'exploitation de 3,5% à 5% en 1984.
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	La récolte, quoique légèrement à la baisse par rapport à 1983, semble vouloir se stabiliser entre 400 et 500 bêtes depuis quelques années avec une pression par contre très faible (0,2 j-chasse/km^2). Le % d'animaux de 1,5 an a augmenté sensiblement tandis que le % de présence de lait est stable. Pour une deuxième année de suite, le % de veaux est de 20 points inférieur à la moyenne provinciale. La moyenne d'âge a sensiblement diminué en 1984. L'hiver particulièrement rigoureux pourrait expliquer en partie la baisse ou la stabilité des indices de productivité.
RECOMMANDATIONS	Statu quo

RESPONSABLE (AUTEUR) Pierre Bertrand **SERVICE OU DIRECTION** SAEF Côte-Nord

CARACTERISTIQUES DE LA ZONE O_1

SUPERFICIE

PARAMETRES DE LA POPULATION D'ORIGNAUX

A	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
Année	Période de chasse	Orignaux tués à la chasse	Récolte par 10 km^2	Mortalité autre que la chasse	Pourcentage de mâles adultes	Pourcentage d'animaux de 1,5 ans	Pourcentage de veaux	Pourcentage de présence de lait	Age moyen des mâles	Age moyen des femelles
1980	06-09 au 13-10 (38)	396	N.C.	6	63,2 n = 348	42,0 n = 169	67,1 n = 70	54,3 n = 70	4,1 n = 98	3,3 n = 71
1981	12-09 au 12-10 (31)	462	N.C.	7	65,2 n = 385	39,7 n = 184	113,6 n = 66	68,2 n = 66	3,9 n = 125	3,2 n = 59
1982	11-09 au 11-10 (31)	583	N.C.	6	60,6 n=503	28,3 n=106	50,7 n=148	47,3 n=148	4,6 n=46	5,0 n=60
1983	10-09 au 10-10 (31)	484	N.C.	4	58,9 n 443	30,2 n 162	29,5 n 132	44,7 n 132	4,1 n 68	4,7 n 94 70 n 39
1934	08-09 au 03-10 (31)	443	N.C.	5	58,4 n 409	40,5 n 131	33,7 n 101	45,5 n 101	3,6 n 52	3,8 n 79 74 n 33

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL

ZONE 2.2

SAISON 8.4

RÉGION 1.0

PÉRIODE DE CHASSE ET RÉCOLTE (C à F)	En 1981, la période de chasse fut réduite passant de 38 à 31 jours et elle n'a pas varié depuis. Malgré que la superficie de la zone O_2 fut considérablement réduite, la récolte n'a pas varié significativement si on la compare à la moyenne (67.5 orignaux) des quatre années antérieures. La récolte par unité de surface ($0.002 \cdot km^{-2}$) est la plus faible de toutes les zones chassées.
COMPOSITION DE LA RÉCOLTE (G à L)	Parmi les orignaux adultes abattus par les chasseurs sportifs (1980 à 1984), 72% furent des mâles (n = 290). La récolte de 1984 constitue un sommet à ce chapitre. A en juger par le pourcentage de présence de lait chez les ♀ adultes et du pourcentage de faons dans la récolte, la productivité semble acceptable. D'après un inventaire aérien réalisé dans la région du futur réservoir d'Eastmain en 1980, le nombre de faons par 100 femelles adultes s'élevait à 05 (n = 41) (Nault et Martineau 1983). La mortalité chez les faons ne semble pas très élevée au cours de la première année s'il faut se fier au pourcentage élevé d'animaux de 1.5 an dans la récolte.

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	A partir des données d'inventaires aériens effectués entre 1978 et 1980 sur une superficie d'environ 280 000 km^2 dans la zone 22 (Brassard et Joly 1981). La densité des orignaux, si elle n'a pas changé, serait de 0.021•km^{-2}. Notons toutefois que l'estimation de la population à partir de cet inventaire est imprécise. Compte tenu de la récolte pour fins d'alimentation (NHRC) (750 orignaux) et la récolte sportive (66 orignaux), le taux d'exploitation serait d'environ 12%.
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	L'éloignement de cette zone de chasse par rapport aux grands centres urbains et la faible densité de l'orignal sur ce territoire sont les principaux facteurs responsables du désintéressement relatif de la clientèle de chasseurs sportifs. Par ailleurs, la récolte effectuée par la chasse sportive représente moins de 10 pour cent de la récolte annuelle si le niveau des prises pour fins d'alimentation est resté le même qu'en 1978 et 1979.
RECOMMANDATIONS	Statu quo par rapport à la réglementation de 1984. Evaluer avec plus de précision la productivité du cheptel par une intensification de la récolte des ovaires ou des tractus génitaux en hiver en demandant la collaboration des autochtones.

RESPONSABLE (AUTEUR) Gaudreault

SERVICE OU DIRECTION Nouveau-Québec

OUVRAGES CITES

BRASSARD, J.M. et R. JOLY 1981. Inventaire aérien des ongulés du territoire de la municipalité de la Baie James. Min. Loisir, Chasse et Pêche. Dir. Rech. faun. Rap. dact. 135 pp.

NAULT, R. et R. MARTINEAU 1983. Etude de l'orignal Alces alces de la région du futur réservoir d'Eastmain S.E.B.J. Dir. Env. 34pp.

SECTION II

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE À L'ORIGNAL DANS LES ZECS

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 4

RÉGION 0 1

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: Bas St-Laurent Superficie: 1 027 km^2 Code: 14 B Zone: C	La récolte est demeurée stable en 1984 (40). Par contre, l'effort de chasse (70,4) a augmenté de 20 points pour se situer près de la valeur de la zone C (79). L'augmentation du pourcentage de 1,5 an (70,0) suit la même tendance que la pression de chasse (27,4). La densité estimée et corrigée (1,9 orig./10 km^2) est sans doute un bon reflet des populations de la zone de même que le taux d'exploitation (20,4). Cette zec est située en périphérie de la réserve Rimouski et bénéficie de l'effet de débordement de ce territoire. Recommandation: Statu quo
Zec: Owen Superficie: 615 km^2 Code: 15 A Zone: C	La récolte fluctue annuellement entre 20 et 40 orignaux. L'année 1984 a été marquée par une récolte importante (39). L'effort de chasse (60,9) a fléchi pour se situer près de l'effort de la zone (79). La pression (38,6) a pour sa part augmenté et demeure supérieure à la zone (27,4). Le pourcentage de 1,5 an (52,4) suit la même tendance que la pression de chasse. La densité estimée et corrigée (2,15) s'approche de celle de la zone mais le taux d'exploitation (30,0) demeure élevé. Cette zec est limitrophe au Nouveau-Brunswick et l'effet de bordure est sans doute non négligeable compte tenu du faible taux d'exploitation dans cette province. Recommandation: Statu quo
Zec: Chapais Superficie: 391 km^2 Code: 15 B Zone: C	La récolte varie annuellement entre 20 et 35 orignaux. En 1984, la récolte (22) a chuté de 35 %. L'effort (95,1) et la pression (53,5) de chasse ont aussi fortement augmenté pour se situer à des niveaux très supérieurs à la zone. La densité estimée et corrigée (1,38) s'apparente à celle de la zone mais le taux d'exploitation est anormalement élevé. Ce territoire est limitrophe à l'état du Maine et bénéficie de l'effet de débordement. On peut difficilement parler de surexploitation compte tenu de la superficie du territoire. Recommandation: Statu quo

Zec: Casault Superficie: 836 km^2 Code: 14 A Zone: D	La récolte (37) a passablement diminué en 1984 pour s'approcher de la récolte moyenne des années antérieures. L'effort de chasse (58,7) est demeuré stable et inférieur à celui de la zone D (69). La pression de chasse (26,0) a légèrement diminué pour égaler celle de la zone (24). Le pourcentage de 1,5 an (42,1) est demeuré stable et semblable à celui de la zone D (42,2). La densité estimée et corrigée (2,21) est légèrement supérieure à celle de la zone et le taux d'exploitation (20,0) est similaire à la zone. La zec Casault est en partie accolée aux réserves Matane et Dunière et cette portion de la zec concentre plus de 50 % de la récolte annuelle. Recommandation: Statu quo
Zec: Des Anses Superficie: 164 km^2 Code: 11 A Zone: D	La récolte annuelle varie entre 4 et 10 orignaux. L'année 1984, a été marquée par une augmentation de 50 % (10). La pression (60,6) et l'effort de chasse (99,5) sont anormalement élevés comparativement à la zone. La densité estimée et corrigée (1,30) s'apparente cependant à celle de la zone. Le taux d'exploitation (46,9) demeure très élevé. La faible superficie de ce territoire rend difficile l'interprétation des niveaux d'exploitation élevés. Recommandation: Statu quo
Zec: Baillargeon Superficie: 82 km^2 Code: 11 D Zone: D	En raison de la faible superficie de ce territoire, il nous est impossible d'analyser et d'interpréter les résultats de chasse à l'orignal. Recommandation: Statu quo

RESPONSABLE (AUTEUR) Jean-Marc Parisé, tech. SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F. - 01

RÉSULTATS COMPARATIFS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC DE LA RÉGION 01

Nom des ZEC	Période de chasse (Nombre de jours)			Nombre d'orignaux tués			Prélèvement (orignal / 10 km²)			Pression de chasse (j — ch / 10 km²)			Effort de chasse (j — ch / orignal)			% des orignaux de 1,5 an			Densité estimée(1) (orignal / 10 km²)			Taux d'exploitation		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
ZONE "C"																								
BAS ST-LAURENT (14B;1027 km²)	9	9	9	23	44	40	0,20	0,43	0,39	N.D	21,0	27,4	N.D	49,2	70,4	28	31,6	70,0	-	2,51	1,90	-	17	20,4
OWEN (15A;615 km²)	9	9	9	33	19	39	0,53	0,31	0,44	17,0	27,8	38,6	32,0	90,2	60,9	27,7	41,6	52,9	3,14	1,47	2,15	17	21	30,0
CHAPAIS (15B;391 km²)	9	9	9	33	34	22	0,84	0,87	0,51	34,0	43,8	53,5	40,0	50,4	95,1	20,7	45,5	33,3	2,83	2,47	1,38	29	35	40,7
ZONE "D"																								
CASAULT (14A;836 km²)	9	9	9	29	51	37	0,34	0,61	0,39	32,0	34,6	26,0	93,0	56,8	58,7	19,6	41,6	42,1	1,42	2,27	2,21	24	27	20,0
DES ANSES (11A;164 km²)	9	9	9	4	5	10	0,25	0,30	0,61	N.D.	50,8	60,6	N.D.	166,8	99,5	-	-	33,3	-	0,54	1,30	-	55	46,9
Y-BAILLARGEON (11D;82 km²)	9	9	9	0	1	1	-	0,12	0,12	-	10,1	10,9	-	83,0	89,0	-	-	-	-	1,62	1,49	-	5	8,2

N.B.: % 1 1/2 en 1983 et 1984. Estimation basée sur la récolte totale d'incisives lue par la région (Parisé, 1984).

(1) D'après l'équation densité vs effort (Crête, 1980) avec facteur de correction de 0.73 (Crête, 1984).

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 4

RÉGION 0 2

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: du Lac-de-la-Boiteuse Superficie: 381 km² Code: 21C Zone: 18 (N)	Durée de la chasse: après deux années de réduction à 16 jours, passe à 23 jours en 1984. Récolte: passe de 9 à 13 en 1984. Prélèvement: nettement supérieur à celui de la zone N. Pression: en constante augmentation, a doublé depuis 1982. Effort: l'effort de chasse se maintient aux environs de 100 jours depuis 3 ans (79 dans N). Densité et taux d'exploitation: la densité de la zone N estimée à 0,7 en 1983, la densité par la courbe de l'effort de chasse à 1,1, donne un taux d'exploitation variant entre 33 et 24%. Recommandation:
Zec: Onatchiway Superficie: 1 431 km² Code: 21A Zone: 18 (N)	Durée de la chasse: a toujours suivi la durée de la zone, 23 jours en 1984. Récolte: à la baisse par rapport à 1983, comparable à 1982. Prélèvement: légèrement inférieur à celui de la zone N. Effort: nettement à la hausse, supérieur à 150 jours. Densité et taux d'exploitation: densité de la zone N et densité selon la courbe de l'effort de chasse donne un taux d'exploitation de 23%. Recommandation:
Zec: des Passes Superficie: 1 491 km² Code: 22A Zone: 18 (N)	Durée de la chasse: 23 jours depuis les 3 dernières années. Récolte: à la baisse, baisse constante depuis 1982. Prélèvement: inférieur à la zone N. Pression: à la hausse constante depuis 1982, a presque doublé depuis 1982. Effort: fortement à la hausse depuis 1982, supérieur à 180 jours (79 jours, zone N). Densité et taux d'exploitation: densité de la zone N et densité selon la courbe de l'effort de chasse donne un taux d'exploitation variant entre 23 et 29%. Recommandation:

Zec: de la Rivière-aux-Rats Superficie: 1 781 km² Code: 23A Zone: 18 (N)	Durée de la chasse: après une réduction à 17 jours en 1983, passe à 23 jours en 1984, soit la même durée que la zone. Récolte: sensiblement à la baisse par rapport à 1982 et 1983. Prélèvement: inférieur à la zone N. Pression: stable depuis 3 ans aux environs de 40 jours/10 km². Avec la zec du Lac-Brébeuf, c'est la zec qui présente la plus grosse pression. Effort: a presque doublé depuis 1982, dépasse les 230 jours. L'un des plus gros efforts de toutes les zec de la région. Densité et exploitation: l'inventaire de la zec en 1982 avec 1,14 ori./10 km², la densité de la zone N à 0,7 ori./10 km² la densité par la courbe de l'effort de chasse à 0,5 ori./ 10 km² fixe le taux d'exploitation entre 14%, 21% et 26%. Recommandation:
Zec: Martin-Valin Superficie: 1 274 km² Code: 21B Zone: 18 (M)	Durée de la chasse: après une réduction à 16 jours en 1983, revient à 23 jours en 1984, comme la zone 18. Récolte: légèrement à la baisse. Comparable à 1982. Prélèvement: identique à la zone M. Pression: très légère hausse. Comparable à 1982 et 1983. Effort: en hausse, de 115 jours passe à près de 145 jours/ori. Densité et taux d'exploitation: la densité de la zone M, hiver 1984 à 0,9 ori./10 km² et la densité par la courbe de l'effort de chasse à 0,8 donne un taux d'exploitation variant entre 19 et 21%. Recommandation:
Zec: Chauvin Superficie: 619 km² Code: 21D Zone: 18 (M)	Durée de la chasse: à 23 jours depuis plusieurs années (1979). Récolte: stable à une quinzaine d'orignaux depuis 1982. Prélèvement: semblable à la zone M. Effort: stable à 115 jours par rapport à 1983. Densité et taux d'exploitation: les densités de la zone M, et par la courbe de l'effort à 0,9 donnent un taux d'exploitation de 18%. Recommandation:

RESPONSABLE (AUTEUR) _____ SERVICE OU DIRECTION _____

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 2

RÉGION 0 2

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: de l'Anse-Saint-Jean Superficie: 200 km² Code: 26A Zone: 18 (G)	Durée de la chasse: longtemps à 16 jours, passe à 23 jours (zone 18). Récolte: compte tenu de la faible superficie (200 km²) et du territoire très accidenté, récolte stable (6 à 8 orignaux). Prélèvement: comparable à celui de la zone G. Pression: plus basse pression de chasse des zec de la région, inférieure à la pression de la zone (32 jours). Effort: à 51 jours, inférieur à l'effort moyen pour la zone G à 62 jours/ori. Densité et taux d'exploitation: avec une densité supérieure à 1 ori./10 km², une densité par la courbe de l'effort à 2,3 ori./10 km², le taux d'exploitation se fixe entre 16 et 11%. Recommandation:
Zec: du Lac-Brébeuf Superficie: 434 km² Code: 26B Zone: 18 (G)	Durée de la chasse: même scénario que pour la zec de l'Anse-Saint-Jean et pour les zec de la zone G. Récolte: demeure stable et la plus faible récolte des zec de la zone G. Prélèvement: réellement inférieur à la zone G. Pression: à la hausse de près du double par rapport à 1983, identique à la pression de 1982, subit une pression de près du double de celle de la zone G. Effort: la zec qui présente l'effort de chasse le plus élevé dans la région. Supérieur à 250 jours/ori. Densité et taux d'exploitation: l'effort de chasse très élevé laisse supposer des densités plutôt faibles avec 0,5 ori./10 km² d'après la courbe et 1,55 estimé pour les zec de la zone G, le taux d'exploitation varierait entre 34 et 14% Recommandation:
Zec: Mars-Moulin Superficie: 459 km² Code: 26C Zone: 18 (G)	Durée de la chasse: même scénario pour toutes les zec de la zone G, c'est-à-dire allongement de la saison à 23 jours. Récolte: à la hausse depuis 1982. Prélèvement: très élevé à 0,83 (le plus fort de toute la région). Effort: a largement diminué depuis 1982. Comparable à 1983. Densité et taux d'exploitation: la proximité de la Réserve des Laurentides sert grandement cette zec. Cet apport en orignaux dans la zec Mars-Moulin, crée une situation spéciale qui malgré un taux d'exploitation assez fort pour cette zec, demeure moins problématique et acceptable. Recommandation:

Zec: de La Lièvre	Durée de la chasse: 23 jours, tout comme les zec de la zone G, à 16 jours les années auparavant.
Superficie: 974 km²	Récolte: baisse sensible depuis 1982.
	Prélèvement: nettement inférieur à la zone.
Code: 24A	Pression: dans les plus faibles pressions dans les zec. Stable par rapport à 1983.
	Effort: largement à la hausse par rapport à 1983, comparable à l'effort de 1982. Par rapport aux années 1978 et 1979, l'effort a diminué sensiblement.
Zone: 18 (H1)	Densité et taux d'exploitation: avec une densité supérieure à 1 ori./10 km² et l'effort de chasse s'approchant de celui de la zone H1, le taux d'exploitation est près de 16%.

Recommandation:

En ce qui touche les zec de la zone N, la récolte est à la baisse, à l'exception de la zec du Lac-de-la-Boiteuse. L'effort de chasse de même que la pression de chasse sont à la hausse. C'est la zec de la Rivière-aux-Rats, située à l'ouest dans la zone N qui est la plus affectée. Le taux d'exploitation demeure élevé dans ces zec, tout comme dans la zone N. Comme ces zec se retrouvent dans la zone N, la recommandation envisagée pour cette zone devrait y avoir des effets.

Pour ce qui est des autres zec, celles-ci présentent une situation stable ou à la baisse au niveau de la récolte, principalement la zec de La Lièvre. Mars-Moulin peut être considérée comme un cas typique d'un territoire profitant largement des apports d'une réserve faunique, la Réserve des Laurentides dans ce cas. La pression et l'effort sont en partie stables ou à la hausse dans ces zec qui ont bénéficié d'une semaine de chasse supplémentaire cette année. Même si les taux d'exploitation demeurent tout de même acceptables dans ces zec, le territoire hors zec avoisinant subit des taux d'exploitation élevés. La recommandation envisagée pour la zone N ou 18, c'est-à-dire saison à deux semaines au début d'octobre rééquilibrerait la situation à ce qu'elle était dans les saisons antérieures.

RESPONSABLE (AUTEUR) Daniel Jean

SERVICE OU DIRECTION SAEF 02

RÉSULTATS COMPARATIFS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC DE LA RÉGION

SAGUENAY–LAC ST–JEAN

Nom des ZEC	Période de chasse (Nombre de jours)			Nombre d'orignaux tués			Prélèvement (orignal / 10 km²)			Pression de chasse (j — ch / 10 km²)			Effort de chasse (j — ch / orignal)			% des orignaux de 1,5 an			Densité estimée (orignal / 10 km²)			Taux d'exploitation		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
du Lac-de-la Boiteuse (N) 2. C 381 km²	17	16	23	7	9	13	.18 (.25)	.24 (.25)	.34 (.22)	17.4	25.8	36.1	94.9	109.2	105.8	17 (6)	67 (7)	— (9)	1.14-.6	.68	.68-1.1	14-23	26	33-24
Onatchiway (N) 21 A 1 431 km²	23	23	23	26	38	29	.18 (.25)	.27 (.25)	.20 (.22)	14.8	16.8	31.0	81.4	63.3	153.2	41 (22)	58 (31)	56 (25)	1.14-.6	.68	.68-.6	14-23	28	23
des Passes (N) 22 A 1 491 km²	23	23	23	41	36	30	.27 (.25)	.24 (.25)	.20 (.22)	21.4	29.4	37.3	78.0	121.8	185.4	27 (33)	50 (30)	52 (27)	1.14-.6	.68	.68-.5	19-31	26	23-29
de la Rivière-aux-Rats (N) 23 A 1 781 km²	23	17	23	57	53	32	.32 (.25)	.30 (.25)	.18 (.22)	42.7	40.8	41.7	133.3	137.1	232.0	28 (46)	39 (44)	38 (26)	1.14	1.14	1.14-.68	22	21	14-26 21
Martin-Valin 21 B 1 247 km² (M)	23	16	23	28	32	27	.22 (.18)	.26 (.22)	.22 (.22)	27,8	29.6	31.3	123.6	115.3	144.4	24 (21)	26 (27)	43 (21)	.67	.67	.9-.8	25	28	19-21
Chauvin (M) 21 D 619 km²	23	23	23	15	16	13	.24 (.18)	.26 (.22)	.21 (.22)	20.3	30.1	24.2	83.7	116.4	115.1	17 (12)	14 (14)	45 (11)	.67	.67	.9-.9	27	28	18
de l'Anse-St-Jean (G) 26 A 200 km²	16	16	23	8	8	6	.40 (.30)	.40 (.34)	.30 (.33)	12.3	13.5	15.4	30.8	33.8	51.5	— (6)	14 (7)	— (5)	1.55	1.55	1.55-2.3	21	21	16-11
du Lac-Bœbeuf (G) 26 B 434 km²	16	16	23	15	11	11	.35 (.30)	.25 (.34)	.25 (.38)	66.5	36.0	64.1	192.4	142.0	253.1	23 (13)	30 (10)	45 (11)	1.55	1.55	1.55-.5	18	14	14-34
Mars-Moulin (G) 26 C 459 km²	16	16	23	28	30	38	.61 (.30)	.65 (.34)	.83 (.38)	68.1	31.7	34.4	111.6	48.5	41.5	26 (27)	54 (28)	44 (32)	1.55	1.55	1.55-2.8	28	30	35-23
de La Lièvre (H1) 24 A 974 km²	16	16	23	46	36	26	.47 (.51)	.37 (.52)	.27 (.49)	33.7	18.8	20.3	71.4	50.9	75.9	5	43	54	1.66	1.66	1.4-1.9	22	18	16-12
TOTAL				271	269	225				27,837	25,709	30,847												

Boiteuse 1 376 Onatchiway 4 443 Passes 5 562 Riv.-aux-Rats 7 425 M.-Valin 3 900 Chauvin 1 496 A.St-Jean 309 Bœbeuf 2 784

M.-Moulin 1 578 Lièvre 1 974

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 4

RÉGION 0 3

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: Rivière Blanche Superficie: 729 km² Code: 36 A Zone: 15	La durée de l'activité est identique aux deux années précédentes (9 jours). La récolte accuse une baisse importante par rapport à la saison 1983 (- 39%), alors que la pression de chasse semble diminuée depuis 1982. La récolte par unité de 10 km² est identique à la zone (0,38), tandis que le taux d'exploitation serait de 17%, valeur qui pourrait être sous-estimée. Recommandation: STATU QUO
Zec: Batiscan-Neilson Superficie: 869 km² Code: 36 B Zone: 15	La pré-saison à l'arc a été abandonnée en 1984. La récolte est stable depuis les trois dernières années. La saison est étalée sur 9 jours à l'intérieur de la première quinzaine d'octobre. L'effort nécessaire pour abattre un orignal accuse une baisse de l'ordre de 13%. Le taux d'exploitation continue d'être élevé mais est stable depuis trois ans alors que la récolte est soutenue. Ce territoire génère le tiers de la fréquentation pour la chasse de l'orignal dans les zecs de la région. Recommandation: STATU QUO
Zec: des Martres Superficie: 416 km² Code: 31 C Zone: 18	La saison de chasse a augmenté de 7 jours en plus d'être déphasée de plus de 2 semaines par le début. Cette double modification a résultée en une hausse de 53% dans la récolte, alors que la fréquentation est demeurée stable. L'effort de chasse a diminué de 35% tandis que le taux d'exploitation est maximal à 27%, sommet jamais atteint sur ce territoire. Recommandation: Réduire la saison de 1 semaine par le début

Zec: Lac au Sable **Superficie:** 365 km² **Code:** 31 B **Zone:** 18	La période et la saison de chasse sont identiques à la zec des Martres. On note ici une augmentation de la récolte (+33%) et une pression de chasse qui a quasi triplé depuis la saison 1982, valeur 3 fois supérieure à la zone (32J/C/10 km²). Les modifications aux modalités d'exploitation qui ont permis une chasse de plus longue durée (+ 7 jours) en période du rut seraient à l'origine d'un taux d'exploitation aussi élevé (33%) lequel a doublé depuis 1982. **Recommandation:** Réduire la saison de 1 semaine par le début
Zec: Buteux - Bas-Saguenay **Superficie:** 259 km² **Code:** 31 A **Zone:** 18	Période et durée: Abandon de la chasse à l'arc. Saison régulière idem à Lac au Sable. On note sur ce territoire une augmentation importante de la récolte et une baisse de l'effort de chasse qui a coupé de moitié par rapport à 1983 indiquant une augmentation du nombre d'orignaux disponibles. Toutefois, malgré que la faiblesse de l'échantillon ne nous permet pas de poser un diagnostic définitif sur le niveau d'exploitation, ce territoire suit la même tendance que les zecs de ce secteur et serait au maximum. **Recommandation:** Réduire la saison de 1 semaine par le début
Zec: Jaro **Superficie:** 158 km² **Code:** 35 A **Zone:** 03	La durée de l'activité a été portée à 23 jours avec un déphasage de 5 jours par la fin. C'est la chasse à l'arc qui a bénéficiée de ce prolongement. Cette modalité a permis une récolte de 7 bêtes en 1984, soit le tiers de la récolte, alors que la chasse régulière a permis une récolte de 13 orignaux, pour un total de 20 abats. Globalement, ce territoire indique un prélèvement de 1,3 orignal/10 km² et un taux d'exploitation de 43% imputable à la proximité d'un territoire à fort potentiel qui alimente cette zec année après année. **Recommandation:** STATU QUO

RESPONSABLE (AUTEUR) Clément Fortin **SERVICE OU DIRECTION** SAEF

RÉSULTATS COMPARATIFS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC DE LA RÉGION 03

Nom des ZEC	Période de chasse (Nombre de jours)			Nombre d'orignaux tués			Prélèvement (orignal / 10 km²)			Pression de chasse (j — ch / 10 km²)			Effort de chasse (j — ch / orignal)			% des orignaux de 1,5 an			Densité estimée[2] (orignal / 10 km²)			Taux d'exploitation		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
ZONE 15																								
Riv. Blanche 729 km²	9-17 (9)	8-16 (9)	6-14 (9)	34	44	27	0,47	0,60	0,37	36,7	24,7	21,4	79	41	58	---	---	---	1,7	2,0	1,8	22	23	17
Batiscan-Neilson 869 km²	9-17 (9)	1-7[1] (7) 8-16 (9)	6-14 (9)	38	40	43	0,44	0,46	0,49	65,7	69,6	64,7	150	151	131	---	---	---	1,3	1,3	1,4	27	27	26
des Martres 416 km²	9-24 (16)	8-23 (16)	22-09/ 14-10 (23)	9	15	23	0,22	0,36	0,55	57,4	58,8	58,4	265	163	105,6	---	---	---	0,9	1,2	1,5	20	23	27
Lac-au-Sable 365 km²	2-8 (7) 9-24 (16)	8-23 (16)	22-09/ 14-10 (23)	12	15	20	0,34	0,41	0,55	27,0	42,6	101,8	80	103,6	186	---	---	---	1,7	1,5	1,1	17	21	33
Buteux - Bas-Saguenay 259 km²	2-8 (7) 9-24 (16)	1-7 (7) 8-23 (16)	22-09/ 14-10 (23)	3	4	13	0,11	0,15	0,50	20,3	37,6	55,2	180	243	110	---	---	---	1,2	0,9	1,5	9	15	25
ZONE 3																								
Jaro[3] 158 km²	9-15 (7)	8-14 (7)	6-19 (14)	1	2	7	0,06	0,13	0,44	10,3	---	40,1	164	---	90,6	---	---	---	---	---	---	---	---	---
	16-24 (9)	15-23 (9)	20-28 (9)	16	11	13	1,0	0,44	0,82	106	134,4	145	116	193	176	---	---	---	1,6	1,1	1,1	47	39	43

1 = Chasse à l'arc
2 = Selon les résultats d'inventaires ou selon Crête (1980)
3 = Inclus une propriété privée louée par l'association agréée

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 4

RÉGION 0 4

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: KISKISSINK Superficie: 825 km² Code: 42A Zone: 15	Ce territoire adjacent à la réserve faunique des Laurentides demeure parmi nos meilleurs territoires de chasse de la région. Malgré une diminution de la récolte de 33%, le prélèvement est parmi les plus élevés de nos Z.E.C. Ayant connu des difficultés de contrôle en 1983, les paramètres évalués en 1984 concordent bien avec ceux de 1982. Recommandation: Statu quo
Zec: MENOKEOSAWIN Superficie: 308 km² Code: 42B Zone: 15	La récolte diminue de 26% alors que la pression de chasse est stable. L'effort de chasse s'accroît de 32%. La densité est maintenant évaluée à 1.75. Le taux d'exploitation varie très peu pour les trois dernières années. Le prélèvement est supérieur à la zone 15. Elle figure parmi les meilleures de nos Z.E.C. Recommandation: Statu quo
Zec: BORGIA Superficie: 546 km² Code: 42C Zone: 15	La récolte est identique à celle de 1983. Les différents paramètres ne peuvent être comparés à ceux de 1983, dû à des problèmes de contrôle. La pression de chasse, la densité et le taux d'exploitation sont semblables à ceux de 1982. La densité s'évalue à 1.31 avec l'effort de chasse alors que l'inventaire aérien de janvier 1985 l'évalue à 1.69. C'est aussi une de nos meilleures Z.E.C. Recommandation: Statu quo

Zec: Superficie: Code: Zone:	Recommandation:
Zec: Superficie: Code: Zone:	Recommandation:
Zec: Superficie: Code: Zone:	Recommandation:

RESPONSABLE (AUTEUR) LAURIER GUERETTE

SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F. -04

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 4

RÉGION 0 4

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: JEANNOTTE Superficie: 361 Km² Code: 42D Zone: 14	La récolte augmente de 52% au cours de la dernière saison. Son prélèvement le plus élevé de nos Z.E.C. pour les trois dernières années est trois fois supérieur à celui de la zone 15. La pression de chasse augmente depuis 1982 alors que l'effort se maintien pour les deux dernières années. Le taux d'exploitation augmente de 33%. A noter qu'elle est contigüe aux réserves fauniques des Laurentides et Portneuf. Recommandation: Statu quo
Zec: BESSONNE Superficie: 497 km² Code: 42E Zone: 15	La récolte croissante depuis 1982, augmente de 33% en 1984. La pression de chasse augmente proportionnellement. L'effort de chasse et la densité sont semblables à ceux de l'année antérieure. Le taux d'exploitation hausse de 23% en 1984. Elle est deuxième pour son taux de prélèvement pour la dernière saison de chasse. Recommandation: Statu quo
Zec: LA CROCHE Superficie: 361 km² Code: 42F Zone: 15	La récolte diminue depuis 1982. Elle baisse de 48% en 1984 alors que la pression de chasse baisse de 26%. On note un effort de chasse croissant pour les trois dernières années indiquées au tableau et la densité diminue. Le taux d'exploitation est le plus faible des trois dernières années. Son prélèvement est semblable à celui de la zone 15. Il est le plus faible des Z.E.C. de la région de La Tuque. Un inventaire aérien d'orignaux serait nécessaire. Recommandation: Statu quo

Zec: WESSONNEAU Superficie: 811 km² Code: 42G Zone: 15	La récolte est stable depuis trois ans alors que la pression de chasse augmente de 71% pour 1984. L'effort de chasse augmente entraînant une diminution de la densité. Le taux d'exploitation est moyen. Elle a un prélèvement égal ou supérieur à la zone depuis pour les trois dernières années. Recommandation: Statu quo
Zec: FLAMAND Superficie: 418 km² Code: 42H Zone: 15	La récolte varie beaucoup depuis 1982. Elle baisse de 47% en 1984. La pression de chasse diminue de 38%. L'effort de chasse augmente de 26%. Le prélèvement est dpuis plusieurs années semblable ou inférieur à la zone. Pour la dernière saison, il est inférieur à celui de la zone 15 de 27%. Recommandation: Statu quo
Zec: TAWACHICHE Superficie: Code: Zone:	On observe une diminution de la récolte depuis 1982, dont une baisse de 41% l'automne dernier. La pression de chasse s'est accrue de 50% et l'effort de chasse augmente de 155%. La densité est évaluée 0.01, une baisse de 100% comparée à 1983. Le taux d'exploitation serait de 97%. S'agit-il d'une mauvaise année de chasse. La Z.E.C. serait-elle devenue un mauvais territoire de chasse. La prochaine année pourrait apporter plus de précision. La réalisation d'un inventaire aérien serait nécessaire. Recommandation: Statu quo

RESPONSABLE (AUTEUR) LAURIER GUERETTE SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F. -04

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 4

RÉGION 0 4

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: CHAPEAU DE PAILLE Superficie: 1262 km² Code: 44B Zone: 15	La récolte varie peu depuis 1982. La pression de chasse et l'effort de chasse sont semblables à celles de 1983. La densité 1.46 selon l'effort de chasse est semblable à celle de 1983 mais inférieure à celle trouvée lors de l'inventaire aérien de 1985, évaluée à 2.50. Le taux d'exploitation est moyen. Le prélèvement est supérieur à celui de la zone 15. Recommandation: Statu quo
Zec: FREMONT Superficie: 572 km² Code: 45A Zone: 15	La récolte est croissante depuis 1982 et augmente de 100% en 1984. La pression de chasse hausse de 33%. L'effort de chasse diminue progressivement depuis 1982 et baisse de 31% lors de la dernière saison de chasse. Le taux d'exploitation est à peu près stable et faible. Le prélèvement est inférieur à celui de la zone pour les trois années indiquées au tableau. Recommandation:
Zec: GROS BROCHET Superficie: 1037 km² Code: 45B Zone: 15	La récolte augmente depuis 1982. Pour 1984 elle hausse de 13%. La pression de chasse augmente depuis 3 ans dont une hausse de 30% pour 1984. L'effort de chasse s'est accrue depuis 1982 et conséquemment la densité a diminué d'autant. Le prélèvement est inférieur à celui de la zone pour les trois années indiquées au tableau. Recommandation: Statu quo

RÉSULTATS COMPARATIFS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC DE LA RÉGION

Nom des ZEC	Période de chasse (Nombre de jours)			Nombre d'orignaux tués			Prélèvement (orignal / 10 km²)			Pression de chasse (j – ch / 10 km²)			Effort de chasse (j – ch / orignal)			% des orignaux de 1,5 an			Densité estimée * (orignal / 10 km²)			Taux d'exploitation		
	19 82	19 83	19 84	19 82	19 83	19 84	19 82	1983	1984	1982	1983	1984	19 82	19 83	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	19 82	19 83	19 84
KISKISSINK	16	16	16	54	63	42	0.78	0.76	0.51	20	8	12	26	10	24				3.39	4.17	3.48	19	15	13
MENOKEOSAWIN	16	16	16	10	19	14	0.32	0.61	0.45	29	36	36	90	59	78				1.47	2.20	1.75	18	22	20
BORGIA	16	16	16	36	29	29	0.65	0.53	0.53	52	25	53	79	47	99				1.71	2.57	1.31	27	17	28
JEANNOTTE	16	16	16	37	29	44	1.02	0.80	1.22	32	37	57	31	46	47				3.17	2.60	2.57	24	24	32
BESSONNE	12	16	16	19	33	44	0.38	0.66	0.89	32	46	63	84	70	72				1.59	1.90	1.86	19	26	32
LA CROCHE	16	16	16	25	21	11	0.69	0.58	0.30	31	35	26	44	60	84				2.67	2.17	1.59	21	21	16
CHAPEAU DE PAILLE	16	16	16	59	49	53	0.46	0.38	0.42	14	36	32	31	92	91				3.94	1.43	1.46	10	21	22
FLAMAND	16	16	16	4	17	9	0.09	0.40	0.22	27	32	26	293	79	107				0.01	1.70	1.18	90	19	16
FREMONT	16	16	10	3	7	14	0.05	0.12	0.24	9	9	12	174	74	51				0.49	1.81	2.45	9	6	9
GROS BROCHET	16	16	16	20	24	27	0.19	0.23	0.26	19	26	34	100	113	132				1.28	1.09	0.85	13	17	26
TAWACHICHE	16	16	16	19	17	10	0.59	0.53	0.32	62	63	95	104	118	301				1.23	1.02	0.01	32	34	97
WESSONNEAU	16	16	16	35	35	36	0.43	0.38	0.44	19	21	36	44	55	82				2.68	2.32	1.64	14	14	21

(*) D'après l'équation Densité vs Effort (Crête 1980) avec facteur de correction de 0.73 (Crête 1984).

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 84

RÉGION 05

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: Louise-Gosford Superficie: 159 km^2 Code: 51-A Zone: B_2 (4)	La récolte d'orignaux de cette zec est stable depuis 5 ans. Le prélèvement y est très élevé (+ de 2,0 orignaux/10 km^2). La pression de chasse est forte mais tend à se stabiliser. L'effort de chasse est relativement élevé et stable. La Zec Louise-Gosford bénéficie d'une migration d'orignaux venant de l'État du Maine où la population d'orignaux y est visiblement sous-exploitée. Recommandation: Maintien de la saison de chasse de 9 jours et ouverture d'une saison de chasse à l'arc.
Zec: Superficie: Code: Zone:	Recommandation:
Zec: Superficie: Code: Zone:	Recommandation:

RÉSULTATS COMPARATIFS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC DE LA RÉGION DE L'ESTRIE (05)

Nom des ZEC	Période de chasse (Nombre de jours)			Nombre d'orignaux tués			Prélèvement (orignal / 10 km²)			Pression de chasse (j — ch / 10 km²)			Effort de chasse (j — ch / orignal)			% des orignaux de 1,5 an			Densité estimée (orignal / 10 km²)			Taux d'exploitation		
	19 82	19 83	19 84	19 82	19 83	19 84	19 82	19 83	1984	1982	19 83	19 84	1982	1983	19 84	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
LOUISE-GOSFORD	10/16 au 10/24 (9)	10/15 au 10/23 (9)	10/20 au 10/28 (9)	33	34	35	2,08	2,14	2,20	199	110	116	34	52	53	.44 (9)	43 (14)	46 (12)	3,04	2,44	2,38	41	47	48
ZONE B_2	idem	idem	idem				0,44	0,47	0,33															

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 4

RÉGION 0 6

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: Boullé Superficie: 633 km^2 Code: 66 C Zone: 15	Les résultats de chasse à l'orignal la zec Boullé présentent une certaine stabilité d'année en année dans ses divers paramètres. Aucun orignal de 1,5 ans n'a été récolté. Dans cette zec, il existe une pression de chasse de la part des autochtones. Recommandation: 11 oct. - 26 oct. 1986 Saison à l'arc.
Zec: Collin Superficie: 428 km^2 Code: 66 A Zone: 15	La récolte est stable depuis les deux dernières années. La pression et l'effort de chasse sont élevés. On enregistrerait un taux d'exploitation de 34%. Recommandation: 11 oct. - 26 oct. 1986
Zec: Des Nymphes Superficie: 263 km^2 Code: 66 D Zone: 15	La récolte et le prélèvement sont stables. Les données fournies en ce qui concernent la pression et l'effort de chasse ne peuvent être retenues dans cette analyse puisqu'elles incluent la chasse au petit gibier. Recommandation: 11 oct. - 19 oct. 1986

Zec: Lavigne **Superficie:** 405,5 km^2 **Code:** 66 B **Zone:** 15	La récolte est ascendante bien que les autres paramètres soient relativement stables. Le taux d'exploitation est très élevé depuis les deux dernières années. **Recommandation:** 11 oct. - 26 oct. 1986 Saison à l'arc.
Zec: Maison-de-Pierre **Superficie:** 809 km^2 **Code:** 67 B **Zone:** 15	Le nombre d'orignaux récoltés est élevé en 1984 et représente un prélèvement de 0,8 orignal par 10 km^2 ce qui est supérieur à la densité calculée. Les données de pression et d'effort de chasse sont très imprécises puisqu'elles cumulent celles de la chasse au petit gibier. **Recommandation:** 11 oct. - 24 oct. 1986
Zec: Mazana **Superficie:** 737 km^2 **Code:** 67 C **Zone:** 15	La zec Mazana apparaît être parmi celles qui sont les moins exploitées dans la région de Montréal. Cependant, un fort prélèvement semble être effectué par les autochtones. **Recommandation:** 11 oct, - 26 oct. 1986

RESPONSABLE (AUTEUR) Eloi Mathieu **SERVICE OU DIRECTION** S.A.E.F.

RÉSULTATS COMPARATIFS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC DE LA RÉGION

Nom des ZEC	Période de chasse (Nombre de jours)			Nombre d'orignaux tués			Prélèvement (orignal / 10 km²)			Pression de chasse (j — ch / 10 km²)			Effort de chasse (j — ch / orignal)			% des orignaux de 1,5 an			Densité estimée (orignal / 10 km²)			Taux d'exploitation		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
Boullé	16	16	16	17	13	13	0,27	0,21	0,21	13,2	20,2	15,5	49,1	64,4	75,5	6,3	44,4	0,0	1,84	1,51	1,30	14,7	17,0	15,0
Collin	16	16	16	51	29	28	1,19	0,68	0,65	39,2	51,8	74,0	32,9	76,0	113,1	—	—	—	2,26	1,29	0,80	52,6	52,7	34,0
Des Nymphes	9	9	9	22	27	20	0,75	0,92	0,76	70,2	87,1	212,3[1]	93,1	95,1	279,2[1]	0,0	33,3	16,6	1,04	1,01	0,10	73,3	90,0	?
Lavigne	5	9	9	39	40	50	0,96	0,99	1,23	36,2	76,8	68,6	37,6	77,8	55,7	15,6	25,0	14,2	2,13	1,27	1,60	45,3	78,4	77,0
Maison-dePierre	14	14	14	57	44	63	0,72	0,55	0,78	9,5	121,8	98,9[1]	13,3	220,4	137,8[1]	14,0	56,4	15,7	2,92	0,97	0,50	24,6	57,7	?
Mazana	16	14	16	16	18	18	0,22	0,42	0,24	12,9	26,9	28,1[1]	59,3	64,3	115,3[1]	20,0	31,3	17,6	1,61	1,59	0,70	13,6	26,5	35,3

[1] Les jours de chasse aux petits gibiers sont inclus.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 4

RÉGION 0 7

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: Bras-Coupé-Désert Superficie: 1 188 km^2 Code: 74 A Zone: 10 (F-4)	- récolte comparable à 1983 - pression de chasse semblable à 1983 - légère hausse de l'effort moyen pour abattre un Orginal - densité après la chasse se maintient à 2,0 Orignaux/10 km^2 - taux d'exploitation constant à 19% Recommandation: statu quo
Zec: Pontiac Superficie: 1 205 km^2 Code: 74 B Zone: 10 (F-4)	- une journée de plus à la saison (8 jours en 1983, 9 jours en 1984) - récolte presque identique à 1983 - pression de chasse semblable à 1983 - légère hausse de l'effort moyen pour abattre un Orignal - grande baisse de la densité après la chasse (3,2 en 1982 à 2,10 en 1984) - forte augmentation du taux d'exploitation de 1982 (20%) à 1984 (26,5%) Recommandation: 1) augmenter le nombre de coupons de transport/orignal abattu 2) inventaire aérien
Zec: Rapides-des-Joachims Superficie: 938 km^2 Code: 76 B Zone: 10 (J 1)	La récolte a diminué de 43% passant de 44 à 25 Orignaux Le nombre de chasseurs a diminué de 36% La pression de chasse a diminué de 45% L'effort moyen est demeuré sensiblement le même, soit une baisse de 5% Le taux d'exploitation est de 14% seulement Recommandation: statu quo: malgré une faible récolte, l'effort consacré à abattre un Orignal est de beaucoup inférieur à la moyenne, tandis que le taux d'exploitation est bas

Zec: Saint-Patrice **Superficie:** 1 354 km^2 **Code:** 76 A **Zone:** 10 (F-4)	La récolte est sensiblement la même, 3 orignaux de moins que l'an dernier Le nombre de chasseurs a augmenté de 11% La pression de chasse et l'effort moyen ont augmenté de 23 et 29% Taux de prélèvement est de 22% **Recommandation:** A surveiller en 1985
Zec: Capitachouane **Superficie:** 801 km2 **Code:** 73 C **Zone:** 14 (H-2)	La chasse a permis de récolter le même nombre d'Orignaux que l'an dernier Le nombre de chasseurs a diminué de 20% La pression de chasse et l'effort moyen ont tous deux diminué de 15%. Le taux de prélèvement est de 21% Il y a une différence de 5 Orignaux entre les résultats des feuillets et de la fiche du G.G. **Recommandation:** Leur demander de faire l'enregistrement
Zec: Festubert **Superficie:** 1 010 km^2 **Code:** 73 B **Zone:** 14 (H-2)	La chasse a permis de récolter 4 Orignaux de plus que l'an dernier. Le nombre de chasseurs a augmenté de 32% La pression de chasse a augmenté de 37% et l'effort moyen de 20% Le taux de prélèvement est de 17% L'effort de chasse est très bon comparativement à la zone **Recommandation:** statu quo

RESPONSABLE (AUTEUR) _____ **SERVICE OU DIRECTION** _____

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 4

RÉGION 0 7

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: Petawaga Superficie: 1 186 km^2 Code: 73 A Zone: 11 (F-3	Récolte diminuée de 64 à 61 Nombre chasseurs également de 787 à 747 Taux de prélèvement diminué de 20 à 18% Succès stable de 8,1 à 8,2%, pression diminuée de 32,7 à 27,8 et effort moyen de 32,7 à 27,8 Exploitation exemplaire Recommandation: statu quo pour 1985-1986
Zec: Lesueur Superficie: 782 km^2 Code: 71 C Zone: 15 (H-1)	Récolte augmentée de 32 à 43. Succès aussi de 6,0% à 8,7% Nombre de chasseurs diminué de 532 à 497 Effort moyen également de 84 à 51,3. Pression aussi de 34 à à 28. Taux de prélèvement diminué de 20% à 19% Bonne exploitation. Zec se plaint que pourvoyeur "7 Patriotes" a une saison devancée d'une semaine par rapport à la zec. Recommandation: statu quo pour 1985-1986
Zec: Mitchinamécus Superficie: 872 km^2 Code: 71 B Zone: 15 (H-1)	Récolte légèrement augmentée de 42 à 43 Nombre de chasseurs augmenté de 681 à 857. Effort moyen et pression également de 78,1 à 93,8 et 38 à 46,3. Taux de prélèvement augmenté de 22 à 27%. Succès de chasse diminué de 6,2% à 5%. Taux de prélèvement, effort et pression augmentés depuis 1982 Densité diminue d'année en année. Recommandation: 3 coupons/Orignal pour 1985-1986

Zec: Normandie Superficie: 961 km^2 Code: 71 A Zone: 15 (H-1)	Baisse dans la récolte (de 38 à 35), du succès de chasse (7 à 6%) Augmentation du nombre de chasseurs (539 à 630), de l'effort moyen (83 à 103,7), de la pression (33 à 37,8) et du taux de prélèvement (20 à 23%) Taux de prélèvement, effort moyen et pression augmentent depuis 1972. Densité diminue d'année en année Recommandation: 3 coupons/Orignal pour 1985-1986
Zec: Superficie: Code: Zone:	Recommandation:
Zec: Superficie: Code: Zone:	Recommandation:

RESPONSABLE (AUTEUR) _____ SERVICE OU DIRECTION _____

RÉSULTATS COMPARATIFS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC DE LA RÉGION 07 (OUTAOUAIS)

Nom des ZEC	Période de chasse (Nombre de jours)			Nombre d'orignaux tués			Prélèvement (orignal / 10 km²)			Pression de chasse (j — ch / 10 km²)			Effort de chasse (j — ch / orignal)			% des orignaux de 1,5 an			Densité estimée (orignal / 10 km²) après la chasse			Taux d'exploitation		
	19 82	1983	19 84	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	19	19	19	1982	1983	1984	1982	1983	1984
Petawaga (F-3)	9	9	9	86	64	61	0,73	0,54	0,51	25	33	27,8	44	61	54				2,7	2,2	2,4	18	20	18%
Bras-Coupé-Désert (F-4)	8	8	8	65	60	57	0,55	0,51	0,48	26	31	31,9	47	61	66,4				2,6	2,2	2,00	17	19	19,3
St-Patrice (F-4)	9	9	9	87	63	60	0,70	0,47	0,44	32	31	38	47	66	86				2,6	2,0	1,6	21	19	22
Pontiac (F-4)	8	8	9	96	89	91	0,80	0,74	0,76	27	42	46,4	34	56	61				3,2	2,7	2,10	20	22	26,5
Lesueur (H-1)	16	16	16	35	32	43	0,45	0,41	0,55	31	34	28	70	84	51,3				1,9	1,6	2,4	18	20	19%
Mitchinamécus (H-1)	16	16	16	46	42	43	0,53	0,48	0,46	33	38	46,3	62	78	93,8				2,1	1,7	1,4	20	22	27%
Normandie (H-1)	16	16	16	36	38	35	0,37	0,40	0,40	18	33	37,8	49	83	103,7				2,5	1,6	1,2	13	20	23%
Capitachouane (H-2)	23	23	23	31	29	29	0,39	0,36	0,36	32	42	36	83	117	99				1,6	1,0	1,3	19	26	21
Festubert (H-2)	23	23	23	19	31	35	0,19	0,31	0,35	24	20	27	128	64	77				0,9	2,1 (1,9)[a]	1,7	17	14 (15)[a]	17
Rapides-des-Joachims (J-1)[b]	9	9	9	41	44	25	0,44	0,47	0,27	26	30	17	59	65	62				2,2	2,0	2,1 (1,58)	17	19	11 (14)

a nombre estimé d'après les résultats de l'inventaire de 45% de la zec en avion en 1984
b " " " " " " " de 45% " " " " " en 1985

RÉSULTATS COMPARATIFS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC DE LA RÉGION

Nom des ZEC	Période de chasse (Nombre de jours)			Nombre d'orignaux tués			Prélèvement (orignal / 10 km²)			Pression de chasse (j — ch / 10 km²)			Effort de chasse (j — ch / orignal)			% des orignaux de 1,5 an			Densité estimée [2] (orignal / 10 km²)			Taux d'exploitation		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
Restigo (738 km²)	09-10 au 24-10 (16j)	08-10 au 16-10 (9j.)	06-10 au 14-10 (9j.)	48	28	24	[1]0,65 (0,65)	[1]0,38 (0,50)	[1]0,33 (0,45)	36,1	32,0	28,7	55,5	84,4	88,2				2,30	1,59	1,51	22,0	19,3	17,9
Maganasipi (1012 km²)	09-10 au 21-10 (13j)	08-10 au 16-10 (9j.)	06-10 au 14-10 (9j.)	49	45	36	[1]0,48 (0,65)	[1]0,44 (0,50)	[1]0,36 (0,45)	22,5	22,5	20,2	46,5	50,7	56,9				2,59	2,46	2,27	15,6	15,1	13,7
Dumoine (1502 km²)	09-10 au 17-10 (9j.)	08-10 au 16-10 (9j.)	06-10 au 14-10 (9j.)	73	66	85	[1]0,49 (0,65)	[1]0,44 (0,50)	[1]0,57 (0,45)	21,5	29,7	26,8	43,9	67,9	47,3				2,69	1,97	2,57	15,4	18,3	18,1

1 = Prélèvement au niveau de la zone, 2 = D'après Crête (1980, 1983).

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC

SAISON 8 4

RÉGION 0 9

	ANALYSE ET INTERPRÉTATION
Zec: Nordique Superficie: 422 km^2 Code: 33 D Zone: 18	La récolte a triplé par rapport à 1983. Par contre, la pression de chasse est stable depuis quatre saisons. L'effort a donc diminué de façon marquée cette année pour une raison inconnue en ce moment. Recommandation: Statu quo
Zec: Iberville Superficie: 438 km^2 Code: 95 B Zone: 18	La récolte est très stable depuis quatre ans mais avec la pression et l'effort ayant augmenté d'environ 40% en 1984. La pression étant la plus forte des zecs de la région. Le taux d'exploitation serait de l'ordre de 40%, ce qui nous semble particulièrement élevé pour la région. Il faudra suivre de très près l'évolution de l'effort de chasse dans cette zec. Recommandation: Statu quo pour l'instant
Zec: Forestville Superficie: 1 308 km^2 Code: 95 A Zone: 18	La récolte a augmenté de 34% sur 1983 et de 11% sur 1982 se traduisant par une année record. La pression de chasse s'est accrue de 24%, un sommet encore ici. L'effort de chasse est par contre plus faible de 9% par rapport à 1983 mais demeure presque le double des saisons 1981 et 1982. Le taux d'exploitation estimé serait de l'ordre de 25%. Il faudra suivre attentivement les résultats de la saison 1985 avant d'avancer une interprétation plus claire de la situation. Recommandation: Statu quo pour l'instant

Zec: Labrieville **Superficie:** 427 km^2 **Code:** 93 C **Zone:** 18	La récolte est caractérisée par la stabilité depuis trois saisons. La pression et l'effort ont diminué de l'ordre de 20% par rapport à 1983. Le taux d'exploitation estimé serait de l'ordre de 10%. D'une situation de stabilité au cours des deux saisons précédentes, nous nous retrouvons avec une amélioration du succès cette année. **Recommandation:** Statu quo
Zec: Varin **Superficie:** 488 km^2 **Code:** 94 A **Zone:** 18	La récolte (6) est identique à l'an dernier. Par contre, comme par les années passées, la collaboration des responsables de cette zec est nulle pour ce qui est de la récolte des données de fréquentation. Il nous est donc impossible d'évaluer la pression et l'effort de chasse encore cette année et d'interpréter quelque résultat que ce soit. **Recommandation:** Insister sur la récolte des données de fréquentation
Zec: Matimek **Superficie:** 1 773 km^2 **Code:** 95 A **Zone:** 19	La récolte a diminué de 43% par rapport à 1983. La pression (11 j-chasse/10 km^2) est la plus faible des zecs de la région tandis que l'effort de chasse est de loin la plus élevée (168 j-chasse/orignal). Le taux d'exploitation estimé serait de l'ordre de 11% seulement. **Recommandation:** Statu quo

RESPONSABLE (AUTEUR) Pierre Bertrand **SERVICE OU DIRECTION** SAEF Côte-Nord

RÉSULTATS COMPARATIFS DE LA CHASSE DE L'ORIGNAL DANS LES ZEC DE LA RÉGION

Nom des ZEC	Période de chasse (Nombre de jours)			Nombre d'orignaux tués			Prélèvement (orignal / 10 km²)			Pression de chasse (j — ch / 10 km²)			Effort de chasse (j — ch / orignal)			% des orignaux de 1,5 an			Densité estimée[1] (orignal / 10 km²)			Taux d'exploitation		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
Nordique 95 D (422 km²)	23	23	23	12	7	21	0,32	0,19	0,50	20,5	19	19	64	112	38	100,0 n: 2	0 n: 3	- n: 0	2,0	1,1	2,9	16	15	17
Iberville 95 B (438 km²)	23	23	23	20	22	21	0,46	0,50	0,48	29,8	36	49	65	72	102	50,0 n: 2	0 n: 7	0 n: 2	2,0	1,9	1,2	23	26	40
Forestville 95 A (1 308 km²)	23	23	23	35	29	39	0,27	0,22	0,30	17,4	25	31	65	114	104	22,2 n: 9	62,5 n: 8	80 n: 5	2,0	1,1 0,89[2]	1,2	14	20 25[2]	25
Labrieville 95 C (427 km²)	23	23	23	5	5	5	0,12	0,12	0,12	16	15	12	137	128	106	- n: 0	100,0 n: 1	- n: 0	0,8	0,9	1,2	15	13	10
Varin 94 A (488 km²)	23	23	23	9	6	6	0,18	0,12	0,12	-	-	-	-	-	-	- n: 0	66,7 n: 3	- n: 0	-	-	-	-	-	-
Matimek 93 A (1 773 km²)	31	31	31	18	21	12	0,10	0,12	0,07	6	-	11	59	-	168	13,3 n: 5	50,0 n: 12	50 n: 4	2,2	-	0,6	5	-	11
Total (4 856 km²)	-	-	-	99	90	104	0,21	0,19	0,21	14	24	22	62	100	97	25,0 n: 28	41,2 n: 34	54,5 n: 11	2,2	1,3	1,3	9	15	16

1. D'après la méthode de Michel Crête (1980) modifiée par Crête (comm. pers.) + 0,73
2. Inventaire aérien 1983

SECTION III

CHASSE CONTRÔLÉE DANS LES RÉSERVES

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES DU QUÉBEC

Réserve: Matane
Zone: D
Code:

	19.80	19.81	19.82	19.83	19.84
Date de chasse	20 - 09	19 - 09	18 - 09	17 - 09	15 - 09
Durée du séjour	28	28	28	28	28
Taille des groupes					
A Sans guide	54	69	71	61	71
B Avec guide	16	11	6	16	6
Nombre d'orignaux abattus (n)	57	62	60	64	70
Nombre de mâles adultes (n)	18	22	22	23	30
Pourcentage (%)	56,3	52,4	55	54,8	62,5
Nombre de femelles adultes (n)	14	20	18	19	18
Nombre de 1.5 an (n)	25	16	18	20	18
Pourcentage (%)	43,8	27,6	31	32,3	27,3
Nombre de faons (n)	0	4	2	2	4
Pourcentage (%)	0	20	11,1	10,5	22,2
Nombre de femelles avec lait (n)	11	15	15	11	16
Pourcentage (%)	78,6	75,0	83,3	57,9	88,9
Age moyen des mâles	2,9	3,3	4,2	3,8	3,5
Age moyen des femelles	4,3	4,6	4,9	4,1	4,3
Superficie chassée	1 150	1 150	980	980	980
Récolte / 10 km²	0,49	0,54	0,61	0,65	0,71
Nombre de jours de chasse	28	28	28	28	28
Effort de chasse	7,21	6,33	8,24	7,81	6,04
Pression de chasse	411	393	495	500	423
Succès (%)	81,4	88,6	77,9	83,1	90,9
Nombre de Loups abattus	-	-	-	-	-
Coyotes abattus	-	-	-	-	-
Ours abattus	-	-	-	-	-

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES

RÉSERVE DE CHIBOUGAMAU

La chasse contrôlée dans la réserve Chibougamau a été instaurée en 1978. La réserve de Chibougamau couvrait une superficie de 11 025 km² jusqu'en mars 1985. Des modifications de limites ramènent la superficie de la désormais réserve Ashuapmushuan à 4 487 km².

De ses 11 025 km² antérieurs, seulement 1 000 km² sont utilisés pour la chasse contrôlée. On y retrouve 31 zones de chasse utilisées en alternance et même non utilisées dans le cas de certaines, celles-ci ayant subi des coupes forestières intensives, et pour le moment, présentant très peu d'intérêt et de potentiel pour les chasseurs. En 1984, 28 zones ont été chassées, à au moins une reprise. Les zones de chasse ne sont pas affectées par les nouvelles limites de la réserve Ashuapmushuan.

Au total, 60 groupes de chasseurs, en 3 vagues de 20 groupes sont acceptés pour un séjour d'une durée de 6 jours. La chasse se déroule de la mi-septembre à la 1ère semaine d'octobre. Le succès de chasse moyen des quatre dernières années est de 36%. La récolte se maintient aux environs de 22 orignaux. Le faible nombre d'orignaux récoltés permet difficilement une interprétation des données biologiques. Le contingentement limite la pression de chasse à 10 jrs/10 km². La pression est de deux à trois fois plus élevée sur le territoire avoisinant. L'effort de chasse de 44 jours en 1984 est nettement inférieur à l'effort estimé pour la zone K2, qui est de 140 jours.

...2

Pour terminer, la réserve Ashuapmushuan est fréquentée par les Indiens de Pointe-Bleue, qui y passent une bonne partie de l'année. Le prélèvement autochtone pourrait être plus élevé qu'il n'y paraît en réalité sur la fiche du gros gibier.

Un survol du secteur sud de la réserve par les agents en mars 1985 leur a permis de dénombrer près de 80 orignaux.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES DU QUÉBEC

Réserve: Chibougamau 11,025 km² (Ashuapmushuan 4 487 km²)
Zone: 18
Code: 24Z

	1984	1983	1982	1981	1980
Date de chasse	15/09 au 05/10	17/09 au 07/10	18/09 au 08/10	19/09 au 06/10	13/09 au 30/09
Durée du séjour	6 jrs	6 jrs	6 jrs	5 jrs	5 jrs
Taille des groupes A Sans guide B Avec guide	60 groupes 3 pers.	60 groupes 3 pers.	60 groupes 3 pers.	60 groupes 3 pers.	60 groupes 3 pers.
Nombre d'orignaux abattus (n)	21	18	22	25	10
Nombre de mâles adultes (n)	11	11	15	15	4
Pourcentage (%)	55%	61%	71%	63%	50%
Nombre de femelles adultes (n)	9	7	6	9	4
Nombre de 1.5 an (n)	8	5	8	--	4
Pourcentage (%)	40%	28%	40%	--	50%
Nombre de faons (n)	1	0	1	1	2
Pourcentage (%)	5%	0	5%	4%	20%
Nombre de femelles avec lait (n)	3	5	2	5	1
Pourcentage (%)	50%	100%	67%	56%	100%
Age moyen des mâles	3.9	3.8	3.8	--	5.8
Age moyen des femelles	3.7	5.5	2.8	--	2.5
Superficie chassée	918 km²	1007 km²	847 km²	897 km²	943 km²
Récolte / 10 km²	.23	.18	.26	.28	.11
Nombre de jours de chasse	921 jrs	970 jrs	846 jrs	858 jrs	934 jrs
Effort de chasse	44 jrs	54 jrs	38 jrs	34 jrs	93 jrs
Pression de chasse	10.0 jrs	9.6 jrs	10.0 jrs	9.6 jrs	9.9 jrs
Succès (%)	35%	30%	37%	42%	17%
Nombre de Loups abattus	0	0	0	0	0
Coyotes abattus	0	0	0	0	0
Ours abattus	1	3	2	1	1

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES DU QUÉBEC

Réserve: LAURENTIDES
Zone: 15
Code: 32 Z

	19.80	19.81	19.82	1983	19.84
Date de chasse	13-09 / 17-10	18-09 / 17-10	17-09 / 16-10	16-09 / 15-10	14-09 / 13-10
Durée du séjour	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours
Taille des groupes					
A Sans guide	3	3	3	3 ou 4	3 ou 4
B Avec guide	-	-	-	-	-
Nombre d'orignaux abattus (n)	146	131	144	148	133
Nombre de mâles adultes (n)	53	68	94	80	83
Pourcentage (%)	59	55	74	62	75
Nombre de femelles adultes (n)	36	56	33	41	28
Nombre de 1.5 an (n)	47	40	32	40	32
Pourcentage (%)	34	32	24	28	25
Nombre de faons (n)	9	6	8	5	7
Pourcentage (%)	25	11	24	12	25
Nombre de femelles avec lait (n)	27	22	23	20	18
Pourcentage (%)	75	71	70	49	64
Age moyen des mâles	5,4	3,6	3,9	4,9	4,4
Age moyen des femelles	4,1	3,5	4,4	4,4	3,6
Superficie chassée	3538 km²	3369 km²	3703 km²	3643 km²	3730 km²
Récolte / 10 km²	0,41	0,39	0,39	0,41	0,36
Nombre de jours de chasse	1941,8	2253,2	2246,4	2442,0	2421,5
Effort de chasse	13,3	17,2	15,6	16,5	18,2
Pression de chasse	5,5	6,7	6,1	6,7	6,5
Succès (%)	60	52	56	59	52
Nombre de Loups abattus	3	0	3	1	0
Coyotes abattus	0	0	0	0	0
Ours abattus	7	0	1	6	7

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES DU QUÉBEC

Réserve: PORTNEUF
Zone: 15
Code: 36 Y

	1980	1981	1982	1983	1984
Date de chasse	16-09 / 10-10	15-09 / 9-10	14-09 / 8-10	13-09 / 7-10	18-09 / 12-10
Durée du séjour	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours	4 jours
Taille des groupes					
A Sans guide	3	3	3	3	3
B Avec guide	-	-	-	-	-
Nombre d'orignaux abattus (n)	25	29	35	35	28
Nombre de mâles adultes (n)	11	18	20	24	12
Pourcentage (%)	48	67	69	69	43
Nombre de femelles adultes (n)	12	9	9	11	8
Nombre de 1.5 an (n)	4	10	14	8	7
Pourcentage (%)	17	37	48	23	25
Nombre de faons (n)	2	2	6	0	0
Pourcentage (%)	20	22	75	0	0
Nombre de femelles avec lait (n)	7	4	7	7	4
Pourcentage (%)	70	44	88	70	50
Age moyen des mâles	2,6	3,4	2,5	3,5	3,5
Age moyen des femelles	5,3	4,1	6,7	3,5	7,4
Superficie chassée	774 km²	774 km²	774 km²	774 km²	774 km²
Récolte / 10 km²	0,32	0,37	0,45	0,45	0,36
Nombre de jours de chasse	900	969	930	921	784
Effort de chasse	36,0	33,4	26,5	26,3	28,0
Pression de chasse	11,6	12,5	12,0	11,9	10,2
Succès (%)	28	31	37	37	30
Nombre de Loups abattus	1	0	1	0	1
Coyotes abattus	0	0	0	0	0
Ours abattus	0	1	0	4	0

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES DU QUÉBEC

Réserve: Saint-Maurice
Zone: 04
Code: 44Y

( ) Orignaux tués accidentellement, non considérés dans les analyses des résultats

	1980	1981	1982	1983	1984
Date de chasse	20-09 au 09-10	19-09 au 08-10	19-09 au 08-10	17-09 au 06-10	15-09 au 04-10
Durée du séjour	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours	5 jours
Taille des groupes A Sans guide B Avec guide	3 chasseurs	3 chasseurs	3 chasseurs	3 chasseurs	3 chasseurs
Nombre d'orignaux abattus (n)	20(1)	20	16	27	24
Nombre de mâles adultes (n)	12	10	9	15	14
Pourcentage (%)	63,2	50,0	60,0	55,6	60,9
Nombre de femelles adultes (n)	7(1)	10	6	12	9
Nombre de 1.5 an (n)	1	3	1	nd	nd
Pourcentage (%)	8	21	8	nd	nd
Nombre de faons (n)	1	0(1)	1	0	1
Pourcentage (%)	5	0	6,3	0	4,2
Nombre de femelles avec lait (n)	2	7	2	5	3
Pourcentage (%)	33	70	33	42	33
Age moyen des mâles	5,2	2,8	5,2	nd	nd
Age moyen des femelles	6,3	5,8	5,7	nd	nd
Superficie chassée	786	786	786	786	786
Récolte / 10 km²	0,25	0,25	0,20	0,34	0,31
Nombre de jours de chasse	750	746	768	686	747
Effort de chasse	37,5	37,3	48,0	25,4	31,1
Pression de chasse	9,54	9,48	9,77	8,71	9,50
Succès (%)	33,3	33,3	27,1	45,0	38,1
Nombre de Loups abattus	0	0	0	0	0
Coyotes abattus	0	0	0	0	0
Ours abattus	1	6	2	2	3

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES DU QUÉBEC

Réserve: Mastigouche
Zone: 04
Code: 44Z

( ) Orignaux tués accidentellement, non considérés dans les analyses des résultats

	1980	1981	1982	1983	1984
Date de chasse	04-10 au 24-10	03-10 au 23-10	02-10 au 22-10	01-10 au 21-10	29-09 au 19-10
Durée du séjour	6 jours	6 jours	6 jours	6 jours	6 jours
Taille des groupes A Sans guide B Avec guide	3 chasseurs	3 chasseurs	3 chasseurs	3 chasseurs	3 chasseurs
Nombre d'orignaux abattus (n)	58	62(2)	78(1)	64(2)	75(4)
Nombre de mâles adultes (n)	33	36	37	33	39
Pourcentage (%)	57,8	62,1	49,3	55,9	54,2
Nombre de femelles adultes (n)	24	22	38	26	33
Nombre de 1.5 an (n)	12	7	19	5	16
Pourcentage (%)	23	14	32,2	10	27,6
Nombre de faons (n)	1	4	3	5	3
Pourcentage (%)	1,7	6,5	3,9	7,8	4,0
Nombre de femelles avec lait (n)	9	11	11	10	13
Pourcentage (%)	50	55	31	40	42
Age moyen des mâles	4,7	5,2	5,0	4,9	4,4
Age moyen des femelles	4,8	5,7	5,9	6,8	5,0
Superficie chassée	1617	1617	1617	1617	1617
Récolte / 10 km²	0,36	0,38	0,48	0,40	0,46
Nombre de jours de chasse	2324	2926	2870	3027	2547
Effort de chasse	40,06	47,20	36,80	47,30	33,96
Pression de chasse	14,37	18,10	17,75	18,72	15,75
Succès (%)	40,3	34,0	43,3	35,6	41,70
Nombre de Loups abattus	0	1	0	2	1
Coyotes abattus	0	0	0	0	0
Ours abattus	3	2	5	0	3

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES DU QUÉBEC

Réserve: Rouge Matawin
Zone: 15
Code: 67Y

	1980	1981	1982	1983	1984
Date de chasse	22-09/24-10	18-09/03-10	17-09/02-10	16-09/01-10	08-09/27-09
Durée du séjour	4	4	4	4	4
Taille des groupes					
A Sans guide	3	3	3	3	3
B Avec guide	2	2	0	0	0
Nombre d'orignaux abattus (n)	49	49	54	47	51
Nombre de mâles adultes (n)	28	33	36	30	27
Pourcentage (%)	57,1	67	70	65	53,9%
Nombre de femelles adultes (n)	21	16	16	16	23
Nombre de 1.5 an (n)	14	19	11	14	7
Pourcentage (%)	29,0	38,8	13,2	18,9	14,0%
Nombre de faons (n)	1	0	2	2	1
Pourcentage (%)	2,0	0	3,7	4,3	2,0%
Nombre de femelles avec lait (n)	10	6	11	7	6
Pourcentage (%)	71,0	66,7	45,5	42,8	33,3%
Age moyen des mâles	4,6	2,9	3,9	5,0	5,1
Age moyen des femelles	4,8	4,8	3,9	5,0	5,1
Superficie chassée	1 307	1 307	1 307	1 307	1 307
Récolte / 10 km²	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4
Nombre de jours de chasse	586	867	643	695,5	367
Effort de chasse	12,0	17,7	11,9	14,8	7,2
Pression de chasse	4,5	6,6	4,9	5,3	2,8
Succès (%)	61,3	61,3	68,8	58,8	51,0%
Nombre de Loups abattus	0	1	0	0	0
Coyotes abattus	0	0	0	0	0
Ours abattus	2	1	1	0	1

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES DU QUÉBEC

Réserve: La Vérendrye
Zone: 13
Code:

	19..81	19..82	19..83	19..84	19...
Date de chasse	19 sept - 16 oct		17 sept - 16 oct	15 sept - 15 oct	
Durée du séjour	4 jours		4 jours	4 jours	
Taille des groupes	2 chass. + conjoint ou 2 chass. + conjoint + 1 guide			3 chass. + 1 guide facultatif	
A Sans guide	316			335	
B Avec guide	34			57	
Nombre d'orignaux abattus (n)	152		138	159	
Nombre de mâles adultes (n)	70			43	
Pourcentage (%)	68%				
Nombre de femelles adultes (n)	33			38	
Nombre de 1.5 an (n)	40				
Pourcentage (%)	26%				
Nombre de faons (n)	7		9	4	
Pourcentage (%)	4,6%		6,5%		
Nombre de femelles avec lait (n)	18			30	
Pourcentage (%)	69,2%			66,6%	
Age moyen des mâles	4,04				
Age moyen des femelles	4,59				
Superficie chassée	11 673 km^2		10 273,9 km^2	10 273,9	
Récolte / 10 km^2	0,13 orignal		0,134	0,155 orign./10 km^2	
Nombre de jours de chasse	3 737		3 933	4 101	
Effort de chasse	24,6 j.-c./orignal		14 j.-c./orignal	25,8 j.-c./orignal	
Pression de chasse	3,2 j.-c./10 km^2		3,8 j.-c./10 km^2	3,99 j.-c./10 km^2	
Succès (%)	43,4%		39,4%	40,6%	
Nombre de Loups abattus	5		4	2	
Coyotes abattus	---		---	---	
Ours abattus	20		15	8	

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES DU QUÉBEC

Réserve: Sept-Iles–Port-Cartier
Zone: 19
Code: 93 Y

Données compilées par Pierre Bertrand, SAEF 09

	1984	19...	19...	19...	19...
Date de chasse	08-09/26-09				
Durée du séjour	4 jours				
Taille des groupes					
A Sans guide	3 chas. x 24 gr.				
B Avec guide	-				
Nombre d'orignaux abattus (n)	7				
Nombre de mâles adultes (n)	5				
Pourcentage (%)	71,4%				
Nombre de femelles adultes (n)	1				
Pourcentage (%)	14,3%				
Nombre de 1.5 an (n)	0				
Pourcentage (%)	0%				
Nombre de faons (n)	1				
Pourcentage (%)	14,3%				
Nombre de femelles avec lait (n)	-				
Pourcentage (%)	-				
Age moyen des mâles	-				
Age moyen des femelles	-				
Superficie chassée	1 182 km^2				
Récolte / 10 km^2	0,06				
Nombre de jours de chasse	288				
Effort de chasse	41 jours				
Pression de chasse	2,4 jours/km^2				
Succès (%)	29%				
Nombre de Loups abattus					
Coyotes abattus					
Ours abattus					

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

CHASSE CONTRÔLÉE À L'ORIGNAL DANS LES RÉSERVES DU QUÉBEC

Réserve: Ile d'Anticosti
Zone: 20
Code: 92 Z

Données compilées par Pierre Bertrand, SAEF 09

	19.83	1984	19...	19...	19...
Date de chasse	01-10/20-11	08-09/27-11			
Durée du séjour	5 jours	5 jours			
Taille des groupes					
A Sans guide	-	-			
B Avec guide	3 chasseurs: 19 gr. 1 guide	3 chasseurs: 33 gr. 1 guide			
Nombre d'orignaux abattus (n)	19	29			
Nombre de mâles adultes (n)	17	24			
Pourcentage (%)	89,5%	82,9%			
Nombre de femelles adultes (n)	1	3			
Pourcentage (%)	5,25%	10,3%			
Nombre de 1.5 an (n)	0	1			
Pourcentage (%)	0%	3,4%			
Nombre de faons (n)	1	1			
Pourcentage (%)	5,25%	3,4%			
Nombre de femelles avec lait (n)	1	-			
Pourcentage (%)	100%	-			
Age moyen des mâles	6,1	5,6			
Age moyen des femelles	-	6,0			
Superficie chassée	760 km^2	760 km^2			
Récolte / 10 km^2	0,25	0,38			
Nombre de jours de chasse	285	495			
Effort de chasse	15 jours	17 jours			
Pression de chasse	3,8 jrs/10 km^2	6,5 jrs/10 km^2			
Succès (%)	100%	88%			
Nombre de Loups abattus	N/A	N/A			
Coyotes abattus	N/A	N/A			
Ours abattus	N/A	N/A			

SECTION IV

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre La chasse du cerf au Québec en 1984: bilan et analyse

Auteur François Potvin, D.F.T.

En 1984, la récolte de cerfs a atteint 13 954 animaux et se répartit comme suit:

	Récolte	
Anticosti	7099	(mâles, biches et faons)
Autres zones (arme à feu)	6586	(mâles avec bois)
Autres zones (arc)	269	(mâles, biches et faons)

Pour Anticosti, il s'agit d'une hausse, de 10% par rapport à l'année précédente, alors que le nombre de chasseurs s'est accru de 30% pour atteindre 4884. Généralement situé à 1,7cerf/chasseur, le succès de chasse a chuté à 1,45. Un hiver particulièrement rigoureux en 1983-84 de même que des conditions extrêmes de sécheresse au cours de l'été expliqueraient cette baisse, selon les gestionnaires de l'île.

Dans le reste du Québec, la récolte durant la saison à l'arme à feu peut être qualifiée de record. Par rapport à 1983, elle marque une hausse de 46%. De fait, c'est la meilleure récolte depuis plus de 15 ans. À cette époque, la loi du mâle n'était pas en vigueur, de sorte que les chasseurs pouvaient récolter mâles, biches ou faons. Si les modalités de chasse avaient été les mêmes en 1984, on estime que la récolte aurait pu atteindre 20 000 cerfs, ce qui aurait surpassé la plus haute valeur atteinte historiquement (16 185 en 1962).

La hausse s'explique surtout par des populations de cerfs en forte croissance de même que des conditions de chasse plus propices à l'automne. Depuis cinq ans, nous connaissons des hivers particulièrement cléments pour le cerf, de sorte que les populations ont au moins triplé. D'autre part, les chasseurs ont pu profiter de conditions propices à cause d'une saison plus tardive en 1984. L'ouverture de la saison à l'arme à feu s'est faite le 3 novembre, comparativement au 29 octobre en 1983. Ce report de près d'une semaine a rendu la chasse plus facile car les mâles étaient davantage actifs à cause du rut.

Sur le plan régional, les plus fortes hausses sont survenues dans le Sud du Québec (94%) et l'Outaouais-Laurentides (60%). Par contre, la récolte est restée pratiquement inchangée dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Dans le Sud du Québec, la saison de chasse, de 9 jours qu'elle était, a été allongée à 12 jours en 1984, ce qui a sûrement contribué à accroître la récolte.

Le nombre de détenteurs du permis régulier (arme à feu) a diminué d'environ 10%, à 90 122. Depuis 1981, les ventes de permis étaient plutôt stables mais il faut rappeler que le prix du permis a été augmenté substantiellement en 1984 (20$, contre 12,25$ auparavant).

Pour sa part, la chasse à l'arc a maintenu sa popularité. Les quelques 11 000 archers ont récolté 269 cerfs, comparativement à 240 l'année précédente.

L'hiver 1984-85 fut moyen dans les zones 10 et 11 et facile partout ailleurs. Pour l'automne prochain, une chasse contingentée des cerfs sans bois a été recommandée pour les zones 1,2,10 et 11. Pour 1986, les dates mentionnées dans le document sur la révision biennale de la réglementation ont été entérinées pour les saisons à l'arc et à l'arme à feu. De plus, une chasse contingentée des cerfs sans bois a été recommandée dans la plupart des zones, conditionnellement à une évaluation de l'hiver 1985-86 qui sera faite lors du prochain atelier.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

ZONE A 3
SAISON 8 4
RÉGION 0 5

INDICATEURS LIÉS À LA CHASSE (1 à 5)	La récolte a augmenté de 76% en 1984. L'emplacement et la durée de la saison de chasse avaient toutefois changé tandis que la présence de neige au sol a été moins favorable qu'en 1983. La pression de chasse a connu sur légère augmentation tandis que l'effort de chasse chutait de 50%. Notons toutefois qu'avec 14,3 jr-ch./km^2 la pression de chasse est la plus élevée du Québec et qu'elle est plus de deux fois plus élevée que la moyenne nationale (6,8). L'effort de chasse est quant à lui le plus bas du Québec (37 jr-ch./cerf) et est presque égal à la demie de la moyenne nationale (67). Les indicateurs liés à la chasse indiqueraient donc une augmentation forte de la population de cerfs de cette zone.
% DES 1,5 AN, ACCIDENTS ROUTIERS ET RAVAGE TÉMOIN (6 à 8)	Le pourcentage des 1,5 an est élevé et semble indiquer un bon recrutement. Le nombre d'accident routier a connu une hausse de 35%. L'hiver 1984 ayant été moyen les cerfs n'ont pu circuler toute l'année comme en 1980 et 1983. Cet indicateur représente donc une hausse appréciable de la population de cerfs de cette zone. Faute de temps et de budget nous n'avons pas en 1984 inventorier le ravage témoin de cette zone. Toutefois le ravage d'Island Brook (zone B1-5) a connu une augmentation de densité et de population en 1984. Les indicateurs de cette classe sembleraient indiquer une augmentation de la population de cerfs de cette zone.
RIGUEUR DE L'HIVER (9)	L'hiver 1984 (1983-1984) a été moyen et l'hiver 1985 (1984-1985) a été facile. A l'automne 1984 la population de cerfs de cette zone était donc en expansion à la suite d'un hiver moyen. L'hiver 1985 devrait permettre de continuer cette expansion.

INDICATEURS DE LA SITUATION DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE A_3

Indicateur	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Récolte (mâles avec bois) A	239	218	221	229	387	349	403	401	704	
1.1 Récolte / 10 km² d'habitat	1,75	1,59	1,62	1,67	2,83	2,55	2,95	2,93	4,96[2]	
2. Saison de chasse: date d'ouverture (durée)	10/30 (9)	10/29 (9)	10/28 (9)	10/27 (9)	11/01 (9)	10/31 (9)	10/30 (9)	10/29 (9)	11/03 (12)	
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
3.1 Semaine	5	0	0	0	0	0	0	0	1	
3.2 Fin de semaine	3	0	0	1	1	0-2	0	2	0	
4. Pression de chasse / km²					15,5	12,8		12,5	14,3	
5. Effort de chasse / mâle avec bois					113	89		75	37	
6. % de 1,5 an (n)	30	40	28	43	31	42	48	47	46	
7. Accidents routiers	66	86	86	94	142	118	115	117	158	
8. Ravage-témoin Selby										
8.1 Superficie (km²)							6,5	–	–	6,0
8.2 Population de fin d'hiver							174	–	–	
8.3 Taux de mortalité							16	–	–	
9. Rigueur de l'hiver B										
9.1 j – cm d'enneigement					783	2371	5592	928	2432	1513[1]
9.2 j – cm d'enfoncement					625	2089	3416	705	1682	1565[1]
9.3 jour(s) d'enneigement › 50 cm					0	0	47	0	0	0[1]
9.4 jour(s) d'enfoncement › 50 cm					0	0	2	0	0	0[1]

A Excluant la saison à l'arc

B Station(s): Knowlton

Valeurs moyennes de 1980 à 1984

j – cm d'enneigement: 2421

j – cm d'enfoncement: 1703

j – cm d'enneigement › 50 cm: 9

j – cm d'enfoncement › 50 cm: 0

1. Période couverte: 84/12/03 au 85/03/26
2. Selon la superficie d'habitat de la zone 5 ouest

TENDANCES DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE A_3

Indicateur	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Récolte										
2. Saison de chasse										
3. Nombre de jours de chasse avec neige	+(?)	= (–)	=	=	+	=	+	=	+	
4. Pression de chasse										
5. Effort de chasse										
6. % de 1,5 an	=	+	–	+	–	+	+ (?)	=	---	
7. Accidents routiers	+	+	=	=	+	– (?)	=	=	+	
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km^2)							---	---	---	=
8.2 Population de fin d'hiver							---	---	---	
8.3 Taux de mortalité							– (?)	---	---	
9. Rigueur de l'hiver					+	+	–	+	+	+

Interprétation basée sur la comparaison avec l'année précédente sauf pour l'indicateur 9 où l'on compare avec la moyenne des années précédentes.

Symboles utilisés: augmentation pour l'indicateur +
diminution pour l'indicateur –
stabilité pour l'indicateur =

INTERPRÉTATION GLOBALE	Dans l'ensemble les indicateurs nous montrent une tendance à la hausse de la population de cerfs de cette zone. Depuis six ans nous avons connu dans cette zone trois hivers faciles, deux moyens et un difficile. L'augmentation de la longueur de la saison de chasse ne peut expliquer qu'une partie de l'augmentation de la récolte tandis que les conditions de chasse de l'automne 1984 étaient tout à fait normales.
RECOMMANDATIONS	Avec la zone B_1, la zone A_3 fait partie de la zone 5 depuis 1984. La population de cerfs étant dans la zone A_3 en expansion, nous recommandons pour 1986 une chasse des mâles seulement de 12 jours à savoir du 1er au 12 novembre. Une chasse spéciale contingentée des cerfs sans bois pourrait être autorisée en 1985 pour la zone A_3 (partie ouest de la zone 5) selon les modalités retenues à l'atelier sur le Gros gibier 1984. Toutefois, si cette chasse devait être autorisée pour l'ensemble de la zone 5, nous ne recommanderions pas une telle chasse, la zone B_1 ne pouvant permettre aucune chasse aux cerfs sans bois. La chasse à l'arc de 14 jours devrait être maintenu en 1986. Advenant une acceptation par le Ministre de la proposition régionale concernant les nouvelles limites et subdivisions de la zone 5, nous serions favorables à une chasse contingentée des cerfs sans bois dans la portion ouest de la nouvelle zone 5 subdivisée.

RESPONSABLE (AUTEUR) Marc, Jacques Gosselin

SERVICE OU DIRECTION Service de l'Aménagement et de l'Exploitation de la faune - Région 05

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

ZONE 0,8
SAISON 8,4
RÉGION 0,6

INDICATEURS LIÉS À LA CHASSE (1 à 5)	Les seules données sur la chasse dans cette zone ne nous permettent pas d'évaluer la situation du cerf dans ce secteur. La chasse dans cette zone a été permise au moyen du fusil et de l'arc. Bien que la période fut plus longue en 1984, la récolte est demeurée relativement stable.
% DES 1,5 AN, ACCIDENTS ROUTIERS ET RAVAGE TÉMOIN (6 à 8)	Le nombre d'accidents routiers, en augmentation depuis 1981 démontre que la population compte un nombre de plus en plus important de cerfs.
RIGUEUR DE L'HIVER (9)	Les hivers particulièrement faciles favorisent l'expansion de la population.

INDICATEURS DE LA SITUATION DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE

Indicateur	19 77	19 78	19 79	19 80	19 81	19 82	19 83	19 84	19 85	19
1. Récolte (mâles avec bois) A	9	14	14	31	42	38	34	30		
1.1 Récolte/10 km² d'habitat	0,06	0,09	0,09	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2		
2. Saison de chasse: date d'ouverture (durée)	29-10 (9)	28-10 (9)	27-10 (9)	1-11 (9)	31-10 (9)	30-10 (9)	29-10 (9)	6-10 (14)		
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
3.1 Semaine					1	0	0	0		
3.2 Fin de semaine					0	0	0	0		
4. Pression de chasse / km²										
5. Effort de chasse / mâle avec bois				8						
6. % de 1,5 an (n)										
7. Accidents routiers	4	6	4	8	6	9	17	19		
8. Ravage-témoin:										
8.1 Taux de mortalité										
8.2 Population de fin d'hiver										
9. Rigueur de l'hiver B										
9.1 j — cm d'enneigement							751	1 780	1 513	
9.2 j — cm d'enfoncement							603	1 212	1 565	
9.3 jour(s) d'enneigement › 50 cm							0	0	0	
9.4 jour(s) d'enfoncement › 50 cm							0	0	0	

A Excluant la saison à l'arc

B Station(s): Knowlton

Valeurs moyennes de 1983 à 1985

j — cm d'enneigement: 1 348

j — cm d'enfoncement: 1 126

j — cm d'enneigement › 50 cm: 0

j — cm d'enfoncement › 50 cm: 0

TENDANCES DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE

Indicateur	19 77	19 78	19 79	19 80	19 81	1982	19 83	19 84	1985	19
1. Récolte										
2. Saison de chasse	?	?	?	?	+/?	+/=	=	=		
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
4. Pression de chasse										
5. Effort de chasse										
6. % de 1,5 an (n)										
7. Accidents routiers		+	=	+	=	+	+	+		
8. Ravage-témoin:										
8.1 Taux de mortalité										
8.2 Population de fin d'hiver										
9. Rigueur de l'hiver							+	+	+	

Interprétation basée sur la comparaison avec l'année précédente sauf pour l'indicateur 9 où l'on compare avec la moyenne des années précédentes.

Symboles utilisés: augmentation pour l'indicateur +
diminution pour l'indicateur −
stabilité pour l'indicateur =

DENSITE ET TAUX D'EXPLOITATION	
INTERPRÉTATION GLOBALE DE LA SAISON DE CHASSE	La récolte est stable en 1984 (30) par rapport à celle de 1983 (34), il en est de même pour le nombre d'accidents routiers soit respectivement 19 et 16. Suite à l'inventaire aérien effectué au cours de l'hiver 1985, nous avons noté que 125 km^2 sur 550 étaient occupés par le cerf de Virginie. Cette population a subi un accroissement considérable au cours des dernières années. Notons que les hivers sont généralement beaucoup moins rigoureux dans ces secteurs qu'ailleurs en province.
RECOMMANDATIONS	Une saison de chasse à l'arc: 4 oct. au 17 oct. Une saison de chasse à l'arme à feu type 2: 1er nov. au 16 nov. Une saison de chasse à l'arme à feu type 2B et C: 29 nov. au 14 déc. La saison de chasse à l'arc est étendue à l'ensemble de la zone 8, alors que la chasse avec les engins de type 2 sera restreint à l'ancienne zone A_4.

RESPONSABLE (AUTEUR) Eloi Mathieu **SERVICE OU DIRECTION** S.A.E.F.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

ZONE B 1
SAISON 8 4
RÉGION 0 5

INDICATEURS LIÉS À LA CHASSE (1 à 5)	La récolte a augmenté de 138% en 1984. L'augmentation de la durée de la saison, sa situation tardive et la présence de neige abondante au sol lors des deux derniers jours de chasse, ne pourraient expliquer totalement cette augmentation. La pression de chasse de cette zone a considérablement augmenté et est la deuxième plus forte du Québec après la zone A_3. L'effort de chasse quant à lui est légèrement supérieur à la moyenne nationale et relativement stable par rapport à 1983. Les indicateurs liés à la chasse indiqueraient donc une augmentation de la population de cerfs de cette zone.
% DES 1,5 AN, ACCIDENTS ROUTIERS ET RAVAGE TÉMOIN (6 à 8)	Le pourcentage des un an est moyen et en augmentation et semble indiqué un bon recrutement. Le nombre d'accident routier a connu une hausse de 35%. L'hiver 1984 ayant été moyen les cerfs ont été confinés aux ravages, contrairement aux hivers 1980 et 1983. Cet indicateur montrerait donc une hausse appréciable de la population de cerfs de cette zone. L'inventaire aérien du ravage témoin d'Island Brook n'a pu être effectué avant l'inventaire au sol du printemps 1984. Toutefois en inventoriant que la superficie connue de 1982, nous avons pu estimer la population de cerfs de ce ravage à 325 soit une hausse de 19% par rapport à 1982. Nous croyons que la superficie ravagée était à ce moment beaucoup plus grande et que l'estimation du nombre de cerfs est minimale. L'inventaire aérien 1985 de ce ravage nous donne une superficie ravagée de 32,8 km^2 par rapport à 12,7 km^2 en 1984. Le taux de mortalité n'a pu être estimé. Les indicateurs 6 à 8 indiqueraient donc une augmentation de la population de cerfs de cette zone.
RIGUEUR DE L'HIVER (9)	L'hiver 1984 (1983-1984) a été légèrement inférieur à la moyenne et l'hiver 1985 fût très facile. Ces deux hivers consécutifs favorables au cerf devraient permettre une forte expansion de la population de cerfs de cette zone.

INDICATEURS DE LA SITUATION DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE B_1

Indicateur	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Récolte (mâles avec bois) A	87	77	61	76	143	174	136	126	300	
1.1 Récolte / 10 km² d'habitat	0,35	0,31	0,24	0,30	0,57	0,70	0,54	0,50	1,20[3]	
2. Saison de chasse: date d'ouverture (durée)	10/30 (9)	10/29 (9)	10/28 (9)	10/26 (9)	11/01 (9)	10/31 (9)	10/30 (9)	10/29 (9)	11/03 (12)	
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
3.1 Semaine	5	0	0	0	0	0	0	0	2	
3.2 Fin de semaine	3	0	0	0	1	0	0	0	0	
4. Pression de chasse / km²					4,2	4,1		7,2	11,6	
5. Effort de chasse / mâle avec bois					125	282		69	74	
6. % de 1,5 an (n)	29	33	39	35	42	32	54	36	41	
7. Accidents routiers	8	27	23	36	30	35	25	35	65	
8. Ravage-témoin Island-Brook										
8.1 Superficie (km²)		14,1	11,2	12,3	–	–	11,9	–	12,7[2]	32,8
8.2 Population de fin d'hiver		144	114	138	–	–	274	–	325[2]	600[4]
8.3 Taux de mortalité		14	36	20	–	–	16	–	–	
9. Rigueur de l'hiver B										
9.1 j — cm d'enneigement	3736	3724	6233	4482	1113	2206	8500	1563	3219	2200[1]
9.2 j — cm d'enfoncement	2672	3298	5029	1948	921	1835	5563	1344	2229	1614[1]
9.3 jour(s) d'enneigement › 50 cm	0	26	68	41	0	0	97	0	1	0[1]
9.4 jour(s) d'enfoncement › 50 cm	0	5	1	0	0	0	56	0	0	0[1]

A Excluant la saison à l'arc

B Station(s): Island Brook

Valeurs moyennes de 1976 à 1984

j — cm d'enneigement: 3864

j — cm d'enfoncement: 2512

j — cm d'enneigement › 50 cm: 26

j — cm d'enfoncement › 50 cm: 7

1. Période couverte: 84/12/02 au 85/04/01
2. Aucun inventaire aérien effectué en 1984; la superficie et l'estimation de la population sont donc minimales.
3. Selon la superficie d'habitat de la zone 5 est
4. Donnée préliminaire

TENDANCES DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE B_1

Indicateur	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Récolte										
2. Saison de chasse										
3. Nombre de jours de chasse avec neige	=	=	–	+	+	+ (?)	–	– (?)	+	
4. Pression de chasse										
5. Effort de chasse										
6. % de 1,5 an	–	+ (?)	+	– (?)	+	–	+	–	– – –	
7. Accidents routiers	– (?)	+	–	+	–	+	–	+	+	
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km^2)		=	–	+	– – –	– – –	=	– – –	+	+
8.2 Population de fin d'hiver		=	–	+	– – –	– – –	=	– – –	+	
8.3 Taux de mortalité		=	–	– (?)	– – –	– – –	–	– – –	– – –	
9. Rigueur de l'hiver	=	– (?)	–	+ (?)	+	+	–	+	+	+

Interprétation basée sur la comparaison avec l'année précédente sauf pour l'indicateur 9 où l'on compare avec la moyenne des années précédentes.

Symboles utilisés: augmentation pour l'indicateur +
diminution pour l'indicateur –
stabilité pour l'indicateur =

INTERPRÉTATION GLOBALE	Dans l'ensemble, les indicateurs nous montrent une tendance à la hausse de la population de cerfs de la zone B_1. Depuis six ans nous avons connu quatre hivers faciles, un légèrement sous la moyenne et un difficile. L'augmentation de la longueur de la saison de chasse et sa position tardive ne peut expliquer qu'en partie l'augmentation de la récolte, les conditions de chasse de l'automne 1984 ayant été normales.
RECOMMANDATIONS	Avec la zone A_3, la zone B_1 fait partie de la zone 5 depuis 1984. La population de cerfs de la zone B_1 étant en expansion mais n'ayant pas, selon nous, atteint le niveau optimum, nous recommandons pour 1986 une chasse des mâles seulement, de 12 jours à savoir du 1er au 12 novembre. Voir les recommandations pour la zone A_3 pour ce qui est d'une chasse contingentée aux cerfs sans bois. La chasse à l'arc de 14 jours devrait être maintenue en 1986.

RESPONSABLE (AUTEUR) Marc, Jacques Gosselin

SERVICE OU DIRECTION Service de l'Aménagement et de l'Exploitation de la faune

Région 05

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

ZONE 8 . 2
SAISON 8 . 4
RÉGION 0 . 3

Superficie: 10 542 km²
(Zone 3: Habitat: 5 800 km²)

INDICATEURS LIÉS À LA CHASSE (1 à 5)	En 1984, la récolte a connu une augmentation extraordinaire de 100% par rapport à 1983. C'est d'ailleurs l'année la plus productive au cours des 10 dernières. Auparavant, l'année la plus productive était 1981 avec 262 cerfs. Cette récolte est sûrement due à la longueur de la saison qui est passée de 9 jours à 16 jours. Le fait que, de façon générale, la population de cerfs semble augmenter dans cette zone a contribué aussi à cette augmentation. La pression de chasse a aussi légèrement augmenté, réflétant ainsi l'intérêt grandissant des chasseurs de cerfs. Somme toute, la saison 1984 fut excellente et, de loin, la meilleure depuis l'institution de la loi du mâle en 1974.
% DES 1,5 AN. ACCIDENTS ROUTIERS ET RAVAGE TÉMOIN (6 à 8)	Le pourcentage d'individus de 1 1/2 an a légèrement augmenté par rapport à l'an passé, mais se situe dans la moyenne des 10 dernières années, réflétant ainsi la qualité du recrutement. Par contre, le nombre d'accidents routiers est le plus élevé enregistré au cours des 10 dernières années, soit 75 par rapport à une moyenne de 33. Il est probable que cette augmentation soit le reflet de l'augmentation de la population dans cette zone. La population estimée du ravage-témoin d'Armstrong est très importante, tandis que le taux de mortalité est le moins élevé jamais enregistré là. Ceci laisse supposer que ce ravage est en bonne condition, malgré une perte d'habitat importante au centre du ravage et que sa condition réflète l'état de la population dans la zone.
RIGUEUR DE L'HIVER (9)	Pour l'hiver 1984-85, les données partielles (il ne manque qu'une visite) indiquent que cet hiver se situe dans la moyenne des 10 dernières années. Par contre, les jours d'enneigement et d'enfoncement sont inférieurs à l'an passé, ce qui laisse présager que la mortalité d'hiver ne devrait pas être importante encore cette année.

TENDANCES DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE

Indicateur	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
1. Récolte		+	-	-	+	+	+	-	+	+
2. Saison de chasse	=	=	=	=	=	=	=	=	=	+
3. Nombre de jours de chasse avec neige	-	+	=	-	+	+	=	=	=	=
4. Pression de chasse							+			+
5. Effort de chasse							+			+
6. % de 1,5 an	-	+	=	-	+	=	=	=	-	+
7. Accidents routiers	+	-	+	-	+	=	=	-	+	+
8. Ravage-témoin: Armstrong										
8.1 Superficie (km^2)										+[a]
8.2 Population de fin d'hiver		-	+	-	+	+	+	-	note	+[b]
8.3 Taux de mortalité	-	+	=	-	+	+	+	+	note	-[b]
9. Rigueur de l'hiver	+	+	=	-	+	+	+	—	+	+

Interprétation basée sur la comparaison avec l'année précédente sauf pour l'indicateur 9 où l'on compare avec la moyenne des années précédentes.

Symboles utilisés: augmentation pour l'indicateur +
diminution pour l'indicateur —
stabilité pour l'indicateur =

a: Ce nouvel indicateur est comparé à la donnée de 1982

b: Comparé à 1982

Note: pas d'inventaire en 1982

INDICATEURS DE LA SITUATION DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE B-2

Indicateur	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Récolte (mâles avec bois) A	201	129	59	91	243	262	209	222	446	
1.1 Récolte / 10 km² d'habitat (5 800 km²)	-	-	-	-	-	-	-	-	0,6[a]	
2. Saison de chasse: date d'ouverture (durée)	30 oct. (9)	29 oct. (9)	28 oct. (9)	26 oct. (9)	1er nov. (9)	31 oct. (9)	30 oct. (9)	29 oct. (9)	3 nov. (16)	
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
3.1 Semaine	2	0	0	1	0	0	0	0	0	
3.2 Fin de semaine	3	0	0	1	1,5	0	0	0	0	
4. Pression de chasse / km²	-	-	-	-	3,4	4,3	-	4,7	5,4[a]	
5. Effort de chasse / mâle avec bois	-	-	-	-	180	214	-	45	84[a]	
6. % de 1,5 an (n)	45	45	38	47	46	44	46	42 (39)	46 (46)	
7. Accidents routiers	26	40	32	40	38	42	32	42	75	
8. Ravage-témoin: Armstrong										
8.1 Superficie (km²)	46	40	30	38	46	101	48	-	75	
8.2 Population de fin d'hiver	400	480	400	650	-	1 450	875	-	1 129	
8.3 Taux de mortalité	21	35	42	23	-	-	19	-	6	
9. Rigueur de l'hiver B										
9.1 j — cm d'enneigement	4 381	6 280	8 095	8 878	2 066	4 481	11 596	3 275	8 951	6 248[b]
9.2 j — cm d'enfoncement	3 191	4 147	7 099	3 903	1 894	3 290	5 944	2 280	4 060	3 667[b]
9.3 jour(s) d'enneigement › 50 cm	28	57	97	85	0	25	126	0	98	65[b]
9.4 jour(s) d'enfoncement › 50 cm	5	38	81	0	0	0	69	0	22	0[b]

A Excluant la saison à l'arc

B Station(s): Armstrong

Valeurs moyennes de 1975 à 1984

j — cm d'enneigement: 6 433 (n=10)

j — cm d'enfoncement: 3 872 (n=10)

j — cm d'enneigement › 50 cm: 58 (n=10)

j — cm d'enfoncement › 50 cm: 26 (n=10)

a: Calculé pour la zone 3 (zonage intégré)

b: Données au 85-04-10

INTERPRÉTATION GLOBALE	En 1984, c'était la première année depuis le début de la loi du mâle en 1974 que la saison de chasse était aussi élevée, soit 16 jours par rapport à 9. Cette situation s'est soldée par une augmentation de la récolte et de l'intérêt des chasseurs, satisfaisant ainsi le désir des citoyens face à cette activité, tout en respectant les principes d'exploitation mis de l'avant par notre ministère. De façon globale, les indicateurs montrent unanimement que la population de cerfs de cette région s'accroît et qu'il est possible d'en faire une récolte plus importante qu'avant sans la diminuer. Cet état de fait est sans doute relié aux restrictions que l'on s'est imposées depuis une dizaine d'années et de la clémence relative des derniers hivers.
RECOMMANDATIONS	- Conserver la saison de chasse à 16 jours. - Evaluer la possibilité de permettre la chasse aux cerfs sans bois.

RESPONSABLE (AUTEUR) Daniel Banville

SERVICE OU DIRECTION Aménagement & exploitation de la faune, région de Québec.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

ZONE | C |
SAISON | 8 4 |
RÉGION | 0 1 |

INDICATEURS LIÉS À LA CHASSE (1 à 5)	La récolte de mâles avec bois (698) est demeurée élevée et stable par rapport à la saison 1983. Le réaménagement du calendrier en 1984 a reporté l'ouverture de la saison de chasse à cinq (5) jours plus tard ce qui a favorisé la présence de neige au sol à la dernière fin de semaine. L'effort de chasse a passé de 120 à 81 jours-chasse par cerf abattu en 1984 mais demeure supérieur à la moyenne provinciale (67,6). La pression de chasse (4,6) a également diminué par rapport à 1983 pour s'établir nettement sous la moyenne provinciale (6,8).
% DES 1,5 AN, ACCIDENTS ROUTIERS ET RAVAGE TÉMOIN (6 à 8)	Nous avons vérifié statistiquement la relation (isométrique et allométrique) pour les valeurs depuis 1974 du pourcentage de 1,5 an avec celles de la rigueur de l'hiver et la corrélation est très faible entre ces deux indicateurs. Cependant, depuis 1982, nous avons combiné nos lectures d'incisives à celles de l'échantillon provincial pour un $n > 300$ et nos données sont en parfaite corrélation avec la rigueur de l'hiver précédente. Ainsi, à partir des nouvelles valeurs le pourcentage de 1,5 an a chuté en 1984 et le nombre d'accidents routiers est demeuré stable par rapport à la saison précédente.
RIGUEUR DE L'HIVER (9)	L'hiver 1983-84 a été difficile pour le cerf par rapport à la moyenne des années précédentes. Par contre, l'hiver 1984-85 peut être qualifié de facile à partir des résultats en date du 30 mars 1985. Bien que nous n'ayons pas les résultats du mois d'avril, ce mois a été caractérisé par des températures inférieures à la normale saisonnière qui ont favorisés la présence de croûtes suffisamment importantes pour supporter le cerf.

TENDANCES DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE C

Indicateur	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Récolte	+	=	=	=	+	+	–	+	=	
2. Saison de chasse										
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
4. Pression de chasse						=			–	
5. Effort de chasse						=			–	
6. % de 1,5 an	=	+	–	–	+	+	–	+	–	
7. Accidents routiers	+	+	–	=	+	+	–	+	=	
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km^2)										
8.2 Population de fin d'hiver										
8.3 Taux de mortalité										
9. Rigueur de l'hiver	–	–	–	+	+	=	=	+	+	–

Interprétation basée sur la comparaison avec l'année précédente sauf pour l'indicateur 9 où l'on compare avec la moyenne des années précédentes.

Symboles utilisés: augmentation pour l'indicateur +
diminution pour l'indicateur –
stabilité pour l'indicateur =

INDICATEURS DE LA SITUATION DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE C

Indicateur	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Récolte (mâles avec bois) A	354	332	330	304	604	701	484	676	698	
1.1 Récolte / 10 km² d'habitat	.21	.20	.20	.18	.38	.42	.29	.40	.42	
2. Saison de chasse: date d'ouverture (durée)	30 - 10 (16)	29 - 10 (16)	28 - 10 (16)	27 - 10 (16)	01 - 11 (16)	31 - 10 (16)	30 - 10 (16)	29 - 10 (16)	03 - 11 (16)	
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
3.1 Semaine	3	0	1	0	4	3	0	0	1	
3.2 Fin de semaine	1	1	1	0	3	0	0	2	2	
4. Pression de chasse / km²					3,5	3,6[C]	-	5,9	4,6	
5. Effort de chasse / mâle avec bois					104	98[C]	-	120	81	
6. % de 1,5 an (n)	40	52	41	35	41	53	42,2(329)	52,6(382)	38,8(353)	
7. Accidents routiers	21	41	26	23	33	63	30	43	47	
8. Ravage-témoin (2)										
8.1 Superficie (km²)	30	30	11	13	9,5	11,0	12,0	144		
8.2 Population de fin d'hiver	-	200	110	53	-	340	156	150		
8.3 Taux de mortalité	-	38,0	42,0	32,0	-	0	17,0	14,3		
9. Rigueur de l'hiver B										
9.1 j — cm d'enneigement	7,749	11,451	10,032	9,189	5,025	6,649	8,726	4,384	13,988	4,289[C]
9.2 j — cm d'enfoncement	6,649	7,322	7,950	4,587	4,301	5,393	6,152	2,763	6,091	3,827
9.3 jour(s) d'enneigement › 50 cm	87	122	106	94	23	63	99	28	137	27
9.4 jour(s) d'enfoncement › 50 cm	70	81	79	24	13	43	67	2	56	21

A Excluant la saison à l'arc

B Station(s): GRANDE-RIVIERE, POHENEGAMOOK, ASHBERISH

Valeurs moyennes de 1975 à 1984

j — cm d'enneigement: 8,529

j — cm d'enfoncement: 5,625

j — cm d'enneigement › 50 cm: 88

j — cm d'enfoncement › 50 cm: 47

c en date du 85-03-30

(2) Ravage Pohénégamook

INTERPRÉTATION GLOBALE	L'hiver extrêmement difficile de 1983-84 de même que la chute importante du pourcentage 1,5 an auraient dû provoquer une diminution de la récolte en 1984. Mais le report de cinq (5) jours de la saison, a favorisé la présence de neige au sol les trois (3) derniers jours de chasse et par conséquent une récolte importante des individus âgés. L'effort de chasse a par contre diminué par rapport à 1983 et suppose une bonne population sur pied. On doit, cependant, préciser que les nombreux programmes de récupération intensives des bois affectés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette menés en 1984 ont certainement favorisé l'ouverture d'un plus grand nombre de secteurs de chasse et facilité la récolte de cerfs comme telle. L'hiver 1984-85 a été facile pour le cerf et laisse présager une bonne récolte pour 1985 d'autant plus que la saison sera tardive.
RECOMMANDATIONS	Nous recommandons l'abattage de biches et de faons en 1985 selon les modalités de tirage au sort telles que déterminées avec la direction de la faune terrestre. Pour 1986, nous recommandons le statu quo, c'est-à-dire, le maintien de la loi du mâle du 1er au 16 novembre avec la possibilité d'autoriser la chasse aux biches et aux faons en fonction de la sévérité de l'hiver précédent. Statu quo pour la chasse à l'arc en 1986 soit du 4 au 17 octobre.

RESPONSABLE (AUTEUR) Guy Boucher, biologiste **SERVICE OU DIRECTION** S.A.E.F. - 01

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

ZONE | D |

SAISON | 8 4 |

RÉGION | 0 1 |

INDICATEURS LIÉS À LA CHASSE (1 à 5)	La récolte de mâles avec bois (906) est demeurée élevée et stable en 1984. Malgré un report de cinq (5) jours de la saison, le nombre de jours de chasse avec neige au sol a diminué par rapport à 1983. L'effort de chasse (90) a légèrement diminué avec la saison précédente mais demeure la valeur la plus forte de la province. La pression de chasse (3,8) est demeurée stable dans la zone et faible par rapport aux autres zones de chasse au Québec (6,8).
% DES 1,5 AN, ACCIDENTS ROUTIERS ET RAVAGE TÉMOIN (6 à 8)	Nous avons vérifié statistiquement la relation (isométrique et allométrique) pour les valeurs depuis 1974 du pourcentage de 1,5 an avec celles de la rigueur de l'hiver et la corrélation est très faible entre ces deux indicateurs. Cependant, pour 1983 et 1984, nous avons combiné nos lectures d'incisives à celles de l'échantillon provincial pour un $n > 500$ et nos données semblent un peu plus fiables. A partir des nouvelles valeurs le pourcentage de 1,5 an (45,7) a légèrement diminué en 1984 et le nombre d'accidents routiers à pour sa part faiblement augmenté.
RIGUEUR DE L'HIVER (9)	L'hiver 1983-84 a été relativement difficile pour le cerf par rapport à la moyenne des années précédentes. Par contre, l'hiver 1984-85 peut être qualifié de facile à partir des résultats en date du 30 mars 1985. Bien que nous n'ayons pas les résultats du mois d'avril, ce mois a été caractérisé par des températures inférieures à la normale saisonnière qui ont favorisé la présence de croûtes suffisamment importantes pour supporter le cerf.

TENDANCES DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE D

Indicateur	19 76	19 77	19 78	19 79	19 80	1981	1982	1983	1984	1985
1. Récolte	+	=	=	+	+	+	=	+	=	
2. Saison de chasse										
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
4. Pression de chasse						=			=	
5. Effort de chasse						-			-	
6. % de 1,5 an	-	+	-	-	+	+	+	-	-	
7. Accidents routiers	+	+	-	=	+	+	-	+	+	
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km^2)										
8.2 Population de fin d'hiver										
8.3 Taux de mortalité										
9. Rigueur de l'hiver	=	+	+	-	-	=	=	-	+	-

Interprétation basée sur la comparaison avec l'année précédente sauf pour l'indicateur 9 où l'on compare avec la moyenne des années précédentes.

Symboles utilisés: augmentation pour l'indicateur +
diminution pour l'indicateur –
stabilité pour l'indicateur =

INDICATEURS DE LA SITUATION DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE D

Indicateur	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
1. Récolte (mâles avec bois) A	256	249	243	275	570	750	720	915	906	
1.1 Récolte / 10 km² d'habitat	.13	.13	.13	.14	.30	.39	.37	.47	.46	
2. Saison de chasse: date d'ouverture (durée)	30 - 10 (16)	29 - 10 (16)	28 - 10 (16)	27 - 10 (16)	01 - 11 (16)	31 - 10 (16)	30 - 10 (16)	29 - 10 (16)	03 - 11 (16)	
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
3.1 Semaine	2	0	0	0	6	5	2	4	1	
3.2 Fin de semaine	0	0	1	0	4	3	0	3	2	
4. Pression de chasse / km²					2,4	2,6	-	3,7	3,8	
5. Effort de chasse / mâle avec bois					110	90	-	108	90	
6. % de 1,5 an (n)	45	50	42	36	26	35	52,4	48,2(678)	45,7 (521)	
7. Accidents routiers	49	77	59	63	92	112	77	89	100	
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km²)										
8.2 Population de fin d'hiver										
8.3 Taux de mortalité										
9. Rigueur de l'hiver B										
9.1 j — cm d'enneigement	12,252	15,773	16,964	11,242	10,011	9,936	9,727	6,970	16,464	6,867[C]
9.2 j — cm d'enfoncement	6,700	8,896	10,726	4,264	6,974	6,052	4,667	2,317[1]	7,131	4,713
9.3 jour(s) d'enneigement › 50 cm	108	141	133	138	108	97	86	70	144	62
9.4 jour(s) d'enfoncement › 50 cm	93	86	87	24	79	58	40	8[1]	80	29

A Excluant la saison à l'arc

B Station(s): CASCAPEDIA - CHESNAYE

Valeurs moyennes de 1975 à 1984

j — cm d'enneigement: 11,743

j — cm d'enfoncement: 6,737

j — cm d'enneigement › 50 cm: 115

j — cm d'enfoncement › 50 cm: 70

c en date du 85-03-27

(1) Données incomplètes (Station Gaspé) Périodes: 06,07,08

INTERPRÉTATION GLOBALE	Malgré l'hiver difficile de 1983-84, l'ensemble des indicateurs de la saison 1984, nous montre une population stable par rapport à 1983. La diminution du nombre de jours de chasse avec neige au sol et la faible variation des autres indicateurs confirment cette situation. De plus, on doit préciser que cette zone a atteint un niveau de récolte inégalé depuis 1974 et son habitat beaucoup moins dégradé par la tordeuse des bourgeons de l'épinette que la zone C lui confère une plus grande stabilité face aux hivers rigoureux. L'hiver 1984-85 a été facile pour le cerf et laisse présager une bonne récolte pour la prochaine saison.
RECOMMANDATIONS	Nous recommandons l'abattage de biches et de faons en 1985, selon les modalités de tirage au sort telles que déterminées avec la direction de la faune terrestre. Pour 1986, nous recommandons le statu quo, c'est-à-dire le maintien de la loi du mâle du 1er au 16 novembre avec la possibilité d'autoriser la chasse aux biches et aux faons en fonction de la sévérité de l'hiver précédent. Statu quo pour la chasse à l'arc en 1986 soit du 4 au 17 octobre.

RESPONSABLE (AUTEUR) Guy Boucher, bio. SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F. - 01

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

ZONE 09
SAISON 8,4
RÉGION 06

INDICATEURS LIÉS À LA CHASSE (1 à 5)	La récolte a presque triplé en 1984 par rapport à 1983. Cette augmentation est proportionnelle à l'élongation de la période de chasse en 1984. De plus, la saison de 1984 a compté deux jours de semaine avec une présence de neige au sol, ce qui favorise l'abattage. La pression de chasse est égale à celle de 1981. Cependant, l'effort a diminué de 36%, ce uqi démontre bien que la population de cerfs a augmenté depuis 1981.
% DES 1,5 AN, ACCIDENTS ROUTIERS ET RAVAGE TÉMOIN (6 à 8)	Le pourcentage de 1½ ans est stable. Le nombre d'accidents routiers a augmenté très légèrement et peut être significatif de la tendance générale de la population.
RIGUEUR DE L'HIVER (9)	L'hiver 1985 a été facile pour les cerfs. Cependant, le mois de mars a été difficile car selon nos observations, le taux de prédation s'est accru à l'intérieur des ravages. Cet hiver facile favorisera la population.

TENDANCES DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE

Indicateur	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	19
1. Récolte										
2. Saison de chasse	+	–	?	=/?	=	–	+	?/+		
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
4. Pression de chasse					–			=		
5. Effort de chasse					–			+		
6. % de 1,5 an	+	+	–	+	=	+	–	+/=		
7. Accidents routiers	=	+	=	=/–	=	–	+	+		
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km^2)										
8.2 Population de fin d'hiver										
8.3 Taux de mortalité										
9. Rigueur de l'hiver	=	–	–/=	+	+	=	+	+	=	

Interprétation basée sur la comparaison avec l'année précédente sauf pour l'indicateur 9 où l'on compare avec la moyenne des années précédentes.

Symboles utilisés: augmentation pour l'indicateur +
diminution pour l'indicateur –
stabilité pour l'indicateur =

INDICATEURS DE LA SITUATION DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE

Indicateur	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	19
1. Récolte (mâles avec bois) A	92	56	96	126	151	104	125	351		
1.1 Récolte / 10 km² d'habitat	0,13	0,08	0,14	0,18	0,22	0,15	0,18	0,50		
2. Saison de chasse: date d'ouverture (durée)	10-29 (5)	10-28 (5)	10-27 (5)	11-1 (5)	10-31 (5)	10-30 (5)	10-29 (5)	11-3 (12)		
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
3.1 Semaine	0	0	0,5	0	1	0	0	2		
3.2 Fin de semaine	0	0	2,0	0	0	1	0	0		
4. Pression de chasse / km²				3,3	4,9			4,9		
5. Effort de chasse / mâle avec bois				177	222			80		
6. % de 1,5 an (n)	42 (24)	46 (13)	35 (54)	46 (39)	48 (67)	65 (49)	46 (38)	44 (42)		
7. Accidents routiers	18	40	39	33	35	23	31	34		
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km²)										
8.2 Population de fin d'hiver										
8.3 Taux de mortalité										
9. Rigueur de l'hiver B										
9.1 j — cm d'enneigement	7 217	11 338	8 736	2 814	4 743	6 070	1 845	5 983	4 438	
9.2 j — cm d'enfoncement	5 557	7 457	3 575	2 311	3 304	4 210	1 337	3 329	3 374	
9.3 jour(s) d'enneigement › 50 cm	77	127	100	18	37	61	0	60	40	
9.4 jour(s) d'enfoncement › 50 cm	58	72	15	0	2	32	0	6	17	

A Excluant la saison à l'arc

B Station(s): HillHead, Chertsey et Macaza

Valeurs moyennes de 1977 à 1985

j — cm d'enneigement: 5909

j — cm d'enfoncement: 3828

j — cm d'enneigement › 50 cm: 58

j — cm d'enfoncement › 50 cm: 22

INTERPRÉTATION GLOBALE	La plupart des indicateurs nous permettent de déterminer la tendance de la population. L'inventaire aérien de 1985 a révélé la réapparition de plusieurs ravages dont celui de Kiamiba (39 km^2) confirment l'augmentation de la population par rapport à ce qu'elle était il y a 5 ans. La chasse de 1985 devrait nous laisser voir une stabilisation dans la population.
RECOMMANDATIONS	Suite à l'analyse des indicateurs liés à la chasse, il est recommandé: 1) Statu Quo pour la chasse au mâle 2) Chasse contigentée aux animaux sans panache

RESPONSABLE (AUTEUR) Eloi Mathieu **SERVICE OU DIRECTION** S.A.E.F.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

ZONE F.2
SAISON 8.4
RÉGION 0.7

INDICATEURS LIÉS À LA CHASSE (1 à 5)	La récolte a augmenté de plus de 40% dans cette zone en 1984 et ce, malgré une baisse de 17% de la pression de chasse. L'emplacement de la saison a été retardé de 5 jours tandis que la durée était semblable. Les conditions de chasse ont généralement été bonnes avec seulement 4 jours partiellement pluvieux. Il n'y a pas eu de neige au sol durant cette période. Globalement, la chasse a été de très bonne qualité et tous les indicateurs liés à la chasse démontrent une population de cerfs à la hausse.
% DES 1,5 AN, ACCIDENTS ROUTIERS ET RAVAGE TÉMOIN (6 à 8)	Le pourcentage des 1,5 an est semblable à l'an dernier et demeure donc élevé. Le nombre d'accidents routiers a augmenté de 38%, ce qui constitue une augmentation proportionnelle à celle de la récolte. Malgré une faible densité (10,4 cerfs/km^2), l'augmentation spectaculaire de la superficie du ravage témoin signalait aussi une population à la hausse. Le survol de 1985 nous a révélé que la superficie du ravage avait diminué de moitié par rapport à 1984, mais demeure quand même trois fois supérieure à 1982. Un inventaire au sol est prévu pour 1985 afin de connaître le degré de confinement des cerfs.
RIGUEUR DE L'HIVER (9)	Même si les précipitations de 1985 ont été supérieures à la moyenne des 10 dernières années, il s'agit d'un hiver moyen puisque l'enfoncement a été quelque peu inférieur à cette moyenne. Conséquemment, le nombre de jours avec plus de 50 cm de neige au sol a été supérieur à la moyenne tandis que le nombre de jours où l'enfoncement était supérieur à 50 cm a été très faible, soit 4 jours en moyenne (0 à 11 selon la station).

F-2

TENDANCES DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE

Indicateur	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	19	19	19
1. Récolte	=	?	?	?	?	?	+			
2. Saison de chasse										
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
4. Pression de chasse										
5. Effort de chasse										
6. % de 1,5 an	= ou -	-	+	=	+	- ou =	+			
7. Accidents routiers	+	+	+	+	=	+	+			
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km^2)										
8.2 Population de fin d'hiver					+	+	+			
8.3 Taux de mortalité										
9. Rigueur de l'hiver	-	+	+	+	=	+	+	=		

Interprétation basée sur la comparaison avec l'année précédente sauf pour l'indicateur 9 où l'on compare avec la moyenne des années précédentes.

Symboles utilisés: augmentation pour l'indicateur +
diminution pour l'indicateur –
stabilité pour l'indicateur =

INDICATEURS DE LA SITUATION DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE F-2

Indicateur	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	19	19
1. Récolte (mâles avec bois) A	702	762	1 268	1 465	1 106	1 334	1 893			
1.1 Récolte / 10 km² d'habitat (6 957 km²)	1,00	1,09	1,82	2,10	1,58	1,91	2,72			
2. Saison de chasse: date d'ouverture (durée)	10-28 (12)	10-27 (12)	11-1 (12)	10-31 (12)	10-30 (12)	10-29 (12)	11-03 (12)	11-02 (12)		
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
3.1 Semaine	0	2-3	3-6	5-6	0	2	0			
3.2 Fin de semaine	0	0	2	2	0	2	0			
4. Pression de chasse / km²	-	-	6,6	7,9[C]	-	11,5	9,5			
5. Effort de chasse / mâle avec bois	-	-	54	61[C]	-	78	59			
6. % de 1,5 an (n)	47	43	53	54	69	55	56			
7. Accidents routiers	34	42	48	58	59	77	106	46[D]		
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km²)				54	50		313	150		
8.2 Population de fin d'hiver	-	-	-	577	826	-	3 265	-		
8.3 Taux de mortalité	-	-	-	14	7	-	13	-		
9. Rigueur de l'hiver B										
9.1 j — cm d'enneigement	8 200	8 000	1 850	5 100	5 920	2 090	7 310	6 053		
9.2 j — cm d'enfoncement	7 000	3 900	1 350	4 080	4 210	1 310	4 180	3 451		
9.3 jour(s) d'enneigement › 50 cm	114	76	0	54	63	0	88	69		
9.4 jour(s) d'enfoncement › 50 cm	67	22	0	26	40	0	14	4		

A Excluant la saison à l'arc

B Station(s): Lac Meach, Duhamel, Venosta.

Valeurs moyennes de 1975 à 1984

j — cm d'enneigement: 5 582

j — cm d'enfoncement: 4 018

j — cm d'enneigement › 50 cm: 57

j — cm d'enfoncement › 50 cm: 40

C En révision

D En date du 15 avril 1985

INTERPRÉTATION GLOBALE	Même si l'hiver 1983-1984 a été légèrement supérieur à la moyenne des années antérieures, tous nos indicateurs s'accordent à dire que la population de cerfs est en expansion dans cette zone. Nous avons d'ailleurs observé cette augmentation lors des inventaires aériens effectués au cours des deux derniers hivers (1984 et 1985). En effet, nous avons constaté une augmentation du nombre de petits ravages alors que les gros ravages connus ont augmenté de superficie. L'hiver 1984-1985 a été moyen tandis que le nombre d'accidents routiers semble se diriger vers une augmentation en 1985; on peut donc anticiper unr population à la hausse ou au moins stable pour la prochaine saison de chasse.
RECOMMANDATIONS	La zone F-2 fait maintenant partie de la zone 10. Nous recommandons le statu quo quant à la chasse au mâle, mais on devrait permettre l'abattage d'un nombre restreint d'animaux sans panache, tel que préconisé dans les ateliers antérieurs. La recommandation régionale est d'effectuer cette chasse à l'extérieur de la saison normale; cependant, compte tenu des modalités suggérées par la D.G.F., il ne serait sûrement pas essentiel dans le cas présent d'effectuer ce prélèvement hors de la saison normale. Une enquête sur la pression et l'effort de chasse est recommandée à nouveau pour l'an prochain.

RESPONSABLE (AUTEUR) _____ SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F. (07)

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

ZONE F 3
SAISON 8 4
RÉGION 0 7

INDICATEURS LIÉS À LA CHASSE (1 à 5)	La récolte a augmenté de 55% dans cette zone en 1984 et ce, malgré une baisse de 20% de la pression de chasse. Il n'a fallu que 44 jours de chasse pour abattre un mâle avec bois, ce qui constitue un excellent succès et une baisse de 50% par rapport à 1983. L'emplacement de la saison a été retardé de 5 jours tandis que la durée était semblable. Les conditions de chasse ont généralement été bonnes avec seulement 4 jours partiellement pluvieux. Il n'y a pas eu de neige au sol durant cette période. Globalement, les indicateurs liés à la chasse indiquent une augmentation de la population.
% DES 1,5 AN, ACCIDENTS ROUTIERS ET RAVAGE TÉMOIN (6 à 8)	Le pourcentage des 1,5 an est sensiblement le même qu'en 1983 et demeure donc élevé. Le nombre d'accidents routiers a augmenté de 170%, ce que l'on peut interpréter comme une augmentation de la population tout en considérant le faible nombre d'observations.
RIGUEUR DE L'HIVER (9)	L'hiver de 1985 a été moyen, l'enneigement ayant été quelque peu supérieur à la moyenne des 10 dernières années, tandis que l'enfoncement était légèrement inférieur à cette moyenne. Nos chiffres constituent probablement une sous-estimation de la valeur réelle puisque les stations de neige sont situées de 60 à 110 km au sud de Mont-Laurier. Nous assumons tout de même que l'hiver y a été moyen en 1985 et que la mortalité ne devrait pas être trop abondante.

TENDANCES DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE F-3

Indicateur	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	19	19	19
1. Récolte										
2. Saison de chasse										
3. Nombre de jours de chasse avec neige	-	?	?	?	?	+	+			
4. Pression de chasse										
5. Effort de chasse										
6. % de 1,5 an	=	-	+	=	+	-	=			
7. Accidents routiers	=	+	=	-	+	-	+			
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km^2)										
8.2 Population de fin d'hiver					+	+				
8.3 Taux de mortalité										
9. Rigueur de l'hiver	-	+	+	+	=	+	+	=		

Interprétation basée sur la comparaison avec l'année précédente sauf pour l'indicateur 9 où l'on compare avec la moyenne des années précédentes.

Symboles utilisés: augmentation pour l'indicateur +
diminution pour l'indicateur –
stabilité pour l'indicateur =

INDICATEURS DE LA SITUATION DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE F-3

Indicateur	19 78	19 79	19 80	19 81	19 82	19 83	19 84	19 85	19	19
1. Récolte (mâles avec bois) A	79	118	265	170	229	285	442			
1.1 Récolte / 10 km² d'habitat (3 034 km²)	0,26	0,38	0,87	0,56	0,75	0,93	1,45			
2. Saison de chasse: date d'ouverture (durée)	10-28 (12)	10-27 (12)	11-1 (12)	10-31 (12)	10-30 (12)	10-29 (12)	11-3 (12)	11-2 (12)		
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
3.1 Semaine	0	2-3	3-6	5-6	0	2	0			
3.2 Fin de semaine	0	0	2	2	0	2	0			
4. Pression de chasse / km²	-	-	5,3	5,0[c]	-	6,7	5,4			
5. Effort de chasse / mâle avec bois	-	-	119	109	0	88	44			
6. % de 1,5 an (n)	54	43	53	58	62	46	48			
7. Accidents routiers	14	21	18	10	19	10	27			
8. Ravage-témoin										
8.1 Superficie (km²)										
8.2 Population de fin d'hiver	-	-	-	577	826	-	-			
8.3 Taux de mortalité	-	-	-	14	7	-	-			
9. Rigueur de l'hiver B										
9.1 j — cm d'enneigement	8 200	8 000	1 850	5 100	5 920	2 090	7 310	6 053		
9.2 j — cm d'enfoncement	7 000	3 900	1 350	4 080	4 210	1 310	4 180	3 451		
9.3 jour(s) d'enneigement › 50 cm	114	76	0	54	63	0	88	69		
9.4 jour(s) d'enfoncement › 50 cm	67	22	0	26	40	0	14	4		

A Excluant la saison à l'arc

B Station(s): Lac Heach, Duhamel, Venosta

Valeurs moyennes de 19 75 à 19 84

j — cm d'enneigement: 5 582

j — cm d'enfoncement: 4 018

j — cm d'enneigement › 50 cm: 57

j — cm d'enfoncement › 50 cm: 40

[c] En récision

INTERPRÉTATION GLOBALE	Vu l'accroissement substantiel de la récolte, la diminution sensible de la pression et de l'effort de chasse, en plus de conditions hivernales moyennes, nous sommes probablement en présence d'une population en accroissement ou du moins stable. Il faudra être prudent lors de l'établissement des quotas de cette zone pour les animaux sans panache puisqu'étant située au nord de la région et à la limite nord de la distribution, les conditions hivernales y sont généralement plus rigoureuses et que, malgré la présence de nombreux petits ravages, on n'y connaît qu'un seul ravage d'importance majeure, (dans le secteur Outaouais), soit celui du lac David.
RECOMMANDATIONS	Nous recommandons le statu quo quant à la chasse au mâle, mais on devrait permettre l'abattage d'un nombre restreint d'animaux sans panache, tel que préconisé dans les ateliers antérieurs. La recommandation régionale est d'effectuer cette chasse à l'extérieur de la saison normale; cependant, compte tenu des modalités suggérées par la D.G.F., il ne serait sûrement pas essentiel dans le cas présent d'effectuer ce prélèvement hors de la saison normale. Une enquête sur la pression et l'effort de chasse est recommandée à nouveau pour l'an prochain.

RESPONSABLE (AUTEUR) _____ **SERVICE OU DIRECTION** S.A.E.F. (07)

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la Faune

ANALYSE ET INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DE LA CHASSE AU CERF DE VIRGINIE

ZONE F 4
SAISON 8 4
RÉGION 0 7

INDICATEURS LIÉS À LA CHASSE (1 à 5)	La récolte a augmenté de 87% dans cette zone en 1984 et est supérieure de 42% à la meilleure récolte enregistrée au cours des 6 dernières années. L'emplacement de la saison a été retardé de 5 jours tandis que la durée était semblable. Les conditions de chasse ont généralement été bonnes avec seulement 4 jours partiellement pluvieux. Il n'y a pas eu de neige au sol durant cette période. La pression de chasse a augmenté considérablement (75%), tandis que l'effort de chasse a diminué de près de 40%, ce qui consititue un excellent succès. Globalement, la chasse a été d'une très bonne qualité et tous ces paramètres démontrent une population de cerfs à la hausse.
% DES 1,5 AN, ACCIDENTS ROUTIERS ET RAVAGE TÉMOIN (6 à 8)	Le pourcentage des 1,5 an est demeuré similaire à celui de 1983 et est donc élevé. Le nombre d'accidents routiers a augmenté de 79%, ce qui constitue une augmentation proportionnelle à celle de la récolte. Ce nombre est cependant inférieur à ce qu'on avait obtenu en 1981. Malgré une faible densité (10,4 cerfs/km^2), l'augmentation spectaculaire de la superficie du ravage témoin signalait aussi une population à la hausse. Le survol de 1985 nous a révélé que la superficie du ravage avait diminué de moitié par rapport à 1984, mais demeure quand même trois fois supérieure à 1982. Un inventaire au sol est prévu pour 1985 afin de connaître le degré de confinement des cerfs.
RIGUEUR DE L'HIVER (9)	Même si les précipitations de 1985 ont été supérieures à la moyenne des 10 dernières années, il s'agit d'un hiver moyen puisque l'enfoncement a été quelque peu inférieur à cette moyenne. Conséquemment, le nombre de jours avec plus de 50 cm de neige au sol a été supérieur à la moyenne tandis que le nombre de jours où l'enfoncement était supérieur à 50 cm a été très faible avec 4 jours en moyenne (0 à 11 selon la station).

TENDANCES DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE

Indicateur	1978	19 79	1980	1981	1982	19 83	19 84	19	19	19
1. Récolte										
2. Saison de chasse										
3. Nombre de jours de chasse avec neige	=	?	?	?	?	=	+			
4. Pression de chasse										
5. Effort de chasse										
6. % de 1,5 an	=	+	+	=	-	=	=			
7. Accidents routiers	-	=	+	+	-	-	+			
8. Ravage-témoin VENDISTA										
8.1 Superficie (km²)										
8.2 Population de fin d'hiver				+	+		+			
8.3 Taux de mortalité										
9. Rigueur de l'hiver	+	+	-	=	+	-	+			

Interprétation basée sur la comparaison avec l'année précédente sauf pour l'indicateur 9 où l'on compare avec la moyenne des années précédentes.

Symboles utilisés: augmentation pour l'indicateur +
diminution pour l'indicateur –
stabilité pour l'indicateur =

INDICATEURS DE LA SITUATION DE LA POPULATION DE CERFS POUR LA ZONE F-4

Indicateur	1978	1979	1980	1981	19 82	1983	19 84	19	19	19
1. Récolte (mâles avec bois) A	220	240	410	497	354	377	704			
1.1 Récolte / 10 km² d'habitat (5 576 km²)	0,39	0,43	0,73	0,89	0,63	0,67	1,26			
2. Saison de chasse: date d'ouverture (durée)	10-28 (12)	10-27 (12)	11-1 (12)	10-31 (12)	10-30 (12)	10-29 (12)	11-03 (12)	11-02 (12)		
3. Nombre de jours de chasse avec neige										
3.1 Semaine	0	2-3	3-6	5-6	0	2	0			
3.2 Fin de semaine	0	0	2	2	0	2	0			
4. Pression de chasse / km²			2,8	4,0[C]		3,2	5,6			
5. Effort de chasse / mâle avec bois			70	86[C]		70	43			
6. % de 1,5 an (n)	36	44	50	53	46	43	44			
7. Accidents routiers	14	14	30	54	39	28	50	30[D]		
8. Ravage-témoin VENOSTA										
8.1 Superficie (km²)	-	-	-	54	50	-	313	150		
8.2 Population de fin d'hiver	-	-	-	577	826	-	3265	-		
8.3 Taux de mortalité	-	-	-	14	7	-	13	-		
9. Rigueur de l'hiver B										
9.1 j — cm d'enneigement	8 200	8 000	1 850	5 100	5 920	2 090	7 310	6 053		
9.2 j — cm d'enfoncement	7 000	3 900	1 350	4 080	4 210	1 310	4 180	3 451		
9.3 jour(s) d'enneigement › 50 cm	114	76	0	54	63	0	88	69		
9.4 jour(s) d'enfoncement › 50 cm	67	22	0	26	40	0	14	4		

A Excluant la saison à l'arc

B Station(s): Lac Meach, Duhamel, Venosta

Valeurs moyennes de 1975 à 1984

j — cm d'enneigement: 5 582

j — cm d'enfoncement: 4 018

j — cm d'enneigement › 50 cm: 57

j — cm d'enfoncement › 50 cm: 40

C En révision

D En date du 15 avril 1985

INTERPRÉTATION GLOBALE	Même si l'hiver 1983-1984 a été légèrement supérieur à la moyenne des années antérieures, tous nos indicateurs s'accordent à dire que la population de cerfs est en expansion dans cette zone. Nous avons d'ailleurs observé cette augmentation lors des inventaires aériens effectués au cours des deux derniers hivers (1984 et 1985). En effet, nous avons constaté une augmentation du nombre de petits ravages alors que les gros ravages connus ont augmenté de superficie. L'hiver 1984-1985 a été moyen tandis que le nombre d'accidents routiers semble se diriger vers une augmentation appréciable. Trente cas de cerfs tués par accident ont déjà été rencensés dans cette zone en date du 15 avril 1985, comparativement à 50 pour toute l'année 1984. On peut donc anticiper une population à la hausse ou au moins stable pour la prochaine saison de chasse.
RECOMMANDATIONS	La zone F-4 fait maintenant partie de la zone 10. Nous recommandons le statu quo quant à la chasse au mâle, mais on devrait permettre l'abattage d'un nombre restreint d'animaux sans panache, tel que préconisé dans les ateliers antérieurs. La recommandation régionale est d'effectuer cette chasse à l'extérieur de la saison normale; cependant, compte tenu des modalités suggérées par la D.G.F., il ne serait sûrement pas essentiel dans le cas présent d'effectuer ce prélèvement hors de la saison normale. Une enquête sur la pression et l'effort de chasse est recommandée à nouveau pour l'an prochain.

RESPONSABLE (AUTEUR) _____ SERVICE OU DIRECTION S.A.E.F. (07)

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Résultats de la chasse au cerf de Virginie à l'Ile d'Anticosti, saison - 1984

Auteur LUSSIER, Alain

Secteur	Superficie (km^2)	Récolte (cerfs)	Densité de récolte (cerf/km^2)
Nemrotour[1]	475	467	0,98
CDTA[1]	720	719	1,00
Aquila[1]	572	671	1,17
Cerf-Sau[1-2]	496	585	1,18
Pourvoiries d'Anticosti[1-2]	562	708	1,26
Résidents[3]	254	332	1,31
Ste-Marie[3]	114	135	1,18
La Loutre[3]	295	340	1,15
Fusil[3]	163	135	0,83
Jupiter 12[3]	300	373	1,24
Jupiter 24[3]	258	270	1,05
Jupiter 30[3]	255	288	1,13
Brick[3]	497	288	0,58
McDonald[3]	248	310	1,25
Carleton[3]	250	283	1,13
Wickenden[3]	370	463	1,25
Natiscotec[3]	110	378	3,44
Petits-Jardins[2-3]	75	57	0,76
Vauréal[3]	256	297	1,16
(Réserve Faunique)	(3 445)	(3 949)	(1,15)
Superficie chassée	6 270 km^2	7 099 cerfs	1,13 cerf/km^2
Superficie totale	7 943 km^2	7 099 cerfs	0,89 cerf/km^2

[1] Pourvoirie

[2] Nouveau secteur

[3] Réserve Faunique

RECOLTE 1984

La récolte de 7 099 cerfs en 1984 représente une augmentation de 10% par rapport à 1983 (6 470). La densité de récolte pour le territoire exploité (1,1 cerf/km^2) a diminué légèrement comparativement à 1983 (1,3 cerf/km^2), se rapprochant ainsi du prélèvement visé pour Anticosti, soit 1 cerf/km^2 (Bertrand, 1983). Le prélèvement pour l'ensemble du territoire de l'Ile suit la même tangente avec une densité de récolte en 1984 se situant à 0,89 cerf/km^2 comparativement à 0,81 cerf/km^2 en 1983. La récolte 1984 se répartit comme suit: 54% (3 849) de mâles adultes, 31% (2 213) de biches et 15% (1 037) faons, comparativement à 1983 avec 52% de mâles, 33% de biches et 15% de faons.

En 1984, 4 884 chasseurs se sont partagés les séjours de chasse, obtenant un succès de 1,45 cerf par chasseur, une baisse en comparant les données de 1983 et 1982 qui présentent respectivement de 1,72 et 1,67 cerf/chasseur.

DISCUSSION

Les deux premiers mois d'exploitation laissaient entrevoir une saison particulièrement difficile mais les chutes de neige au début de novembre auront permis aux sportifs d'augmenter leur succès de chasse.

L'évidence d'une mortalité hivernale élevée en 1983-84 chez les faons a été remarquée en raison d'une récolte faible des animaux de 1,5 an à la chasse en 1984 (P.Bertrand, comm. pers.). Nos stations de neige confirment que l'hiver 1983-84 fut particulièrement rigoureux (Breton, 1984).

Les conditions extrêmes de sécheresse qui ont sévi au cours de l'été et une partie de l'automne ont rendu la chasse plus difficile puisque le cerf ne suivait pas son patron de fréquentation de sites habituels le long des routes, dans les brûchers et dans les tourbières. Le chasseur devait s'aventurer profondément en forêt ce qui, par le fait même, lui rendait la tâche particulièrement hardie.

REFERENCES

BERTRAND, P. 1983. Chasse au cerf de Virginie à l'Ile d'Anticosti en 1982 et perspectives d'avenir, MLCP, rapport non publié. 9 p.

BERTRAND, P. 1984. Résultats préliminaires de la chasse du cerf de Virginie à l'Ile d'Anticosti en 1983, dans "Compte rendu du 2e atelier sur le gros gibier tenu à Duchesnay du 17 au 19 avril 1984". MLCP.

BRETON, L. 1984. Conditions de l'enneigement dans l'aire de répartition du cerf de Virginie au Québec au cours de l'hiver 1983-1984. MLCP. Rapport non publié, 27 p.

LUSSIER, A. 1985. Données relatives aux biches récoltées à la chasse à l'Ile d'Anticosti saison - 1983. MLCP. 21 p.

SECTION V

COMMUNICATIONS GÉNÉRALES

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre INTERPRETATION DES RESULTATS DE LA CHASSE AU CARIBOU, ZONE 19

Auteur Pierre Bertrand

RESULTATS

Année	Récolte totale	Nb mâles (%)	Nb femelles (%)	Nb jeunes (%)	Permis disponibles	Succès
1981	30	15 (50,0)	11 (36,6)	4 (13,4)	300	0,10
1982	64	37 (57,8)	12 (18,8)	15 (23,4)	300	0,21
1983	34	20 (58,8)	9 (26,5)	5 (14,7)	300	0,11
1984	67	34 (50,7)	25 (37,3)	8 (12,0)	500	0,13

Il est difficile d'interpréter ces résultats compte tenu du peu d'informations disponibles ayant trait à la densité du cheptel dans la partie chassée de la zone 19. Le taux d'exploitation de la population n'est donc pas connu.

A part l'année 1982, où le succès s'est élevé à 0,21 caribou par permis disponible, le taux de succès est demeuré très stable à environ 0,1 caribou par permis disponible et ce, même avec une augmentation de 67% du nombre de permis vendus en 1984.

Suite à un inventaire aérien de la zone dans un avenir rapproché, il sera plus facile d'interpréter les résultats de chasse par rapport à la densité.

Enfin, cette chasse qui, depuis 1984, a vu sa saison devenir identique à celle de l'orignal dans la zone, semble n'être qu'un complément à une expédition de chasse à l'orignal. L'activité est par contre très appréciée et fortement en demande. En 1984, les pourvoyeurs de la zone ont demandé au-delà de 300 permis au MLCP pour leur clientèle par rapport aux 100 permis réservés exclusivement à ceux-ci.

Nous recommandons donc un inventaire aérien de la zone à l'hiver 1985-1986.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre L'exploitation du caribou au Nouveau-Québec de juin 1984 à juin 1985

Auteur François Goudreault, Direction régionale du Nouveau-Québec (DRNQ)

INTRODUCTION

L'augmentation spectaculaire des populations de caribous au Nouveau-Québec au cours des dix dernières années (Bélanger et Le Henaff 1985)[1] a incité le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche à libéraliser, en 1983, la réglementation de la chasse sportive dans les zones de chasse 23 et 24.

Les principaux changements furent:

- allongement de la saison de chasse dans la zone 23 (1er août au 31 octobre);
- limite de possession portée à 2 caribous par chasseur;
- une saison de chasse additionnelle dans la zone 23 (15 février au 15 avril).

On discute ici l'effet de cette nouvelle réglementation sur la récolte et on discute du taux de prélèvement de caribous effectué sur le troupeau du fleuve George puisque c'est lui qui est principalement touché par l'exploitation.

RESULTATS

Saison de chasse "hivernale"

En vigueur depuis trois ans, cette nouvelle saison a permis d'abattre 490 caribous (tableau 1). La plus forte récolte a été effectuée en 1985 et l'accès du territoire se fait surtout par Kuujjuaq.

La dispersion du troupeau du George au cours de l'hiver 1984-85 a permis aux résidents de Schefferville d'avoir facilement accès à la ressource tout comme les résidents de Kuujjuaq. Cette nouvelle clientèle a donc favorisé une hausse de la récolte en 1985.

Une proportion plus grande de femelles dans le tableau de chasse s'explique par une ségrégation croissante des sexes durant l'hiver. En effet, les femelles adultes se trouvant à l'ouest ou au nord-ouest de Kuujjuaq se regroupent pour amorcer leur migration annuelle vers l'aire de mise bas située à l'est du fleuve George. Cette longue route les amène en grand nombre en mars et en avril dans la région de Kuujjuaq.

---

1 BELANGER, M. et D. LE HENAFF 1985. Distribution, abundance and regulation of caribou hunting in Quebec. Compte rendu du 2ième atelier Nord Américain sur le caribou, sous presse.

En 1983 et 1984, les résidents (allochtones) de Schefferville et de Kuujjuaq constituaient 47 pour cent de la clientèle (n = 180) pour cette saison de chasse "sur neige".

Saison "automnale"

De loin, la saison de chasse la plus populaire; elle a attiré en moyenne 4267 chasseurs annuellement depuis les quatre dernières années. La libéralisation de la réglementation n'a pas suscité une augmentation de la clientèle (tableau 2). Cependant, plus de caribous ont été abattus en 1983 et en 1984. Cette augmentation est due à une hausse de la limite de possession de un à deux caribous par chasseur. Même si le nombre de caribous par chasseur est passé de 0,66 en 1981 et 1982 à 1,08 en 1983 et 1984, le succès de chasse a toujours diminué. Cette difficulté croissante que les chasseurs éprouvent à s'ajuster aux déplacements du troupeau se réflète également au niveau du type de bête sélectionné. En effet, de 1981 à 1984, le rapport "nombre de mâles adultes par 100 femelles adultes" est passé de 323 à 85 (tableau 2).

Pour s'adapter aux changements de comportement des caribous, les pourvoyeurs ont implanté des camps satellites près des nouvelles routes empruntées par le troupeau du George. Les chasseurs, attirés par cette nouvelle forme de service, tendent de plus en plus à fréquenter la zone 23. Pour la première fois en 1984, plus de chasseurs ont fréquenté la zone 23 que la zone 24. Du même coup, la récolte fut plus élevée dans la zone 23 que dans la zone 24.

Taux d'exploitation

En 1984, le M.L.C.P. procéda au dénombrement des caribous sur l'aire de mise bas du troupeau du George (9000 km^2) à l'aide de photographies aériennes (échelle 1:4355). Les 922 photographies utilisées pour estimer le nombre de caribous représentaient une intensité d'échantillonnage d'environ 8 pour cent. Pas moins de 210 000 $\pm$6.4% femelles adultes (>2 ans) fréquentaient l'aire de mise bas en juin 1984. Puisqu'à l'automne 1983, les femelles de plus de 1,5 an comptaient pour 45 pour cent de la population totale, nous avons, par simple règle de trois, évalué la population totale au printemps 1984 à 470 660 bêtes. A ce nombre, il faut ajouter les 120 000 nouveaux-nés qui ont survécu jusqu'en octobre 1984. Ainsi le troupeau du George, à l'automne 1984, comptait environ 590 000 bêtes (Goudreault et al 1985)[2].

Le taux d'exploitation par la chasse sportive est donc inférieur à un pour cent et ne constitue pas le prélèvement le plus important (tableau 3). En effet, la chasse pour fins d'alimentation est plus importante. Soulignons, de plus, que la noyade de 10 000 caribous en 1984 dans les eaux de la rivière Caniapiscau s'avère presqu'aussi importante que l'ensemble des chasses sportive et d'alimentation.

---

2 GOUDREAULT, F. D. LE HENAFF, M. CRETE et S. LUTTICH 1985. Dénombrement des caribous sur l'aire de mise bas du troupeau du George par photographies aériennes verticales en juin 1984. En préparation.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre L'exploitation du caribou au Nouveau-Québec de juin 1984 à juin 1985

Auteur François Goudreault, Direction régionale du Nouveau-Québec (DRNQ)

CONCLUSION

L'expansion inhabituelle des caribous du troupeau du George en territoire cri et à proximité de Schefferville durant l'hiver ajoute un élément supplémentaire dans la problématique de l'évaluation de la récolte. Le prélèvement effectué par les "nouveaux" utilisateurs de cette ressource doit être mesuré avec précision le plus tôt possible afin de déterminer avec exactitude la part qui peut être accordée à une exploitation commerciale de l'espèce. De plus, le M.L.C.P. doit envisager des mesures préventives dans le but de minimiser la probabilité de noyades massives de caribous aux endroits identifiés à "haut risque".

Par ailleurs, le M.L.C.P. devrait mieux accomplir son rôle de conseiller en fournissant aux utilisateurs une information précise sur les déplacements des caribous peu avant l'ouverture de la saison de chasse.

Tableau 1. Evolution de la chasse hivernale au caribou dans la zone 23 de 1983 à 1985

Site d'accès au territoire	1983				1984				1985				TOTAL
	Adultes ♂	Adultes ♀	Faons	Total	Adultes ♂	Adultes ♀	Faons	Total	Adultes ♂	Adultes ♀	Faons	Total	
Kuujjuaq	2	55	14	71	6	108	3	117	13	122	3	138	326
Schefferville	5	13	1	19	0	4	0	4	65	62	14	141	164
Total	7	68	15	90	6	112	3	121	78	184	17	279	490

Tableau 2. Evolution de la chasse au caribou dans les zones 23 et 24 de 1981 à 1984 inclusivement

Année	Permis vendus			Récolte			Succès de chasse (%)	Nombre moyen de caribous par chasseur	Nombre de mâles adultes par 100 femelles adultes
	23	24	TOTAL	23	24	TOTAL			
1981	1268	3992	5260	1065	2797	3362	64	0.64	323
1982	1180	3065	4245	1007	1865	2870	68	0.68	179
1983	1335	2082	3417	1319	2611	3930	57[1]	1.15	97
1984	2650	1496	4146	2682	1552	4234	51	1.02	85

[1] Le succès de chasse a été calculé selon une possibilité de deux caribous par chasseur.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre La récolte d'ours noir en 1984

Auteur Hélène Jolicoeur

La récolte d'ours noir par la chasse s'est chiffrée en 1984 à 1437 bêtes. Par rapport aux années précédentes, la récolte de 1984 est une des plus basses, avec celle de 1982, a être enregistrée depuis 1979. Cette baisse de 18.0% par rapport à l'an dernier peut être expliquée par le fléchissement des ventes de permis de chasse à l'ours consécutif à la hausse de son prix d'achat. En passant à un prix unitaire de 20.00$, les ventes de permis ont diminué de 53%. On croit que les chasseurs de cervidés, qui sont les détenteurs majoritaires des permis de chasse à l'ours, se sont organisés entre eux pour acheter un permis par groupe plutôt qu'un permis par chasseur comme cela se faisait auparavant.

La baisse de récolte s'est fait sentir au printemps, à l'automne et dans presque toutes les zones de chasse.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Compte rendu du dossier sur la chasse des biches

Auteur François Potvin, D.F.T.

À l'atelier 1984, il a été recommandé "qu'à partir de l'automne 1984, la chasse des cerfs de Virginie sans bois soit permise..." Le dossier a cheminé de la façon suivante depuis 12 mois:

31 mars	l'enquête auprès des chasseurs de cerf indique que 61% des chasseurs actifs en 1983 favorisent une chasse contingentée des biches;
avril	la régionale 07 de la F.Q.F. recommande une chasse contingentée;
8 mai	la D.F.T. demande de mettre sur pied une chasse contingentée des biches dans la zone 10 en 1984;
9 mai	refus de la D.G.F. d'entériner la demande à cause du délai de consultation de 60 jours nécessaire avant l'adoption du règlement;
24 oct.	la D.G.F. propose une chasse contingentée des biches en 1985;
10 déc.	la D.G.F. dépose un projet de règlement pour une chasse des biches en 1985.
13 déc.	demande formelle de la D.G.F. pour les zones 1 et 2 en 1985;
février:	la D.G.F. étend la proposition aux zones 1, 2, 10 et 11 pour 1985;
16 mars:	présentation et discussion du dossier lors d'un colloque de la F.Q.F. sur sur le cerf et l'orignal;
26 mars:	demande de la D.G.F. pour faire entériner le projet de règlement;
19 avril:	élaboration d'un échéancier très serré pour 1985 si le Cabinet accepte rapidement la proposition.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Pertinence de poursuivre les lectures d'âge du cerf

Auteur François Potvin, D.F.T.

Un rapport a été déposé qui examine, dans un premier temps, les fluctuations théoriques du % de mâles de 1,5 an à l'aide d'un modèle de simulation. Le % est influencé par le taux d'exploitation des mâles avec bois, la vulnérabilité différentielle des mâles de 1,5 an, la productivité des biches et la survie des faons. Cette variable n'est pas un indicateur du niveau de la population de cerfs mais plutôt un indicateur, relativement peu sensible, des mécanismes ayant pu provoquer un accroissement ou une baisse de la population: changement dans le recrutement ou modification de l'exploitation. Dans un deuxième temps, le rapport analyse les données provenant de plus de 8 000 cerfs dont l'âge a été déterminé de 1973 à 1984. Même si le % de 1,5 an a varié fortement certaines années, rien n'indique que ces variations sont fonction du taux de recrutement des mâles avec bois ou de leur taux d'exploitation. Des problèmes techniques (prélèvement de l'échantillon, lecture), statistiques ou liés au comportement des cerfs sont probablement en cause. Le rapport conclut que l'analyse des données existentes apporte peu d'éléments nouveaux pour la gestion du cerf et formule, pour discussion, deux alternatives quant à la poursuite du programme.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre État de l'étude sur la productivité du cerf

Auteur François Potvin, D.F.T.

L'atelier 1984 a recommandé "qu'afin de mieux documenter la productivité du cerf, on poursuive l'étude selon le protocole décrit dans le rapport Potvin et Tremblay (1984)". Le nombre de biches examinées par région dans le cadre de ce projet, du 15 décembre 1984 jusqu'à maintenant est le suivant:

	Nombre de biches
01	4
05	30 à 35
06	3 à 4
07	28

La région 07 ayant accumulé suffisamment de matériel à date, elle cessera ce programme en 1985. Le protocole lui-même ne pose pas de problème.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Rapport préliminaire sur l'enquête 1984

Auteur François Potvin, D.F.T.

Un échantillon de 10 000 personnes fut prélevé parmi les 200 000 détenteurs des permis cerf et orignal en 1983. La compilation préliminaire est basée sur les questionnaires de 6 200 répondants (au 85-03-01) et sur un nombre de permis vendus en 1984 identique à l'année précédente. Les données de pression et d'effort de chasse sont intégrés aux tableaux d'analyse par zone de chasse. Le taux d'enregistrement ne s'est pas amélioré:

Cerf (%)		Orignal (%)	
1984	64	1984	71
1983	74	1981	60
1981	70	1978	85
1980	88	1976	64

Le nombre de détenteurs qui ont chassé à l'arc est de 11 000 pour le cerf et 7 600 pour l'orignal. On a documenté certains aspects sur la présence de prédateurs, la chasse du petit gibier et celle de l'ours noir. Un dernier bloc de questions concernait l'enregistrement. Une forte majorité (97%) le considère utile ou très utile. Cependant, le taux d'insatisfaction est assez élevé quant à la qualité du service offert: emplacement des postes (17% d'insatisfaits), heures d'ouverture (12%) et temps d'attente (6%).

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Données relatives aux biches récoltées à la chasse à l'Ile d'Anticosti saison 1983.

Auteur Alain Lussier

RESUME

En 1983, un total de 3 761 chasseurs ont abattu 6 470 cerfs, atteignant un prélèvement de 1,3 cerf/km^2.

Trente-et-un pourcent (31%) de la récolte de biches provient des classes d'âge 1,5 an et 2,5 ans, comparativement à 46% en 1982. La représentation des 1,5 an se situe à 18% en 1983, une légère diminution par rapport à 1982 (23%). L'âge moyen (4,7 ans) demeure stable dans les secteurs Ouest et Centre tandis qu'il augmente dans l'Est (5,6 ans).

Un important taux d'erreurs lors de l'enregistrement des bêtes sur la fiche du gros gibier nous rend perplexes quant à la compilation de la case "présence de lait". L'affirmation traitant de la participation des faons à la reproduction est donc remise en question.

Les quelques modifications au protocole de récolte des incisives mises de l'avant en 1984 devraient nous permettre de remédier en partie au problème d'enregistrement du gros gibier, augmentant par le fait même la qualité de nos résultats.

Références:

Lussier, A. 1985. Données relatives aux biches récoltées à la chasse à l'Ile d'Anticosti, Saison 1983. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. 21 PP.

Estimation de la population de Cerf de Virginie dans la région de l'Outaouais à l'hiver 1984

Jean Tremblay, Benoît Langevin et Marc Macquart

RESUME

Nous avons estimé la population de Cerf de Virginie de l'ensemble de la région de l'Outaouais en utilisant la technique du dénombrement des îlots de crottin. Nous nous sommes servis de l'échantillonnage en deux étapes avec stratification pour distribuer nos 1 512 parcelles-secondaires dans les ravages de la région.

Nous avons trouvé une densité de 22,7 ± 3,7 Cerfs ($P<0,10$) par kilomètre carré de ravage. Les peuplements ouverts improductifs n'étaient pas fréquentés mais la densité passait de 10,3 Cerfs/km^2 dans les peuplements feuillus à 52,2 Cerfs/km^2 dans les peuplements de résineux. Considérant un minimum de 2 663 km^2 de ravage dans la région, la population de Cerfs qui y séjourne avoisinait les 60 000 individus en 1984. Les données ainsi recueillies nous seront très utiles pour l'évaluation sommaire de l'impact de certains projets de développement dans les ravages et pour la formulation de recommandations concernant la réglementation de la chasse sportive.

Prédiction du temps écoulé depuis la mort chez l'Orignal et le Cerf de Virginie en période de chasse: problématique et mise à jour

Jean Tremblay

INTRODUCTION

La détermination de l'heure de mort d'un animal pourrait constituer un outil extrêmement utile pour aider les agents de Conservation de la faune à diminuer la chasse de nuit et les abattages avant l'ouverture de la saison de chasse. L'applicabilité de la méthode dépend toutefois étroitement de la précision avec laquelle on peut prédire l'heure de mort. Si l'on utilise les résultats pour identifier les cas problèmes ou comme preuve de support, on pourra tolérer une marge d'erreur plus grande. Par contre, si la prédiction doit servir de preuve unique, la précision devra être suffisante pour convaincre le juge de la culpabilité d'un accusé.

UNE ETUDE DE CAS

Le 8 octobre 1983, c'était l'ouverture de la saison de chasse dans la zone J_1. La température ambiante avait varié de 4,5 à 10°C durant la journée. Vers 17 heures, deux agents inspectent un campement où de "chanceux" chasseurs avaient déjà tué un mâle et une femelle adultes. Les Orignaux avaient été abattus en des endroits distincts et n'avaient été immergés en aucun moment. Selon la déclaration des chasseurs, les animaux avaient tous deux été tués vers 7 heures le matin même. La température du centre de la fesse était de 13,9°C pour le mâle et de 13,8°C pour la femelle. En utilisant un tableau préparé à partir de données recueillies l'année précédente, les agents déterminèrent que la mort remontait à environ une journée et demie dans les deux cas. Ils ont donc conclu à des abattages en temps prohibé et ont émis des infractions aux chasseurs. En calculant précisément l'erreur associée à chacune des deux bêtes, on peut affirmer qu'il y a moins d'une chance sur 10 000 de se tromper dans le cas du mâle et moins d'une sur 3 700 dans le cas de la femelle en disant qu'ils ont été abattus illégalement. Le procès devrait avoir lieu à l'été 1985 et nous devrions être en mesure de connaître la marge d'erreur acceptable par un juge.

METHODES

En 1981 et 1982, des données portant sur la température du centre de la fesse (TFE), la température ambiante, le temps écoulé depuis la mort (TEMPMORT), l'espèce (Cerf ou Orignal), le sexe, la classe d'âge (jeune ou adulte) et le mode de transport ont été recueillis dans des stations d'enregistrement de

l'Outaouais et occasionnellement sur le terrain par les agents de Conservation de la faune. En 1984, la collecte devait se faire uniquement sur le terrain et l'on a ajouté les variables suivantes: état de l'Orignal (entier ou en quartiers), température des naseaux et la présence de pluie. Les agents de la région 08 devaient aussi participer à la récolte de données. Le détail de la procédure à suivre est donné en annexe.

SOMMAIRE DES RESULTATS ET DISCUSSION

La récolte des données a très mal fonctionné en 1984 à cause d'un problème de communication. Presque tous les résultats proviennent de stations d'enregistrement alors qu'ils devaient être recueillis uniquement en forêt. J'ai donc aussi analysé les données des trois années simultanément.

La première étape de l'analyse a consisté à évaluer l'importance de chacune des variables en se servant de la régression multiple par étape. Pour ce faire, nous n'avons utilisé que les données des animaux dont la mort remontait à moins de 35 heures. Le sexe, la classe d'âge, l'état, la présence de pluie et le mode de transport étaient des variables binaires (0,1). Par la même occasion, on pouvait donc savoir s'il existait une différence significative entre les deux catégories de chacune de ces variables.

Seule la température de la fesse s'est avérée une variable significative lors du calcul des équations linéaires (Tableau 1). Le coefficient de détermination (R^2) a varié entre 0,645 et 0,756 pour l'Orignal et était de 0,82 pour le Cerf. L'erreur standard oscille pour sa part entre 4,36 et 5,66. Ceci correspond à des intervalles de confiance minima d'environ 14 heures si l'on accepte une fois sur 1 000 de se tromper. Les équations sont donc utilisables dans certains cas pour prouver la chasse en temps prohibé mais on est encore loin de pouvoir travailler sérieusement sur la chasse de nuit.

L'examen de la répartition des points et des résidus nous apprend plusieurs choses intéressantes. D'abord, il est évident qu'un modèle non linéaire serait plus approprié pour décrire la relation TEMPMORT vs TFE. Etant donné que notre but est de faire de la prédiction et de calculer des intervalles de confiance pour des valeurs particulières, on ne peut penser linéariser notre modèle en transformant les valeurs de TFE. J'ai essayé quelques transformations courantes sur la variable TEMPMORT mais elles ne se sont pas révélées satisfaisantes. Il reste donc à utiliser directement un modèle non linéaire. Le programme P3R du progiciel BMDP peut estimer les paramètres d'une fonction non linéaire par la méthode des moindres carrés en utilisant l'algorithme de Gauss-Newton.

L'examen du pointage des données et des résidus nous révèle aussi que la variance des résidus augmente avec le temps écoulé depuis la mort. On pouvait logiquement s'attendre à cette situation car l'effet des facteurs environnants s'accumule au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'heure de mort d'un animal. Cette répartition inégale des résidus n'est pas sans causer de problèmes pour le calcul des intervalles de confiance. Elle introduit un biais négatif ou positif selon la valeur de la prédiction elle-même. La façon commune de remédier à cette

situation est de modifier l'algorithme de calcul des moindres carrés par l'ajout d'un facteur de pondération. On minimise alors le carré des résidus pondérés. Le facteur de pondération est variable et habituellement constitué à partir d'une variable indépendante.

CONCLUSION

Je suis convaincu qu'il est possible de développer une méthode facile d'application permettant aux agents de Conservation de la faune de déterminer avec une grande certitude des cas de chasse avant l'ouverture de la saison et même de chasse de nuit. Je crois aussi qu'il est possible de développer un modèle assez fiable pour qu'il soit accepté légalement. Deux conditions préalables se posent cependant: d'une part, il faut développer un modèle qui soit plus représentatif de la situation et d'autre part, il faut que soit organisée une collecte intensive de données standardisées sur le terrain.

Etant donné la nature hautement spécialisée de la partie "développement du modèle", je préconise que soit engagé un statisticien ou un étudiant finissant en statistique pour une période de trois mois. Le coût serait d'environ 5 000 $. En plus du développement statistique et de la rédaction d'un guide s'y rattachant, la tâche de cette personne comprendrait l'évaluation du nombre d'échantillons requis et de la taille des erreurs standards à viser en fonction des objectifs retenus. Son travail consisterait aussi à élaborer la méthodologie de sondage. La coordination devrait quant à elle relever d'un comité ad hoc DGF - DGOR. Ceci permettrait de concilier des objectifs de diverses tendances et d'associer la ligne fonctionnelle à la ligne opérationnelle ou hiérarchique.

----------o----------

Tableau 1. Régressions linéaires pour la prédiction du temps écoulé depuis la mort chez le Cerf et l'Orignal.

Espèce	Année(s)	N	Equation	R^2	SE
Cerf	1981-82-84	708	TEMPMORT = -1,031TFE + 38,27	0,820	4,547
Orignal	1981-82-84	335	TEMPMORT = -0,976TFE + 40,815	0,713	4,973
Orignal	1981-82	128	TEMPMORT = -1,012TFE + 41,666	0,756	4,364
Orignal	1984	210	TEMPMORT = -0,9399TFE + 39,88	0,645	5,659

DETERMINATION DE L'HEURE DE MORT DU GROS GIBIER

PROCEDURE

AVERTISSEMENT: La qualité de l'outil qui sera développé dépendra directement de la qualité des données que vous prendrez. Mieux vaut pas de donnée qu'une donnée fausse ou imprécise. Donc, la rigueur intellectuelle est de mise, s'il vous plaît. En cas de doute, notez vos commentaires au verso du formulaire.

BUT: Développer une méthode de prédiction de l'heure de mort de l'orignal ou du Cerf de Virginie au site de chasse même et non lors de l'enregistrement.

METHODE:

1. CALIBREZ LE THERMOMETRE

Vous devez calibrer le thermomètre chaque matin et après chaque transport prolongé. Idéalement, on calibre dans de l'eau de glace. La température est alors de 0°C ou 32°F. Sur le terrain, on peut placer le thermomètre quelques minutes sous l'aisselle. La température est alors de 37,5°C ou 97,5°F. Le calibrage est essentiel pour développer les équations et si vous devez aller en cour.

2. CHOIX DE L'ANIMAL

Il nous faut des cerfs et des orignaux des deux sexes et de tous les ages. Par ailleurs, plus nous aurons d'échantillons, plus les prédictions seront précises et meilleur sera votre outil de travail. Donc, on mesure la température du plus grand nombre d'animaux possibles. Toutefois, ils ne doivent pas avoir été transportés en dehors du site de chasse. On entend ici par site de chasse, le camp de base ou le site même d'abattage. On ne mesure pas la température dans les stations d'enregistrement. On ne prend pas non plus la température des animaux morts depuis plus de 48 heures.

3. PRISE DE DONNEES

3.1 Heure de mort

Il faut demander l'heure de mort avant de montrer le thermomètre aux chasseurs. Si vous doutez de la véracité de l'information, ajoutez un point d'interrogation (?) à côté de l'heure de mort déclarée. Si vous croyez pouvoir faire une cause, remplir en plus un rapport d'événement en notant le plus de détails possibles.

.../2

3.2 Identification

Remplir ensuite la partie supérieure du formulaire de prise de données: date, espèce, sexe, âge, mercator, animal entier, date de mort ainsi que votre nom et numéro de téléphone. On remplit un formulaire par animal. Voir l'exemple ci-joint.

3.3 Température

Si vous devez prendre la température à travers la peau, n'oubliez pas de percer celle-ci avec un couteau avant d'insérer le thermomètre. Vous pouvez prendre la température du même animal plusieurs fois. A chaque fois, vous indiquez la date, l'heure, la température de la fesse, la température des naseaux, la température ambiante et s'il pleut ou non. Vous pouvez aussi ajouter des remarques au verso. Ex.: Animal tombé à l'eau, neige fondante, etc.

Veuillez vous référer aux schémas de la page suivante pour la prise de températures. Pour les naseaux, il faut prendre la température le plus profondément possible. Si l'animal a été tué à l'eau, indiquez un trait (-). Pour la fesse, il faut prendre la température près de l'os, dans la partie la plus large, là où la viande est la plus chaude. Dans les deux cas (naseaux ou fesse), on prend trois mesures successives et l'on inscrit la mesure la plus haute. S'il y a un gros écart entre vos trois mesures, prenez-en plus pour être bien certains que vous avez noté la température du point le plus chaud.

3.4 Informations supplémentaires

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter, Daniel St-Hilaire ou moi-même, à (819) 771-4840. Il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Jean Tremblay
Biologiste

JT/mb

OŪ PRENDRE LA TEMPERATURE DE LA FESSE?

Insérer le thermomètre au centre de la partie la plus épaisse de la fesse. Il faut obtenir la température du point le plus chaud.

PRÉDICTION DE L'HEURE DE MORT DU GROS GIBIER
(Remplir une feuille par animal)

EXEMPLE

DATE 84 (AN) 10 (MOIS) 11 (JOUR) — 0001

ESPÈCE ORIGNAL ☑ CERF ☐ — SEXE MALE ☑ FEMELLE ☐ — ÂGE JEUNE (moins d'un an) ☐ ADULTE ☑

MERCATOR UG 99 23 — ANIMAL ENTIER ☐ EN QUARTIER ☑

DATE DE MORT 84 (AN) 10 (MOIS) 10 (JOUR) — HEURE DE MORT (00:01 à 24:00) 07 (HEURE) : 25 (MINUTES)

NOM DU RESPONSABLE: JEAN-MARIE PERRIER (en lettres moulées) NO. TÉL.: 771-4840

MESURES DE TEMPÉRATURE (Calibrez votre thermomètre régulièrement)

	DATE	HEURE (HH:MM)	TEMPERATURE DE LA FESSE	TEMPERATURE DES NASEAUX	TEMPERATURE AMBIANTE	PLUIE (oui/non)
1	10/10	13:05	82°F	70°F	57°F	NON
2	10/10	18:30	74°F	63°F	50°F	NON
3	10/11	13:05	60°F	53°F	55°F	NON
4						
5						
6						
7						
8	NOTES: - ORIGNAL Transporté 4 km entre site et chemin de chasse					
9						
10						
11	- Heure de mort probablement très exacte...					
12						
13						
14						

Utilisez une autre feuille, si nécessaire. Dans ce cas, indiquez-le S.V.P.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre RESUME DES RESULTATS DE L'INVENTAIRE AERIEN DE L'ORIGNAL DANS UNE PARTIE DE LA ZONE 18 (ANCIENNE ZONE M), HIVER 1984-1985

Auteur Pierre Bertrand

INTRODUCTION

Le secteur inventorié est situé au sud du 50^{e} parallèle et à l'est du Saguenay et d'une ligne joignant Chicoutimi au réservoir Pipmuacan et bordé au sud et à l'est par le fleuve.

D'une superficie d'environ 32 000 km^2, la zone M est située entre les zones N à l'ouest et 01 au nord et à l'est. C'est une forêt de type boréal et l'exploitation forestière y est surtout concentrée dans les portions sud et centre de la zone.

Des travaux antérieurs ont permis d'estimer la densité de l'orignal par kilomètre carré pour la zone N à 0,07 (Jean, 1984), pour la zone "nord" à 0,09 (Crête, 1984), pour la zec Forestville à 0,089 (Guay, 1983), pour le secteur de Pointe des Monts à 0,3 (Bélisle, 1979) et pour la réserve de Baie-Trinité à 0,1 (Bélisle, 1978).

METHODE

La méthodologie utilisée est celle décrite par Crête et St-Hilaire (1979). Une stratification de la zone fut effectuée selon la méthode suggérée par Crête (1984). Ainsi, 250 blocs de 100 km^2 constituaient la strate 1 de faible densité, 74 blocs pour la strate 2 de densité moyenne et 12 blocs pour la strate 3 de densité plus élevée pour un total de 33 600 km^2.

Un total de 40 parcelles-échantillons de 60 km^2 furent choisies au hasard de façon optimale pour chacune des strates (Cochran, 1977). Ainsi, 23 parcelles furent allouées dans la strate 1, 15 dans la strate 2 et 2 dans la strate 3.

L'inventaire s'est effectué entre le 6 et le 21 janvier 1985. Un avion de type "Beaver" a été utilisé pour la localisation des réseaux de pistes dans 34 parcelles pour un total de 50 heures de vol. Un hélicoptère de type Bell 206 B du gouvernement du Québec a été utilisé pour un total de 55 heures pour la localisation des réseaux de pistes dans 6 parcelles ainsi que le dénombrement dans les réseaux de pistes, la détermination du sexe et de l'âge dans 28 parcelles.

L'épaisseur de neige au sol a été évaluée sommairement entre 30 et 70 cm. Les conditions de déplacement des animaux semblaient excellentes, les orignaux ayant des réseaux de pistes particulièrement étendus.

RESULTATS

Quoiqu'il y ait des écarts importants entre parcelles d'une même strate, le nombre moyen d'orignaux calculé par parcelle est de 3,71 pour la strate 1, 6,0 pour la strate 2 et 15,5 pour la strate 3. La densité moyenne estimée à partir de 33 parcelles visitées en hélicoptère est de 0,091 ± 0,040 orignal/km^2.

La densité estimée à partir des nouvelles régressions 1985 (M. Crête, comm. pers.) pour 40 parcelles nous donne 0,082 orignal/km^2.

Enfin, un calcul effectué à partir des 33 parcelles dénombrées en hélicoptère et des 7 autres parcelles évaluées à l'aide des régressions nous permet d'estimer la densité à 0,093 orignal/km^2.

La population totale de la zone M après chasse est donc estimée à 2 912 ± 1 280 orignaux. En relation avec la récolte de 1984, cette estimation suppose un taux d'exploitation moyen de l'ordre de 19%.

Sur un total de 110 réseaux de pistes localisés, 73 furent visités pour le dénombrement et la détermination du sexe et de l'âge. Quelque 178 orignaux furent âgés et sexés: 62 mâles (35%), 76 femelles (43%) et 40 faons (22%). Ces résultats indiquent un rapport des sexes de 82 ♂/♀♀ alors que le nombre de faons s'établit à 53 faons/♀♀.

CONCLUSION

La stratification, quoique partiellement réussie, devra être faite à l'avenir en fonction de l'habitat favorable et non plus en fonction de la densité de récolte par la chasse.

Les indices indicateurs de la productivité sont favorables dans la zone M et les résultats de chasse en fonction du taux d'exploitation ne nous permettent pas de conclure à une baisse du cheptel pour les saisons à venir.

Il est donc recommandé de conserver le statu quo en ce qui a trait à la saison de 23 jours dans la zone 18.

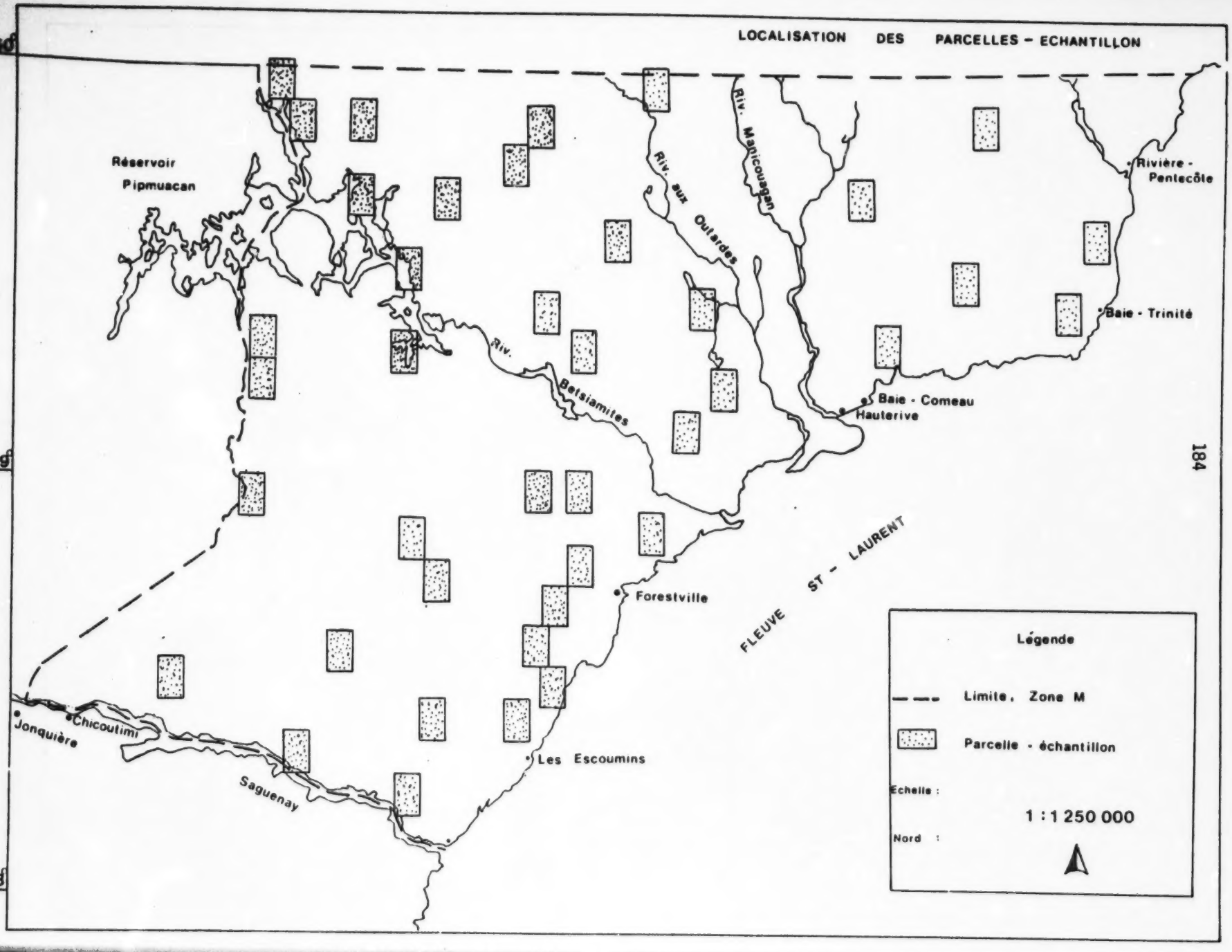
LOCALISATION DES PARCELLES – ECHANTILLON
50
49
48
Réservoir
Pipmusacan
Riv. aux Outardes
Riv. Manicouagan
Rivière - Pentecôte
Baie - Trinité
Riv. Betsiamites
Baie - Comeau
Hauterive
Forestville
FLEUVE ST - LAURENT
Les Escoumins
Jonquière
Chicoutimi
Saguenay
Légende
Limite, Zone M
Parcelle - échantillon
Echelle :
1 : 1 250 000
Nord :

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre **RESUME DES RESULTATS PRELIMINAIRES DE L'INVENTAIRE AERIEN DE L'ORIGNAL DANS LA RESERVE MATAMEC, HIVER 1984-1985**

Auteur **Pierre Bertrand**

INTRODUCTION

Le secteur inventorié est la réserve Matamec située à l'est de la rivière Moisie dans la zone 19.

D'une superficie de 686 km^2, ce secteur n'a pas été chassé depuis plus de 15 ans. C'est une forêt de type boréal constituée surtout d'épinettes noires et de sapins à maturité. Aucune exploitation forestière n'a été effectuée sur ce territoire. Les affleurements rocheux sont nombreux et le relief accidenté.

Les travaux antérieurs estimaient la densité de l'orignal/km^2 pour la réserve Sept-Iles/Port-Cartier à 0,07 (Audy et Bélisle, 1983) et pour la zone "nord" à 0,09 (Crête, 1984).

Il nous est apparu opportun d'effectuer l'inventaire aérien de ce secteur en 1985 en raison de sa situation particulière (aucune chasse depuis 15 ans) et de la possibilité de l'abolition du statut de réserve vouée exclusivement à la recherche scientifique.

MÉTHODE

Une couverture totale (900 km^2) du secteur fut effectuée à l'aide de virées continues selon la méthode décrite par Crête et St-Hilaire (1979). Un total de 1 766 kilomètres furent parcourus à l'aide d'un avion de type "Beaver" entre le 30 janvier et le 1er février 1985 pour un total de 15 heures de vol. Seulement la localisation des réseaux de pistes et le dénombrement des bêtes vues à partir de l'avion furent effectués.

L'épaisseur de neige au sol a été évaluée sommairement entre 30 et 50 cm. Les conditions de déplacement des animaux semblaient excellentes, les orignaux ayant des réseaux de pistes particulièrement étendus.

RESULTATS

La densité fut calculée à l'aide de la régression avec le nombre d'orignaux vus en avion par 100 kilomètres parcourus (Crête, 1979) ainsi qu'à l'aide des nouvelles régressions avec le nombre d'orignaux vus en avion ainsi que la superficie des réseaux de pistes par parcelle (M. Crête, comm. pers.). La première méthode nous permet d'estimer la densité moyenne de l'orignal à 0,07/km^2 et la deuxième à 0,08/km^2.

Il est donc évalué que la population totale d'orignaux de la réserve Matamec se chiffre entre 48 et 55 individus.

CONCLUSION

Bien que n'ayant pas subi d'exploitation par la chasse sportive depuis près de 15 ans, la densité en orignal sur ce territoire n'est pas supérieure aux zones environnantes chassées. L'habitat peu propice semble stabiliser les populations à ces densités marginales.

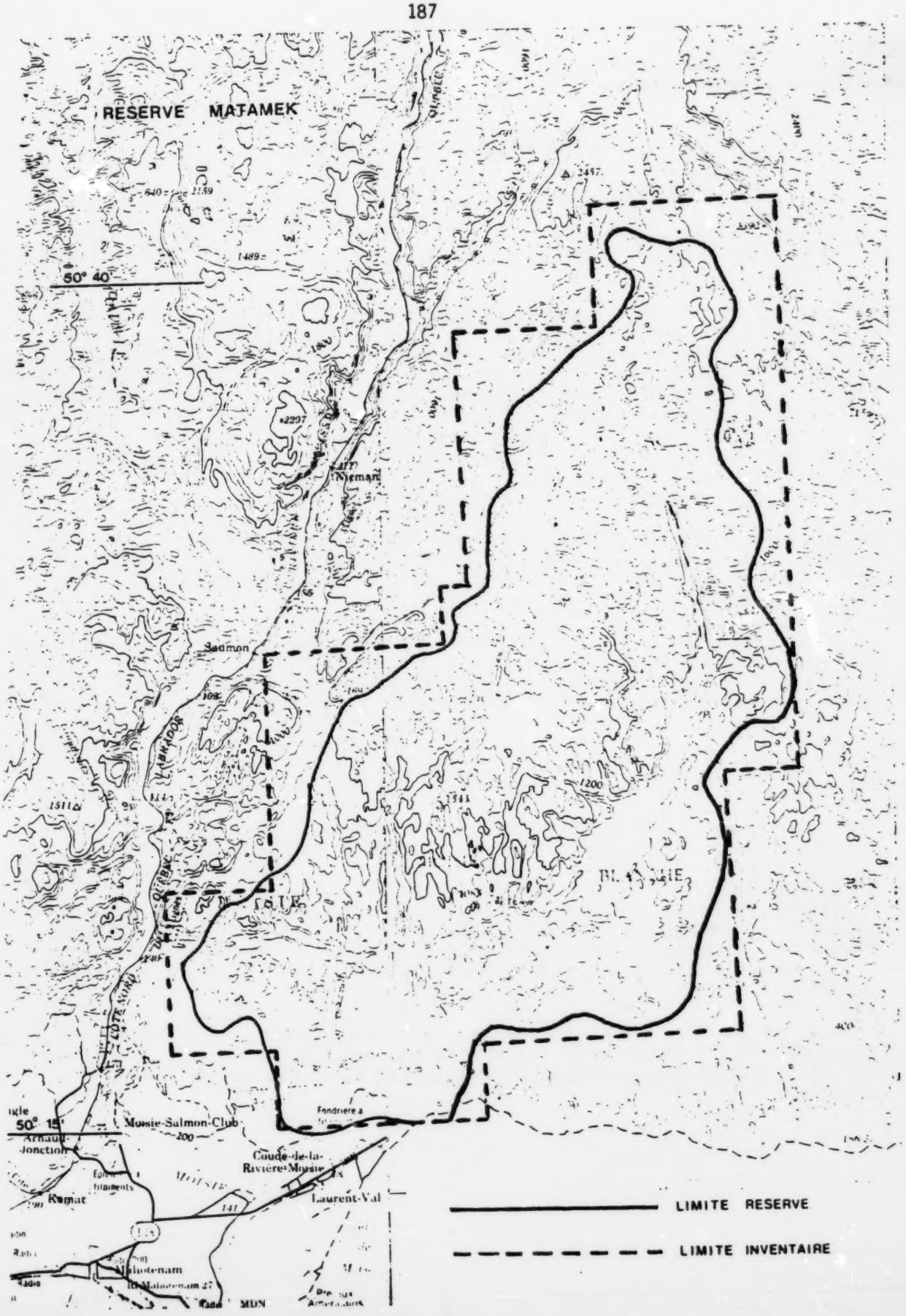
RESERVE MATAMEK
50° 40'
50° 15'
Nieman
Saumon
Mousie-Salmon-Club
Arnaud-Jonction
Coude-de-la-Riviere-Mousie
Laurent-Val
Kumar
LIMITE RESERVE
LIMITE INVENTAIRE

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Interprétation des résultats de la chasse à l'ours

Auteur Hélène Jolicoeur

La récolte d'ours noir par la chasse a été en 1984 de 1391 ours (données à jour au 1 avril 1985) alors que celle de piégeage atteignait 483 ours, pour un total de 1874 bêtes. Par rapport aux années précédentes, on constate que la récolte de chasse de 1984 a été la plus faible depuis 1979. Du côté du piégeage, par contre, 1984 fut une des meilleures années. Comme le nombre de permis vendus n'est pas encore connu, il est difficile d'expliquer la baisse de la récolte de chasse. On s'attend cependant à ce que les ventes de permis de chasse à l'ours aient diminué étant donné la hausse fort considérable de son prix d'achat en 1984.

La baisse de la récolte de chasse s'est fait sentir autant au printemps qu'à l'automne. La récolte a diminué dans 65% des zones. Les baisses les plus marquées ont été observées dans les zones F_1 , F_2 , J_2 , et N. Deux zones seulement ont vu leur récolte augmenter; il s'agit des zones J_3 et M.

L'analyse de la récolte par zone de chasse est difficile à faire en raison du faible nombre d'ours prélevés dans chacune des zones. En établissant la récolte annuelle moyenne (1972-1982) d'ours par $100km^2$ pour chacune des zones, on note que seulement quatre zones ont des récoltes suffisamment élevées pour être analysées plus en détail.

Ces zones ($B_1 + B_2$, F_2 , F_4 , J_3) ont une récolte moyenne annuelle supérieure à 75 ours et une récolte par 100 km^2 supérieure à $0,5 \times 10^{-2}$ ours. Trois de ces zones ($B_1 + B_2$, F_4 et J_3) ont été choisies pour être examinées plus en profondeur.

Pour juger du degré d'exploitation de nos zones témoins, nous avons utilisé les deux seuls indicateurs que nous ayons en ce moment soit: la récolte annuelle et le pourcentage de mâle de un an et plus dans la récolte. Dans un secteur peu exploité, la récolte devrait, en principe, soit varier en dents de scie ou rester stable. Le pourcentage de mâle adulte devrait de son côté être supérieur à 50% étant donné que les mâles sont plus vulnérables que les femelles en raison de leurs grands déplacements. Dans des cas de surexploitation, la récolte présenterait, à ce moment-là, une tendance à la baisse et le pourcentage de mâle adulte s'approcherait théoriquement de l'égalité.

L'examen de ces deux indicateurs dans nos trois zones témoins n'indique pas une surexploitation de l'ours noir. La récolte dans les trois zones est en dents de scie et le pourcentage de mâle se situe autour de 63,0% avec peu de variation annuelle.

En dépit de ces constatations rassurantes sur le degré d'exploitation de l'ours noir, nous restons prudent quant aux conclusions définitives, qu'on pourrait tirer de cette analyse sommaire. En effet, nous devons garder en mémoire que la taille échantillon par zone est à la limite de l'acceptable et que le degré de sensibilité de nos indicateurs est pour le moment inconnu. Nous gardons l'espoir d'améliorer cette situation en stimulant l'enregistrement des ours tués par la chasse et par le piégeage et en améliorant la qualité de nos indicateurs du degré d'exploitation.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre — Quelques aspects de la biologie et de l'exploitation de l'ours noir tels que relevés dans la fiche du gros gibier.

Auteur — Hélène Jolicoeur

Lors de la rédaction du plan tactique sur l'ours noir, nous avons tenté d'obtenir le maximum d'information sur l'exploitation de cette espèce au Québec. Pour ce faire, nous avons interrogé le fichier gros gibier et compilé les données les plus intéressantes qui s'y trouvaient. Les statistiques qui suivent n'ont pas vraiment de liens entres elles; elles doivent, par conséquent, être considérées comme une partie d'un tout qui s'appellera "Répertoire des données d'exploitation de l'ours noir du Québec" et qui sera produit ultérieurement.

1 Répartition de la récolte de piégeage et de chasse au cours des saisons.

L'élaboration de 4 graphiques montrant la répartition de la récolte des mâles et des femelles au printemps et à l'automne pour les deux modes de capture révèle que: a) au printemps, le nombre de mâles dans la récolte est de beaucoup supérieur à celui des femelles et cela est visible autant dans la récolte de chasse que de piégeage, b) à l'automne, la vulnérabilité des mâles et des femelles tend à s'équilibrer c) au printemps, le gros de la récolte de piégeage s'effectue entre le 22 mai et le 15 juin avec un maximum autour du 3 juin pour la récolte de chasse et du 10 juin pour la récolte de piégeage d) à l'automne, la récolte de piégeage est plus forte entre le 26 septembre et le 24 octobre avec une pointe au début d'octobre; la récolte de chasse offre, de son côté, un patron similaire sauf qu'elle présente un deuxième pic vers le 1er novembre.

2 Répartition de la récolte de chasse d'automne en fonction des saisons aux cervidés

L'allure bimodale de la courbe représentant la récolte de chasse en fonction du déroulement de la saison laissait présager que la majorité des ours étaient tués à l'automne par des chasseurs aux cervidés durant les saisons à l'orignal et au cerf. Une investigation plus poussée révèla plutôt que 50,0% des ours seulement sont tués durant les saisons de chasse aux cervidés dans les zones où les trois espèces de gros gibier sont chassées.

3 Pourcentage de prélevement de prémolaires

Environ 2,5% des ours récoltés par piégeage et par la chasse au printemps ont subi un prélèvement de prémolaires. Ce pourcentage est de 27,0% à l'automne. Les ours chassés durant cette saison sont mieux échantillonnés (28,3%) que les ours piégés (14,9%). Si on considère les deux saisons de capture, on constate encore une fois qu'il y a plus de prémolaires prélevées sur les ours chassés (17,9%) que piégés (7,6%). Au total, pour les deux saisons et les deux modes de capture, le taux de prélevement atteint seulement 16,2%.

4 Présence de lait

Environ 18,0% des femelles récoltées depuis 1972 avaient du lait dans leurs mammelles. Au printemps, ce pourcentage est plus élevé (21,7%chasse, 26,5% piégeage, 22,7% total) qu'à l'automne (14,2% chasse, 23,9% piégeage, 15,2%total). Le pourcentage de femelles avec lait semble assez stable sauf dans l'échantillon de chasse à l'automne où il est nettement inférieur. Le nombre de femelles avec lait et dont l'âge avait été déterminé représente 13,4% de l'échantillon (n=246). Du lait a été décelé chez des femelles âgées d'un an à 13 ans.

Conclusion

Les statistiques contenues dans le fichier gros gibier peuvent être utilisées en partie à la condition de cumuler 10 années de récolte et l'ensemble des zones. Les données pour une année et/ou une zone en particulier sont nettement insuffisantes surtout lorsqu'il s'agit de les présenter en fonction de l'âge. La qualité des lectures d'âge est aussi à vérifier tout comme la vérification de la présence de lait.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Evaluation de la densité de l'ours noir à l'aide d'un traceur radioactif.

Auteur Hélène Jolicoeur et Rolland Lemieux

L'utilisation du zinc radioactif, injecté dans l'organisme d'une certaine quantité d'ours noirs, à permis, a l'été 1984, d'obtenir une première évaluation de la densité de l'ours noir à la réserve de Papineau-Labelle conformément au projet de recherche décrit par Jolicoeur et Lemieux (1984).

Le projet s'est déroulé du 8 au 31 juillet. Au cours de cette période, 78 sites de piégeage ont été installés selon la technique de Lemieux et Jolicoeur (1984). Les sites ont été répartis le plus uniformément possible sur toutes les routes qui sillonnent le secteur de 480 km^2 à l'étude et qui possédaient un potentiel pour l'ours noir. La répartition uniforme est très importante car elle constitue un des prérequis pour l'application de la formule de Schnabel (1938) utilisée pour estimer la densité. Il y a eu en tout 54 ours capturés dans les pièges dont 3 recapturés. Des 51 ours différents qui ont été retenus dans les pièges, deux d'entres eux sont morts. Un a été abattu parce qu'il s'était brisé la patte et l'autre est mort en se pendant dans un arbre avec la chaîne retenant le grappin.

Un effort de piégeage de 23 nuits-pièges/ours a été déployé ce qui donne un des meilleurs succès de piégeage obtenus jusqu'à maintenant. La majorité des captures d'ours s'est faite entre le 20 et le 27 juillet, ce qui est normal puisqu'à cette époque, les 78 sites de piégeage étaient tous effectifs. La répartition des captures est conforme à la disposition des pièges sur le territoire. Les captures sont légèrement plus nombreuses dans le nord du secteur étant donné que l'installation des pièges à commencé par là et que, par conséquent, l'effort de piégeage y a été plus élevé.

Le ramassage des fumées s'est déroulé du 23 juillet au 19 octobre par intervalles d'environ 15 jours. En tout, 84 fumées ont été récoltées au cours de cette période. Les collectes les plus fructueuses ont eu lieu à la fin du mois d'août et au début du mois de septembre (60% des fumées). Du total des fumées ramassées, 28 d'entres elles se sont avérées radioactives, ce qui donne, en appliquant la formule de Schnabel (1938) une population estimée de 147 ours. Comme le secteur d'étude couvre 480km^2 , la densité d'ours a été évaluée à 0,31 ours / km^2.

A notre avis, le projet s'est déroulé de façon satisfaisante bien que le nombre de fumées récoltées sur les chemins soit très inférieur au 200 que nous comptions trouver. L'objectif de 200 fumées avait été déterminé à partir du taux de récolte obtenu dans d'autres projets. Nous croyons qu'il est réaliste de l'atteindre à la condition d'intensifier notre effort de recherche durant le mois d'août et durant la première moitié de septembre. La création d'équipes de recherche permanentes est aussi un gage d'amélioration car les personnes concernées développeront une excellente connaissance du territoire et des secteurs propices à la récolte des fumées en même temps qu'ils pourront perfectionner leur méthode de recherche.

Bibliographie

Jolicoeur, H. et R. Lemieux, 1984. Evaluation de la densité de l'ours noir de la réserve de Papineau-Labelle au moyen d'un traceur radioactif. Projet de recherche. Québec Min. Loisir, Chasse à Pêche, Dir. faune terr. Rapp. dactyl. 33 p.

Lemieux, R. et Jolicoeur. 1984. Comparaison de l'efficacité de trois pièges utilisés pour la capture de l'ours noir et mise au point d'une technique de piégeage de l'ours noir. Québec. Min. Loisir, Chasse et Pêche, Dir. faune terr. Rapport dactyl. 29 p.

Schnabel, Z. E. 1938. The estimation of the total fish population of a lake. sm. math. monthly 45(6): 348-352

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Comparaison de deux méthodes d'aménagement de l'orignal à des fins de récolte

Auteur Michel Crête et Hélène Jolicoeur

Le territoire québécois est devenu une mosaïque constituée, d'une part, de parcs et de réserves où la densité des orignaux est élevée (0,3 à 0,4 orignal/km^2) et, d'autre part, de zones à faible densité (0,1 à 0,2 orignal/km^2), où la réglementation en matière de chasse est plus large. On a fixé sur dix faons, âgés de 3 à 6 mois, des colliers émetteurs; cinq faons sur dix se sont dispersés à l'extérieur de la réserve où ils étaient nés, le deuxième été suivant leur naissance; deux des trois individus présents dans des zones libres pendant la saison de chasse furent tués par les chasseurs, ce qui démontre à l'évidence que la dispersion des orignaux hors des réserves et des parcs contribue à soutenir la récolte d'orignaux dans les zones très chassées qui les entourent. On a par ailleurs comparé quatre blocs de 800 km^2, situés à au moins 50 km d'une réserve, à quatre blocs situés moitié dans une réserve où la pression de chasse était faible et moitié dans une zone voisine où la pression de chasse était élevée (la pression de chasse étant donc répartie de façon hétérogène dans ces derniers blocs); on a obtenu, pour les deux groupes de blocs, des résultats comparables pour ce qui est de la densité de la population, la valeur récréative, la récolte et la composition de la récolte.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Rapport du comité ad hoc sur l'orignal

Auteur Michel Crête

Le comité a été créé conjointement par la DGOR et la DGF à l'automne de 1984 pour une période de deux ans. Il est formé de G. Boucher, M. Crête, A. Lachapelle et J. Milette. Le comité a reçu pour mandat de compléter les plans tactique et de gestion de l'orignal afin de les rendre conformes aux attentes des directions régionales et centrales du MLCP.

Le comité s'est réuni à deux reprises depuis sa formation. Il a d'abord examiné les commentaires des régions concernant le plan tactique de l'orignal et il a apporté les correctifs appropriés. Parmi les modifications les plus importantes, notons:

- le projet d'expansion des populations d'orignaux n'est prévu, dans l'immédiat, que pour les zones de chasse 01 et 02.

- la faisabilité d'une exploitation accrue des prédateurs de l'orignal par les trappeurs et chasseurs sera expérimenté dans les réserves fauniques de Mastigouche et de Rouge-Mattawin

- les limites de la zone centrale (à fort potentiel) du plan tactique ont été déplacées pour inclure une partie du Saguenay-Lac St-Jean et de la Côte-Nord.

Le plan tactique est maintenant corrigé et sera soumis sous peu à la DGF.

Le plan de gestion initial, qui avait été proposé au printemps de 1984, a provoqué plusieurs réactions négatives. Parmi les critiques les plus sérieuses, il faut souligner le fait que le document était incomplet et ne considérait que la récolte sportive. Ainsi le comité a décidé de reprendre à neuf ce document. S'inspirant des «Strategic plans» des états américains de l'ouest, le comité a proposé un document synthèse simple mais fonctionnel; au niveau de chaque zone de chasse, deux aspects couvrant chacun une page seraient abordés: (1) description du territoire (densité, accès, tenure des terre), (2) objectifs de gestion et problématique de réalisation (récolte, population sur pied, récréation). La forme proposée du plan de gestion a été présentée à l'atelier pour discussion; les régions soumettront leurs commentaires d'ici le 15 août et le document final, qui serait valable pour une période de cinq ans sera produit d'ici un an.

Ministère du Loisir,
de la Chasse et de la Pêche
Direction générale de la faune

COMMUNICATION GÉNÉRALE

Titre Impact socio-économique et cynégétique de l'augmentation de la taille des groupes de chasseurs d'orignaux dans la réserve des Laurentides.

Auteur Clément Fortin

RÉSUME

Lors des saisons 1983 et 1984, les usagers de la chasse contingentée de l'orignal de la réserve des Laurentides avaient pour option, de s'adjoindre un quatrième chasseur pour former un groupe, lequel est généralement composé de trois chasseurs. Cette nouvelle modalité avait pour objectifs de mesurer l'impact économique et récréatif du partage de la récolte parmi un nombre plus grand d'utilisateurs et d'évaluer le degré de satisfaction de ceux-ci dans des groupes dont la taille est supérieure à celle actuellement autorisée. Pour ce faire, chaque chasseur devait, suite à son séjour dans la réserve, compléter un questionnaire portant sur les dépenses encourues pour son voyage de chasse, sa satisfaction générale et les raisons motivant l'ajout d'un quatrième chasseur dans son groupe. Près du tiers des 510 groupes accueillis au cours des deux années se sont prévalus de cette nouvelle modalité (n:151), générant ainsi des retombées économiques additionnelles de l'ordre de 85 000 $. Les raisons motivant la participation d'un quatrième chasseur étaient en majorité liées à la participation d'un copain ou à un meilleur succès anticipé. Le niveau de satisfaction était très élevé autant dans les groupes de trois que dans les groupes de quatre chasseurs, alors que l'attachement à la taille du groupe était plus élevé dans les groupes de quatre. Aucune différence significative a été notée relativement au succès de chasse dans les groupes. Si trois doubles abats ont été signalés, ils sont imputables aux groupes de trois chasseurs.

LISTE DES PARTICIPANTS

BANVILLE, Daniel	SAEF 03
BEAUMONT, Aldée	DFT
BEDARD, Michel	SAEF 06
BELANGER, Michel	DFT
BERTRAND, Pierre	SAEF 09
BOUCHARD, Gaston	SGD
BOUCHER, Guy	SAEF 01
BRASSARD, Claude	SAEF 08
BRETON, Laurier	DFT
CRÊTE, Michel	DFT
DUBOIS, Jean-Jacques	SAEF 05
FORTIN, Clément	SAEF 03
GOUDREAULT, François	SAEF 10
GOSSELIN, Marc-Jacques	SAEF 05
GUÉRETTE, Laurier	SAEF 04
HAMEL, Gaétan	DTF
HEBERT, Jacques	DCF
HUOT, Michel	SAEF 02
JEAN, Daniel	SAEF 02
JOLICOEUR, Hélène	DFT
LACHAPELLE, Alain	SAEF 08
LANGEVIN, Benoit	SAEF 07
LEBLANC, Gérald	SCF 03
LE HENAFF, Didier	DFT
LEMIEUX, Rolland	DFT
LESAGE, René	DGOR
LIZOTTE, Normand	SAEF 10
LUSSIER, Alain	SAEF 02
MILETTE, Jean	SAEF 04
NAULT, René	DFT

PARISE, Jean-Marc	SAEF 01
PICARD, Bruno	DFT
PICARD, Roger	DFT
PICHE, Paul	SCF 01
PILON, Léon	SAEF 06
POTVIN, Christian	DFT
POTVIN, François	DFT
ROY, Marie-Hélène	DFT
SAMSON, Luc	DGF
ST-HILAIRE, Daniel	SAEF 07
TREMBLAY, Jean	SAEF 08
VEILLEUX, Réal	SCF 02

ATELIER SUR LE GROS GIBIER 1985
AGENDA

Lieu de la rencontre: Auditorium de la cafétéria

Lundi 29 avril

13 h 00	Mot de bienvenue
13 h 15	Présentation des participants
13 h 30	Suivi des recommandations de l'atelier de 1984
14 h 00	Interprétation des résultats de la chasse au Cerf de Virginie Président: François Potvin
14 h 15	Région 01 (zones C - D)
14 h 45	Région 03 (zone B2)
15 h 00	Pause café
15 h 15	Région 05 (zones A3- B1)
15 h 45	Région 06 (zones A4 - F1)
16 h 15	Région 07 (zones F2 - F3 - F4)

Mardi 30 avril

Interprétation des résultats de la chasse au cerf de Virginie (suite)

08 h 30	Région 09 (Anticosti)
08 h 45	Interprétation des résultats de la chasse à l'orignal Président: Michel Crête
09 h 00	Région 01 (zones C - D)
09 h 30	Région 02 (zone N)
09 h 45	Région 03 (zone G)
10 h 00	Pause café

10 h 15 Région 04 (zones H1 - K2)

10 h 45 Région 05 (zone B2)

11 h 00 Région 07 (zones F3 - F4 -J1 - H2)

12 h 00 Dîner

13 h 00 Région 08 (zones J2 -J3 K1)

13 h 45 Région 09 (zones L -M -01)

14 h 30 Région 10 (zones K3 - 02)

15 h 00 Pause Café

15 h 15 Interprétation des résultats de la chasse à l'ours

15 h 45 Interprétation des résultats de la chasse au caribou
Région 09

16 h 00 Région 10

Mercredi 1er mai

Communications générales

08 h 30 Etat de l'étude sur la productivité du cerf
François Potvin

08 h 45 Pertinence de poursuivre les lectures d'âge du cerf de Virginie
François Potvin

09 h 15 Estimation de la population du cerf de Virginie dans la région de l'Outaouais en 1984
Jean Tremblay

09 h 35 Productivité des biches à l'Île d'Anticosti
Alain Lussier

09 h 50 Pause café

10 h 00 Evaluation de la densité de l'ours noir à l'aide d'un traceur radioactif
Hélène Jolicoeur

10 h 30 Quelques aspects de la biologie et de l'exploitation de l'ours noir tels que relevés par la fiche du gros gibier
Hélène Jolicoeur

11 h 00 Allocation uniforme ou hétérogène de la pression de chasse pour l'exploitation de l'orignal au Québec
Michel Crête, Hélène Jolicoeur

11 h 30 Rapport du comité ad hoc sur l'orignal

Présentation du film produit pour la consultation des chasseurs de la région 01
Michel Crête

12 h 00 Dîner

13 h 00 Prédiction du temps écoulé depuis la mort chez l'orignal et le cerf de Virginie en période de chasse, une mise à jour
Jean Tremblay

13 h 30 Inventaire aérien de la zone M et de la réserve Matamek
Pierre Bertrand

13 h 45 Impact socio-économique et cynégétique de l'augmentation de la taille des groupes de chasseurs d'orignaux dans la réserve faunique des Laurentides, 1983-1984
Clément Fortin

14 h 15 Rapport préliminaire de l'enquête postale 1984 sur les gros gibiers
François Potvin

14 h 45 Rapport du comité ad hoc sur le programme fiche du gros gibier
Marie-Hélène Roy

15 h 15 Pan de gestion de l'orignal
Michel Crête

Jeudi 2 mai

08 h 30 Discussion autour du thème de l'atelier

Les outils de gestion pour les ZEC
Personne ressource: Gaétan Hamel

10 h 30 Pause café

10 h 45 Recommandations

12 h 00 Dîner

13 h 00 Recommandations